"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

VOL. 69 No 30 SAINT-BONIFACE jeudi 12 novembre 1981

Un pas de plus vers l'engagement d'un directeur général bilingue?

Le Conseil scolaire de Saint-Boniface a changé la phrase litigieuse apparaissant dans l'offre d'emploi concernant le directeur général de la Division scolaire.

La phrase "le candidat devrait être bilingue mais pas obligatoirement a été remplacé par "la connaissance des deux langues officielles serait un avantage". Mais ce ne fut pas là, le seul changement. La date limite pour le dépôt des candidatures a été reporté du 15 au 23 novembre. Ces modifications pouvaient être notées non pas dans **LA LIBERTÉ**, mais dans le "WINNIPEG FREE PRESS" du samedi 7 novembre.

Le président du comité de présélection, le commissaire Raynald Guay, a précisé que le comité retiendrait de trois à cinq candidats de toutes les candidatures soumises. La personne la mieux qualifiée obtiendra le poste, mais M. Guay a souligné qu'un candidat bilingue qualifié aurait un certain avantage.

M. Guay a déclaré qu'auparavant, il était presque considéré comme une tradition que le poste de directeur général soit occupé par un unilingue anglophone et que son adjoint soit un francophone, ou vice versa. Il a de plus fait la mention qu'exception faite de la langue, le Conseil scolaire a toujours fonctionné de façon efficace.

Réactions de la SFM

La présidente de la Société franco-manitobaine, Mme Gilberte proteau, considère ces modifications comme étant un pas en avant, mais estime que ce n'est pas encore suffisant. Elle ajoute qu'il n'est pas question de primer la langue sur les qualifications du candidat, mais elle pense qu'il y a suffisamment d'éducateurs franco-manitobains qualifiés pour trouver un candidat valable parmi ceux-ci. Elle accepte également la possibilité de l'engagement d'un candidat bilingue hors province si cela s'avère nécessaire.

"Nous sommes minoritaires avec 7 écoles françaises sur une possibilité de 18, mais cela représente quand même tout près de 40%. La Division se dit bilingue, mais comment le prouver dans les faits si le directeur ne l'est pas". La présidente a bien l'intention de surveiller de près les développements dans cette affaire.

Cette histoire remonte au 1er octobre dernier, alors qu'un petite nouvelle parut dans **LA LIBERTÉ**, faisait mention que le Conseil scolaire invitait les résidants de la Division scolaire de Saint-Boniface, à lui adresser leurs commentaires par écrit en vue de la sélection d'un directeur général. Le Conseil a reçu effectivement plusieurs réponses émanant d'écoles, d'associations et d'individus. Règle générale, tous ceux ayant soumis leurs commentaires, y compris les intervenants anglophones, voulaient quelqu'un de bilingue.

Donc le 22 octobre paraissait l'offre d'emploi, qui devait susciter tant de réactions. Déjà le 29 octobre, le journal publiait les lettres de contestations de la SFM et du Comité de parents de l'école Lacerte. La semaine dernière, c'était au tour de la FPCP, du Conseil jeunesse provincial et de M. Michel Monnin. Et cette semaine, cela se poursuit avec les lettres de la FADOM et du 100 Nons.

Toutes ces lettres ont été remises au comité de présélection formé de M. Rénald Guay, de Mme Joyce Patterson, de M. Roy Sontag, de M. Ron Osthus et de Mme Judy Kerr. Elles ont sûrement été prises en considération étant donné les résultats obtenus jusqu'à maintenant.

Yvon GIROUX

Le droit de la famille

Saviez-vous que si votre mari refuse de vous dévoiler le montant de son salaire, vous pouvez faire appel à un tribunal?

Ce renseignement, et tant d'autres concernant le mariage, le divorce, l'adoption, les changements de noms, le droit des conjoints non mariés, les testaments, etc., se trouvent dans la brochure intitulée "Le droit de la famille au Manitoba 1981", que l'on trouvera en annexe à LA LIBERTÉ de cette semaine. Un document à conserver et à consulter.



La nouvelle structure récréative dans la cour de l'école de Sainte-Agathe représente un véritable effort communautaire (voir page 13).

Au sommaire

COMMENTAIRES

L'élection provinciale: bâillement

L'élection provinciale qui vient suscite peu d'intérêt, sauf chez ceux que cela touche directement. On est tenté, au cours des efforts d'interviews qu'organisent certaines stations radiophoniques, de tourner le bouton pour passer à autre chose.

Les combattants s'enlisent, chaque fois, dans les statistiques, lorsqu'ils ne s'en prennent pas aux personnalités en lice. Le parti au pouvoir n'aurait rien fait depuis son accession à la Législature, déclare le candidat du nouveau Parti démocratique, les finances seraient en mauvais état, les "mégaprojets" (fausse description de certains projets d'envergure envisagés) comporteraient des pièges, des traquenards. Le Premier Ministre Lyon, pour sa part, dit que la province va de l'avant, parle de la création d'emplois, insiste sur le "gaspillage" du régime précédent qui s'est lancé dans des entreprises qui se sont soldées par des échecs financiers, vante les mérites de l'entreprise privée. Le chef libéral retourne en arrière, s'en prenant au nouveau Parti démocratique pour ses dépenses soi-disant exagérées. Le naissant Parti progressiste parle d'une banque qui viendrait en aide à ceux qui sont frappés quant à leurs hypothèques.

Le premier ministre Lyon est un homme fort, qui sait où il va. Le chef du nouveau Parti démocratique projette une image faible. Le chef libéral donne de grands coups d'épée dans l'eau. Quant au parti communiste, c'est la vieille rengaine.

Il y a une explication à tout cela. Les problèmes qui nous affligent en ce moment -enfin, la majorité d'entre nous,-n'ont pas à leur origine la politique provinciale. Ils sont d'envergure nationale. Les fédéralistes diront qu'ils ont leur source à l'étranger,principalement aux États-Unis. La solution, si solution il y a, doit venir d'Ottawa, et il est inutile de mutiplier les promesses au niveau provincial ou au niveau municipal, surtout au niveau municipal.

Le Manitoba ne compte qu'environ un million d'habitants, dont la moitié sont regroupés à Winnipeg, petite ville de province suradministrée et bien peu sophistiquée.

Au cours des années, l'intérêt des citoyens pour la chose publique a glissé. Les gens, préoccupés par leurs problèmes quotidiens, ont perdu confiance en ces grands parleurs que sont les politiciens, et en nombre de plus en plus grandissant, se sont abstenus de voter le temps venu. Pourrait-on les en blâmer? Le phénomène s'est d'abord manifesté au niveau municipal, non seulement ici, mais dans les grandes villes nord-américaines. Il se manifeste maintenant au niveau provincial.

Ce qui est terrible, c'est que non seulement nous sommes en période de récession, mais au bord de la dépression économique, avec tout ce que cela comporte d'effrayant. Ce qui est plus terrible, c'est qu'il n'y a jamais eu de remède à telle situation, remède temporaire, que la guerre. Souhaitons que l'on s'en tire...

Jean de LOTINVILLE

N.D.L.R. - Les opinions exprimées dans cette chronique ne reflètent pas nécessairement la politique du journal.

Rubrique électorale de la SEFHQ

Au moment où les élections provinciales se rapprochent au Manitoba, bien des gens pensent à choisir les candidats qui répondront le mieux à leurs aspirations ou qui leur feront les plus belles promesses. Si les opinions politiques de ces candidats sortent du cadre de la Société de l'Education française hors du Québec, celle-ci possède néanmoins des idées bien arrêtées sur ce qu'un gouvernement qui se respecte pourrait faire dans un proche avenir. Voici quelques-unes de ces idées circonscrites dans le domaine restreint de l'association:

Certains dirigeants provinciaux se plaisent à critiquer les dépenses astronomiques du gouvernement fédéral en matière d'éducation bilingue de ses fonctionnaires, se gardant bien d'admettre que l'éducation ressortit au domaine provincial et non fédéral. Le futur gouvernement du Manitoba, comme tout autre gouvernement provincial, aura le devoir de s'opposer au gaspillage actuel des fonds fédéraux en opérant de simples réformes dans l'enseignement de manière à répondre aux besoins d'ordre local ou national.

En matière d'éducation, la tâche la plus urgente du nouveau gouvernement manitobain sera d'examiner la situation désespérée créée par l'abolition du français dans les universités. La Société de l'éducation française hors du Québec a déjà soumis au premier ministre provincial Sterling Lyon deux rapports détaillés à ce sujet, l'un remontant au mois d'août 1980, l'autre ayant été présenté sous forme de lettre ouverte dans la presse anglaise d'une part, et dans la presse française d'autre part, au début de l'année 1981. Le rejet pur et simple de ces appels demeure une violation des principes démocratiques, qui devra être recitifiée par le nouveau gouvernement.

Re[illegible]rançais à l'université, tant comme condition d'admission que comme matière requise, se pose à l'heure actuelle comme l'un des problèmes les plus surprenants de l'éducation canadienne Il semble invraisemblable dans les circonstances actuelles que les universités rejettent toute responsabilité intellectuelle ou morale dans cette affaire. Ne serait-ce que sur le plan strictement moral, on a peine à imaginer, en relisant les lettres ouvertes qui ont été publiées dans la presse anglaise ou française, que M. Campbell, ex-président de l'université du Manitoba, et M. Lyon, Premier Ministre du Manitoba, puissent rester indifférents au défaitisme universitaire, comme ce témoignage du directeur du département de français de l'Université du Manitoba, qui sait se porter garant de l'opposition des "habitants de cette province" vis-à-vis de la culture française, car "au dix-neuvième siècle et jusqu'à la première guerre mondiale, les Français ayant eu l'impertinence d'imposer le français comme langue diplomatique à travers le monde... on ne veut plus que cela se reproduise". Pour faire face à de tels anachronismes, il faudra compter sur un gouvernement jeune et dynamique qui, avec l'aide de l'opinion publique, puisse intervenir efficacement dans le scandale actuel.

Pour aborder un tout autre sujet, comme le domaine constitutionnel par exemple, que pourra prouver l'affaire Bilodeau, sinon la malhonnêteté intellectuelle de certains des plus hauts magistrats du Manitoba? Le nouveau gouvernement de cette province s'engagera dans une voie plus juste et plus positive, celle de faire traduire d'urgence les lois du Manitoba en français afin de donner tout son effet à l'arrêt de la Cour suprême.

À une époque où l'on aspire à l'égalité des deux cultures officielles pour mettre fin aux injustices du passé, il n'est pas moins curieux de trouver au Manitoba un ministre provincial des affaires culturelles qui se signale par son ignorance de l'une des deux langues. Il sera grand temps de remédier à cet état de choses en procédant à la nomination d'un nouveau ministre qui ait une connaissance suffisante des deux cultures officielles pour que celles-ci fleurissent harmonieusement dans une province aussi captivante que celle du Manitoba.

N'oublions pas non plus qu'apprendre une nouvelle langue, c'est à la fois une preuve d'intelligence et un témoignage d'amour. Le nouveau gouvernement encouragera ces dispositions chez ses fonctionaires. Des cours de français élémentaire ou avancé devraient être offerts aux employés de toute catégorie qui en expriment le désir.

Espérons que ces quelques commentaires seront lus par les grands de demain, à condition, bien entendu, qu'ils comprennent le français - les journaux anglais à gros tirage comme le "Winnipeg Free Press" refusant systématiquement nos articles traduits à leur intention dans la langue de Shakespeare.

André DE LEYSSAC
Président de la SEFHQ
C.P. 2190 -- Winnipeg R3C 3R5

Soirée de France-Canada

L'Association France-Canada du Manitoba vous invite le 27 novembre 1981, à son Assemblée générale qui aura lieu à 20 heures et sera suivie d'une soirée dansante avec l'orchestre de Marcel Pattyn, à 21h, dans la salle communautaire du Précieux-Sang, 202, rue Kenny à Saint-Boniface.

Créée après la deuxième guerre mondiale pour préserver les contacts établis entre les soldats canadiens engagés sur le front français et les Français, l'Association France-Canada est un organisme à caractère culturel voué à la promotion et à l'affirmation concrète de l'amitié franco-canadienne sous tous ses aspects.

Le comité manitobain, qui lui n'existe que depuis une douzaine d'années, s'est donné comme but de favoriser les échanges culturels avec la France, d'entretenir des liens d'amitié avec la France ainsi que d'aider les jeunes Canadiens français à mieux connaître leurs origines françaises.

Plus concrètement le comité manitobain a organisé récemment le Concours Retour aux Sources, un voyage d'échange entre jeunes Français et jeunes Manitobains et des soirées pour accueillir des groupes de Français de passage au Manitoba. Il pourra entreprendre encore de nombreux projets si vous lui portez votre appui en venant nombreux assister à notre Assemblée annuelle et à notre soirée dansante.

Pour vous inscrire à l'Association ou recevoir un billet pour la soirée, téléphonez à Gisèle Hébert No: 895-7801 ou Dominique Delisle No 222-6341.

Une controverse à la construction de l'école à Île-des-Chênes

M. le rédacteur;

J'écris cette lettre pour corriger quelques erreurs qui ont apparu dans l'article intitulé "Construction du secondaire français à Île-des-Chênes" (**LA LIBERTÉ**, le 22 octobre 1981) -- c'est-à-dire que j'espère que c'était des erreurs et non pas une intention de la part de votre "correspondant" pour mal renseigner vos lecteurs; et j'écris aussi pour esquisser ma position vis-à-vis de l'école française régionale (rappelons-nous que seulement les classes M à 9 font partie de l'école d'Île-des-Chênes et, d'abord, devrait être située avec la partie existante au sein de la communauté d'Île-des-Chênes, et non en dehors et isolé) tout en donnant les raisons pratiques qui justifient d'établir le secondaire régional à Lorette.

Les erreurs que je voudrais corriger sont comme suite: (1) la réunion a eu lieu le 19 et non le 20 octobre tel que vous l'avez rapporté; (2) il y avait seulement à peu près cinquante personnes à cette réunion (si on compte les commissaires et l'administration) plutôt qu'une centaine comme l'avait rapporté votre "correspondant", (3) ces personnes étaient venues non seulement de Saint-Norbert, Saint-Adolphe, et Île-des-Chênes, mais aussi de Saint-Vital et Saint-Boniface (et peut-être d'ailleurs?); (4) le 17 août était une réunion régulière et non une réunion spéciale; et (5) vous dites que "les parents francophones de toute le région concernée se félicitent de ce revirement" -- ceçi est faux! La forte majorité des parents francophones de Lorette ne sont pas en faveur du site présentement en vue (comme les résultats de l'élection partielle du 28 octobre ont prouvé !) et je suis certain que la majorité dans la région concernée n'est pas d'accord avec ce site non plus (peut-être qu'un référendum sur cette question, dans la région concernée, le prouverait?)

Maintenant, pourquoi construire le secondaire régional à Lorette, et le M à 9 dans le village d'Île-des-Chênes? Il y a plusieurs raisons valables, logiques, et raisonnables pour ceci. Premièrement, on aurait besoin d'acheter beaucoup moins, et peut-être même pas, de terrain. En ne pas situant pas cette école à côté de la "Transcanada Pipeline", on éviterait les problèmes potentiels qui pourraient mettre en danger nos enfants. On sauverait aussi plusieurs de nos dollars de taxes puisqu'on pourrait partager l'équipement qui existe déjà dans nos écoles en plus d'éviter d'embaucher du personnel qui, si la division procède au site présent, ferait duplicata. Et, on sauverait beaucoup de temps, d'argent, et d'inconvénience puisqu'on se servirait de beaucoup moins d'autobus avant, durant, et après l'école. N'oublions pas, aussi, que les dépenses nécessaires pour connecter aux égouts dans la municipalité de Richot seront énormes! (Le site présent trouve dans la municipalité de Taché.) Ceçi ne sont seulement que les raisons majeures pour ne pas construire sur le site en question -- comme vous voyez, beaucoup de futurs problèmes auraient pu être évités si ma proposition était passée; des problèmes qu'on sera obligé de payer pendant plusieurs années à venir!

Ma proposition spécifiait, aussi, que ce projet devrait être complété avant la fin de l'année 1982, mais ceci a été clairement défait 5 à 2. Est-ce-que c'est cela que les délégations (représentantes de la minorité des parents) qui sont apparues devant la commission scolaire le 19 octobre, voulaient? Je ne pense pas. Espérons que les autres commissaires écouteront et respecteront la décision des parents du quartier concerné qui ont parlé fortement et clairement lors de l'élection partielle du 28 octobre, et qu'ils ratrapperont, comme le dirait **LA LIBERTÉ**, leur "sens commun".

Veuillez agréer, M. le rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Sincèrement,

Gilles Roch, commissaire
Division Scolaire de la rivière Seine
Lorette, Manitoba
Le 29 octobre 1981

La culture française est bel et bien vivante dans nos écoles

Monsieur Jim Garwood
Président du Conseil
Commission scolaire de Saint-Boniface
No 4
50, chemin Monterey
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 1X1

Monsieur Garwood

Il est inconcevable pour le 100 NONS, d'accepter la position prise par la Commission scolaire de Saint-Boniface, division bilingue, face à la description du Directeur général telle que décrite dans les journaux.

Nous ne pouvons croire que de telles oeillères persistent à être mises par un président d'une commission scolaire bilingue, excluant en quasi totalité les francophones qui abondent dans votre division.

Saint-Boniface est reconnu au niveau national comme étant le berceau de la francophonie dans l'Ouest, et nous gens du 100 NONS, travaillons sans cesse dans vos écoles afin d'animer chez nos jeunes le goût de la chanson française et de les stimuler à organiser des Boîtes à chansons. L'an passé, 300 jeunes de votre division ont participé de près ou de loin au montage de Boîte à chansons ou de différents festivals juste pour vous assurer que la culture française est belle et bien vivante dans vos écoles.

Nous vous demandons donc, monsieur le Président, de bien réitérer publiquement la description du poste de Directeur général, tel que demandé, afin d'assurer le 100 NONS que la Division scolaire est belle et bien une division bilingue sinon nous serons obligés de nous unir au mouvement d'une division française séparée, division qui subviendra sans controverse, aux aspirations et à l'émancipation de la culture française au Manitoba.

Donald Foidart
Président
Conseil d'Administration
le 30 octobre 1981

c.c.:
Mme Joyce Patterson, commissaire, Conseil scolaire de Saint-Boniface
Mme Joan Barker, commissaire, Conseil scolaire de Saint-Boniface
M. Gabriel Girard, commissaire, Conseil scolaire de Saint-Boniface
M. Rénald Guay, commissaire. Conseil scolaire de Saint-Boniface
LA LIBERTÉ
Le Free Press
La Société franco-manitobaine
Mme Jeannine Séguin, présidente, Fédération des francophones hors Québec
La Fédération provinciale des Comités de parents
Le Conseil jeunesse provincial
Comité de parents - École Taché
Comité de parents - École Louis-riel
Comité de parents - École Secondaire - Collège de Saint-Boniface
Comité de parents - École Provencher

La FADOM exprime ses sentiments d'indignation

Monsieur Jim Garwood
Président du Conseil
Commission scolaire de Saint-Boniface
No 4
50, chemin Monterey
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 1X1

Monsieur le Président,

Nous, les membres de l'éxécutif et du Conseil d'administration de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba, désirons par la présente, vous exprimer nos semtiments amers d'indignation, de révolte même, en ce qui concerne la publication des critères requis au poste de Directeur général de la Commission scolaire de Saint-Boniface, par l'annonce parue récemment dans le journal, **LA LIBERTÉ**.

Croyez-vous que nous, les aînés, successeurs de tous ces grands défenseurs de notre langue, notre belle langue française, nous nous permettrons de laisser sous silence une telle anomalie?

Un nombre trop considérable de notre génération a connu cette lutte acharnée, pour dire le moins... (qui ENFIN semblait devoir être "enfouie" à tout jamais), pour ne pas venir appuyer fortement nos groupes et organismes franco-manitobains qui réclament en toute justice que le Directeur qui assumera ce poste dans la Division scolaire bilingue de Saint-Boniface, se doit d'être parfaitement bilingue.

Veuillez, monsieur le Président, nous croire profondément confiants que vous accorderez à cette cause, toute la considération conformément souhaitable et attendue.

Bien à vous

Alice M. Labelle
Présidente de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba

le 4 novembre 1981

c.c.
Mme Joyce Patterson, commissaire
Conseil scolaire de Saint-Boniface;
Mme Joan Barker, commissaire
Conseil scolaire de Saint-Boniface
M. Gabriel Girard, commissaire
Conseil scolaire de Saint-Boniface
M. Rénald Guay, commissaire
Conseil scolaire de Saint-Boniface
La Socière franco-manitobaine;
LA LIBERTÉ;
La Fédération provinciale des Comités de parents;
Mme Jeannine Séguin, présidente
Fédération des francophones hors Québec.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,900 foyers du Manitoba français.

Membre de l'association de la presse francophone hors Québec

APF

Directeur: Claude GAGNÉ
Journaliste: Yvon GIROUX
Publicité: Claude LÉTIENNE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

alphonse© par Daniel TOUGAS et Robert FREYNET



Impromptu

Adaptation, où es-tu?

Trop de contenu québécois, tel est le grand reproche qui a été adressé à Radio-Canada lors des assemblées convoquées par la Société, cette année, et spécialement à celle de Saint-Boniface.

Tel quel, ce reproche est inacceptable. Prenons l'émission de matinée "La vie quotidienne", une de celles mises en accusation. C'est un magazine qui reçoit des invités et des chroniqueurs. On y traite de choses et d'autres; il me semble que ses recherchistes sont à l'affut de tout ce qui peut intéresser la plus large audience. Que tel invité qui a séjourné en Patagonie ou qui a fait une trouvaille soit québécois, cela n'importe pas. Les entrevues et la musique, qu'elle nous parviennent de Rimouski ou de Vancouver, doivent être jugées par leur valeur intrinsèque, non dans l'optique étroite d'un régionalisme qui présuppose qu'on pourrait faire autant et aussi bien ici en français; et à Edmonton, à Régina, aussi?

Il faut avoir vraiment du parti pris pour laisser entendre que, parce que l'entrevue est faite à Montréal, ou que le disque tourne à Montréal, cela n'intéresse que le Québécois! Et plusieurs intervenants à la rencontre du 29 octobre ont manifesté du parti pris.

Je ne veux pas avoir l'air de venir à la rescousse de "La vie quotidienne", Du reste, je ne raffole pas du style ni du rire de Mme Andréanne Lafond. Mais on peut affirmer que l'émission est au moins aussi instructive, variée et actuelle que son pendant au réseau anglais - et qui vient de Toronto -, "Morningside".

Le seul domaine où l'émission tend à être d'intérêt local est celui des arts et des spectacles, trop axé sur Montréal. C'est presque inévitable, quoique là aussi les animateurs se montent conscients qu'ils sont aus réseau.

Je n'en dirais pas autant de l'émission d'après-midi, "Bouchée double", qui est toujours du même côté fantaisiste et utilise le téléphone pour échanger des blagues. (Bien que le vice-président Pierre DesRoches ait noté à Saint-Boniface qu'elle recevait les appels les plus intéressants de l'extérieur du Québec, et qu'elle ait des auditeurs qui en font leur régal ici...)

Là encore, j'y reviens, ce n'est pas la provenance de l'émission qui est à juger, mais sa formule, les propos qu'elle présente, le goût et l'équilibre dans le menu musical.

Ce qui nous amène à un autre dilemme. Trop de parlé et pas assez de musique, de "belle musique", comme on dit?

Au chapitre du parlé il faut distinguer encore. Il y a des émissions de reportage, de réflexion et de dialogues, en fin de semaine surtout qui sont des meilleures, mais qui, par leur nature, n'intéresse qu'une partie du public; et qui n'ont rien à voir avec les propos **ad libitum** d'animateurs fanfarons dont le seul but semble être de passer le temps. Si ce sont les premières qu'on appelle placotage, je dirais: vive le placotage! Et si ce sont les secondes, aux mécontents il reste le choix entre le placotage en anglais et la musique des postes en MF.

Et voilà une autre interrogation. On a évoqué la possibilité d'un deuxième poste français au Manitoba M. DesRoches n'a pas sursauté à cette suggestion; il l'accepterait, censément,si ce n'était l'immuable question des coûts et des ressources. Ce choix existe déjà dans la majeure partie du Canada français.

Et je viens de toucher une autre réalité à laquelle nous n'échapperons jamais. Les représentants de Radio-Canada l'ont rappelé poliment, 95 pour cent du public du réseau français est dans une certaine province. Nous sommes moins de 10 pour cent de population dans une province qui représente moins de 5 pour cent de la population canadienne.

A écouter certains intervenants à l'assemblée du Précieux-Sang, on pouvait penser qu'ils demandaient la lune, ou qu'il vivent dans la lune.

Et il y a eu, en outre, des remarques vraiment farfelues, comme celle concernant la prononciation des noms étrangers, ou celle qui visait la tenue des techniciens!

D'autres observations plus justifiées auraient leurs réponses simplement si les réalisateurs montréalais donnaient des consignes; questions de fuseau horaire, de formules d'annonce, de références au public...

Dois-je préciser - pour ceux qui ne sont pas intéressés à ces rencontres - que les critiques ont visé surtout la production du réseau. La production locale satisfait généralement, à part des questions comme les dispositions horaires, le manque de certaines émissions caractérisées qui ont déjà existé...

Si je ne craignais d'être taxé de nostalgie, je dirais que tous les reproches adressés à la radio en 1981 auraient leur redressement en revenant - par impossible - au régime d'indépendance de CKSB avec affiliation au réseau, tel qu'il a existé déjà.

Les choses étant ce qu'elles sont, il reste à souhaiter une plus grande compréhension entre les centres de décision et les régions, et donc une meilleure adaptation.

Mais, je l'ai dit à des contestataires, l'actif dépasse amplement le passif dans mon bilan d'appréciation - si on me le demande.

Rossel VIEN

La FFHQ réitère sa position constitutionnelle

L'Assemblée générale de la Fédération des Francophones hors Québec a réitéré de façon unanime en fin de semaine sa position constitutionnelle et a précisé une liste de droits fondamentaux qu'elle souhaite obtenir à l'issue du présent processus de révision constitutionnelle.

La présidente de la Fédération des francophones hors Québec, Mlle Jeannine Séguin, a rendu publique cette liste.

"En plus de ce qui nous est reconnu par la loi sur les langues officielles du Canada, les francophones hors Québec ont identifié d'autres droits qu'ils jugent nécessaires et essentiels à leur développement et qu'il veulent garantis effectivement partout au Canada", a déclaré Mlle Séguin.

Ces droits essentiels sont les suivants:

1. Le droit à l'éducation en français, de la maternelle à l'université inclusivement, dans des classes, des écoles et des conseils scolaires qui sont sous le contrôle des francophones eux-mêmes.

2. Le droit à des services sociaux et communautaire en langue française.

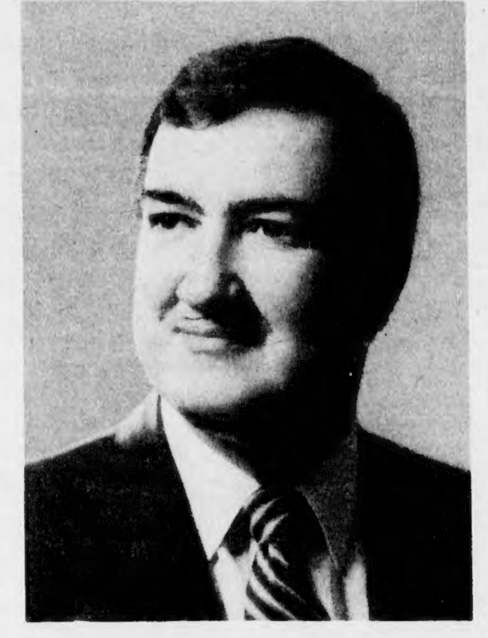
3. Le droit à un appareil judiciaire offrant tous ses services en langue française.

4. Le droit à un réseau de radio et de télévision en langue française reflétant la réalité et les besoins des communautés francophones hors Québec.

5. Le droit à l'usage du français dans les législatures provinciales et dans les services qui en découlent.

"Rien dans ces droits qui sont revendiqués pour tous les francophones hors Québec ne doit être perçu comme devant servir à réduire des droits déjà acquis", a précisé Mlle Séguin.

Georges Provost est reconnu comme un fonceur.



Pour Georges Provost, candidat du Parti conservateur dans Radisson, c'est une première expérience au niveau provincial. Mais sur la scène municipale, il est loin d'être un inconnu. Ancien conseiller à l'ancienne ville de Saint-Boniface de 1966 à 1968, et conseiller du quartier Langevin à la ville de Winnipeg de 1977 à 1980, il a toujours été reconnu comme un fonceur n'ayant pas la langue dans sa poche.

Le candidat aimerait travailler sur plusieurs dossiers advenant son élection. Dans le domaine de l'environnement, il voudrait régler le problème des abattoires, causes des mauvaises odeurs qui indisposent les électeurs de ce comté. Selon lui, les règlements existent mais il s'agirait peut-être de les renforcer afin de permettre un assainissement de l'air. Mais il pense que les inspecteurs sont peut-être négligents dans ce domaine, en n'appliquant pas toujours les règlements à la lettre.

L'ancien président des hôpitaux municipaux encouragerait les personnes âgées à demeurer dans leur maison. Il laisse entendre aussi que deux bâtisses pour les personnes âgées seraient construites par une gouvernement conservateur, soit une à Transcona et l'autre au parc Windsor.

M. Provost prévoit une lutte à deux candidats dans le comté de Radisson, entre lui et le candidat du NPD. Au début de la campagne, il était un peu inquiet quant à ses chances d'être élu, à cause surtout d'un nouveau quartier d'une partie de Transcona qui était considéré comme étant favorable au NPD. Mais selon M. Provost, il y a rencontré beaucoup de jeunes familles favorables aux objectifs du Parti. D'après les résultats de sondage effectué par le Parti conservateur, il remporterait la victoire par plus de 300 votes. Il est également d'avis que le candidat progressiste prendra plusieurs votes au candidat néo-démocrate.

Concernant le sentiment d'anti-francophone souvent rattaché par les gens à son Parti, M. Provost estime qu'à l'exemple du NPD avant l'arrivée de M. Desjardins, l'élection de quelques francophones changerait cette image.

Mais le vote donné au candidat libéral (environ 1000), lors de la dernière élection, sera très important pour les trois candidats en présence, puisque pour cette élection le Parti libéral n'y est pas représenté. Le candidat sachant le mieux s'attirer les faveurs de ces électeurs aura de très bonnes chances de l'emporter le 17 novembre.

Yvon GIROUX

Le Parti progressiste est là pour y rester

Le candidat progressiste dans Radisson, M. Joël Morassutti en est un autre qui se présente pour la première fois sur la scène provinciale. Comme Manitobain, il est dégoûté de l'inaction du gouvernement Lyon, de son manque de responsabilité et de ses promesses brisées notamment dans le domaine de la responsabilité fiscale. Il se dit déçu par le NPD, qui selon lui, n'offre pas d'alternative aux Manitobains.

Il s'élève également contre ce qu'il considère être une campagne de "Père Noël". "Tous les autres partis politiques font des promesses à coup de millions, mais aucun n'a le courage de dire d'où viendra cet argent".

Le candidat déclare que le gouvernement ne peut plus opérer avec un déficit de l'ordre de $450 millions qu'a laissé les conservateurs. "À cause de cette dette, il faudra maintenant se serrer la ceinture". Le gouvernement élu le 17 novembre devra augmenter les revenus de la province par le biais des impôts et se servir de ces revenus de façon plus efficace, poursuit M. Morassutti.

M. Morassutti fut un des premiers à se joindre au nouveau Parti et à travailler à son organisation. Le candidat estime travailler pour l'avenir afin que le Parti soit plus fort à la prochaine élection, qui ne serait pas si lointaine puisqu'il prévoit l'élection d'un gouvernement minoritaire. "Lors de l'élection, ceux qui ont déclaré que le Parti progressiste n'était que de la poussière entre les pages de l'histoire du Manitoba s'apercevront que le Parti est là pour y rester".

Selon lui, si le Parti fait élire quelques candidats après une si courte existence, celui-ci aura prouvé qu'il deviendra un sérieux prétendant au pouvoir dans les années à venir. Quoiqu'il advienne le soir de l'élection, les progressistes seront au travail le 18 novembre, affirme le candidat.

Il déplore le fait que son Parti n'ait pas de ressources financières suffisantes pour faire la lutte aux autres Partis politiques. "Le budget provincial de notre Parti est moindre que le budget moyen des candidats des deux principaux Partis, et chaque candidat du parti progressiste doit financer sa propre campagne électorale.

En ce qui concerne Radisson, il considère que les électeurs sont aux prises avec les problèmes typiques des Manitobains des régions urbaines. Il ajoute "qu'ils en ont marre de payer des impôts qui ne leur rapportent rien".

Il est persuadé que son Parti représente la seule alternative offerte aux Manitobains et que l'élection du 17 novembre prouvera que le Parti libéral sur la scène provinciale n'existe pas.

Yvon GIROUX



Les timbres de la saison des fêtes

L'honorable M. André Ouellet, ministre responsable de la Société canadienne des Postes, a annoncé que le 16 novembre prochain, les Postes canadiennes émettront trois timbres de Noël. Ces timbres marqueront le bicentenaire du premier arbre de Noël illuminé dressé à Sorel au Québec par une famille allemande.

Comme le soulignait le ministre des Postes, "les Canadiens d'origine allemande participent depuis plus de 300 ans au développement économique, social et culturel du Canada. L'introduction de l'arbre de Noël illuminé est une de leurs contributions les plus évidentes et durables à nos traditions et à notre mode de vie".

C'est en 1781, à Sorel au Québec, au foyer de Mme Friederike von Riedesel et son époux, Friedrich, que fut innovée au Canada la tradition de l'arbre de Noël illuminé.

Le général Friedrich von Riedesel et sa famille arrivent au Canada en 1776. Il mène un contingent de renfort allemand venu au Canada au moment de la révolution américaine. Mais il est capturé et vit deux ans en captivité, passe deux autres années aux États-Unis, retourne au Québec en 1781 et est posté à Sorel. Pour célébrer la fête de Noël, Mme Friederike Riedesel conçoit l'idée de dresser un arbre de Noël illuminé. Ce fut la naissance de cette tradition au Canada. Vers la fin du XIXe siècle, même les nouveaux colons des Prairies ne pouvaient se passer d'un arbre de Noël. Ainsi, cette coutume, introduite au Canada français par l'épouse d'un général allemand au service des Anglais, s'est graduellement répandue dans le pays tout entier.

Les trois timbres de 15 c. ont été réalisés par l'artiste torontoise Anita Kunz, Canadienne d'origine allemande. Le timbre de 1781 représente un arbre orné à la façon dont la baronne von Riedesel l'aurait fait; celui de 1881, un arbre enjolivé selon les goûts de la fin du XIXe siècle et le timbre de 1981, un arbre moderne tout illuminé et décoré de boules transparentes.

C'est la première fois que les Postes émettent des timbres de Noël d'une seule valeur, ceci afin d'encourager l'envoi de cartes de Noël et d'agrémenter la sélection de timbres des fêtes.

Les timbres seront tirés à 200 400 000 exemplaires et seront imprimés par Ashton-Potter de Toronto.

Prix Champlain



Le 8 octobre dernier, le Conseil de la vie française en Amérique, lors de ses assises annuelles, remettait à M. René Dionne, d'Ottawa, le prix littéraire Champlain 1980, pour son oeuvre Antoine Gérin-Lajoie, homme de lettres. Ce prix littéraire est doté d'une bourse de $1,000.

Ce concours s'adresse aux francophones vivant dans des milieux minoritaires du Canada ou des États-Unis qui produisent une oeuvre littéraire, quels qu'en soient la matière et le sujet et les Québécois qui produisent une oeuvre littéraire portant sur les francophones en situation de minorité.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser au siège social du Conseil de la vie française en Amérique, 59 rue d'Auteuil, Québec, tél: (418) 692-1150.

Selon M. Desjardins, il faut débarrasser le Manitoba de M. Lyon

M. Laurent Desjardins député néo-démocrate sortant de la circonscription de Saint-Boniface compte 22 années d'expérience à titre de député. Il a cependant songé à quitter la politique après la défaite électorale de son parti en 1977 et le départ de M. Schreyer.

Mais après ce moment de déception, le goût de travailler lui est revenu, mais la raison principale qui a motivé sa décision c'est le désir de débarrasser le Manitoba de M. Lyon. "Je suis encore plus anti-conservateur, que je suis contre n'importe quel autre parti".

Advenant sa réélection, il aimerait travailler pour les personnes âgées. "Il faut leur donner une chance de se tenir en groupe afin qu'elles deviennent une force". Il faudra aussi que l'on reconnaisse une chaire universitaire en gérontologie, selon M. Desjardins. Il désire également promouvoir des programmes permettant aux personnes âgées de se divertir, "car moi j'aimerais mieux mourir de faim que d'ennui".

Il vise dans un autre domaine à accélérer le développement des services en langue française au Manitoba, au moins sur les services les plus utilisés par la population manitobaine (les permis de conduire, les certificats de naissance, dépliants du gouvernement). De plus certains services offerts par des ministères, tels que le ministère de la Santé et le ministère des Sports et loisirs seraient accessibles en français.

M. Desjardins tient beaucoup à sa réputation de bon administrateur qu'il s'est mérité alors qu'il dirigeait le ministère de la Santé. Pour cette raison et à cause de sa vaste expérience, il s'est vu confimer par M. Pawley qu'il aurait un



rôle assez important à jouer au sein de son gouvernement, s'il est réélu et si le NPD est élu.

Dans le but d'aider l'économie, il verrait d'un bon oeil la construction de loyers à prix modique et ferait des efforts pour attirer des industries dans la région. Il aimerait aussi, participer au développement du nord de Saint-Boniface dans la région de la rivière Seine.

"Les gens comprennent ce que j'ai fait lorsque j'ai changé de parti, ils savent que je n'ai pas été opportuniste pour Laurent Desjardins, mais pour les gens de Saint-Boniface". Le candidat, lors de son porte à porte, a rencontré des personnes qui votaient habituellement pour le Parti libéral et qui lui ont promis de voter NPD pour la première fois de leur vie.

Yvon GIROUX

Le candidat Laurent Desjardins prend la vedette

Le cadidat néo-démocrate de Saint-Boniface, M. Laurent Desjardins, s'est servi de son expérience pour mener le débat l'opposant au progressiste de La Vérendrye M. Alphonse Fournier. Ce débat organisé par l'Association des étudiants du Collège Universitaire de Saint-Boniface, devait en principe opposer les candidats de ce comté en vue de l'élection provinciale. M. Savoie, entre autres, était retenu par des obligations sur la scène municipale.

M. Jean-Louis Rocan était le président de ce débat, tenu mercredi soir dernier. Un groupe de quatre personnes formé de MM. Roger Léveillé de Radio-Canada, de Raymond Hébert professeur et journaliste pigiste, de Francis Potié du REVEIL et de Yvon Giroux de **LA LIBERTÉ**, posait trois questions chacun aux candidats et ensuite les gens de l'assistance avaient la possibilité de poser leurs questions.

M. Desjardins en a profité pour mentionner entre autres choses, que lorsque les conservateurs se sont faits élire en 1977, ils voulaient se débarrasser des socialistes et couper le nombre de ministres, qu'ils trouvaient trop considérables. Il a alors souligné le fait qu'il y a maintenant trois ministres qui font le travail qu'il faisait à l'époque.

Il a fait de plus la comparaison entre M. Lyon, qui se permet de crier toutes sortes de bêtises aux gens et son chef M. Pawley, qui ne paraît peut-être pas très bien à la télévision, mais qui est un homme honnête, sincère et qui travaille bien. Il l'a d'ailleurs comparé à M. Stanfield, ancien chef des conservateurs fédéraux, et selon M. Desjardins, ceux-ci seraient très heureux de l'avoir présentement.

Les deux candidats se sont montrés indignés par la dette publique qui a augmenté de $800 par Manitobain, sous l'administration du gouvernement conservateur. M. Desjardins a précisé que les objectifs pour les conservateurs sont d'avoir le moins de gouvernement possible et le moins de programmes sociaux possibles.

M. Desjardins ne s'est pas trop montré déçu par la maigre foule présente. Il s'est dit persuadé que les personnes présentes vont en parler à d'autres et que de toute façon c'était une responsabilité de venir lorsqu'on était invité.

Yvon GIROUX

Retour des courses sous harnais

Après de fructueuses négociations avec le gouvernement provincial et l'Association des Conducteurs sous harnais du Manitoba, Mme Adrienne Gobuty, présidente de l'"Assiniboia Downs", est heureuse d'annoncer le retour des courses sous harnais.

Les courses sous harnais avaient cessé leurs activités à l'automne 1976. Depuis ce temps l'Association des Conducteurs maintenait ce sport en vie grâce à un programme d'été, connu sous le nom du Parcours sous Harnais du Grand Manitoba. Malheureusement, sans un site permanent dans la ville de Winnipeg, les courses sous harnais ont été dans l'impossiblité de se développer à un degré de popularité atteint dans d'autres villes canadiennes.

Dans le but d'assurer le succès des programmes d'hiver des courses sous harnais tenues pour la première fois à Winnipeg, les dirigeants de la piste dépenseront plus de $300,000, pour aménager la piste principale et les estrades afin d'offrir les meilleures conditions possibles pour les 10 programmes. Des bourses minimum de $750 de la course seront garanties.

Le programme d'hiver a commencé le Jour du Souvenir, mercredi le 11 novembre à 13h30. Au cours du mois de novembre, les courses auront lieu les mercredis et vendredis à 19h, et les samedis et 'dimanches après-midi à 13h30. Pour le mois de décembre les programmes se dérouleront les vendredis en soirée à 19h et les samedis et dimanches après-midi à 13h30



Concours Aurèle Seguin pour auteur-compositeur-interprète

Le Conseil de la Vie française en Amérique en collaboration avec la Fédération culturelle des Canadiens français et l'Association de la presse francophone hors Québec lance un concours pour AUTEUR-COMPOSITEUR-INTERPRÈTE.

THÈME: Mon coin de pays.

PRIX: Bourse de 1,500$ devant être utilisée à des fins de stages de formation ou de perfectionnement artistiques.

DATE LIMITE DE L'INSCRIPTION: le 15 janvier 1982

DATE LIMITE DE SOUMISSIONS D'OEUVRES: le 12 février 1982.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ:

- le concours s'adresse à tout(e) auteur-compositeur-interprète de la relève francophone à l'extérieur du Québec
- musique et texte originaux (ils n'auront donc jamais été publiés, ni enregistrés)
- enregistrement de la chanson sur cassette accompagné du texte et de la musique
- chaque auteur-compositeur-interprète peut présenter plus d'une composition
- le jury sera composé de personnes des milieux artistique et littéraire.

Le nom de la personne gagnante sera proclamé le 19 mars 1982.

- Sans accorder d'autre forme de compensation, le Conseil de la Vie française en Amérique et la Fédération culturelle des Canadiens français acquerront les droits d'auteurs des oeuvres soumises relatifs à la reproduction et à la diffusion.

- Les oeuvres qui n'auront pas été choisies pourront être retournées, sur demande, à leur auteur.

- Le comité organisateur décline toute responsabilité en ce qui concerne les dommages ou les pertes qui pourraient survenir pendant le transport.

- De plus, le comité organisateur ne sera pas tenu de justifier les décisions du jury de sélection.

Adresser tout envoi à:

La Fédération culturelle des Canadiens français
a/s La responsable des communications
C.P. 26, succursale Norwood Grove
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B8

Avant-propos

LES AVENTURES DE TI-JEAN LAMOUSSE

Les traiteurs de l'ouest-canadien furent les premiers à vendre des liqueurs aux indiens. Les compagnies de traite; l'XY fut plus tard absorbée par la Compagnie du Nord-Ouest et celle-ci fut finalement amalgamée avec la Compagnie de la Baie d'Hudson. Entre les compagnies de traite comme la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest la compétition était ardente. Si une compagnie vendait des liqueurs aux Indiens pour les attirer, l'autre était obligée de faire de même. L'Indien qui aimait les boissons enivrantes, aurait pour en avoir, donné sa femme et même ses filles en bas âge! Les traiteurs pour obtenir les fourrures des Indiens étaient presque obligés de leur donner des liqueurs! Dans bien des cas le traiteur baptisait sa boisson en y ajoutant de l'eau. Plus tard en plus de l'eau ils ajoutaient quelques produits chimiques ou remèdes qui étant très forts brulaient la gorge de l'Indien sans l'enivrer, ensuite, plus tard les traiteurs indépendants y ajoutaient même du tabac, alors, le pauvre Indien qui avait bu ce mélange, vomissait à pleine bouche. Il semble que dans bien des cas, que plus l'Indien était malade plus il croyait qu'il avait bu une liqueur tellement forte qu'il en ressentait les effets pour plusieurs jours. Apparamment les grandes compagnies n'étaient pas en faveur de vendre des liqueurs aux Indiens: car l'Indien devenu ivrogne ne chassait plus, il ne voulait pas s'éloigner de l'endroit où il pouvait obtenir quelque chose à boire. Alors, il demeurait près des postes espérant obtenir de la boisson. Leurs familles manquant de tout, leur pauvreté devenait extrême.

Il était beaucoup plus facile pour l'Indien d'obtenir des liqueurs des traiteurs américains: Le fait que la plupart des tribus du Nord-Ouest canadien demeuraient loin au nord de la frontière américaine et que les compagnies de traite américaines n'avaient pas le droit d'apporter des marchandises en territoire canadien aidait. Mais les traiteurs indépendants le firent. Ils traversèrent la frontière et construisirent des postes à la montagne Cyprès. Apparamment ces Américains venaient du Fort Benton au Montana. Le bison se faisait de plus en plus rare et la montagne Cyprès était le dernier endroit où le bison était en abondance.

Ces Américains en plus de faire la traite des fourrures pour lesquelles ils échangeaient de la mauvaise boisson étaient ce que les gens appelaient des "wolfers". Ils chassaient le loup, le grand loup gris, qu'on appelait à l'époque "buffalo wolves" ou "loup à baffalo" (du fait que la principale nourriture de ces loups était la chair de bison). Mais les "wolfers" ne se servaient pas de pièges ni de carabines. C'étaient des empoisonneurs, ils se servaient de poison! Ils n'étaient aimés des personnes. Les Indiens qui trouvaient un animal mort, par exemple en hiver, en mangeaient et s'empoisonnaient. L'Indien dont le chien servait de bête de somme, perdait ses chiens, empoisonnés. Le rancher perdait des bêtes à cornes, des chevaux, des moutons qui mangeaient l'herbe sur lequel la bave de l'animal empoisonné était tombée.

En 1872, ces Américains avaient trois postes de traite sur une petite coulée (ruisseau) située sur le versant nord de la montagne aux Cyprès. C'est au printemps de 1873 que vint la nouvelle du massacre de la montagne aux Cyprès. Pascal Breland, traiteur libre, surnommé "le roi des traiteurs" Pascal, plus tard, l'Honorable Pascal Breland, juge, conseiller législatif, est représentant du gouverneur Morris auprès des Indiens du Nord-Ouest.

Pascal à l'automne de 1873 (au service du gouverneur Morris) avait visité La Butte de Sable (1) (Saskatchewan). Il avait rencontré le 16 octobre 1873, Clémence, fille d'Olivier Monette dit Belhumeur, épouse de Samson Breland, (neveu de Pascal). Clémence avait été témoin du massacre et Pascal avait recueilli son témoignage: ce document est daté du 17 décembre 1873. Clémence était au poste d'un des traiteurs américains du nom de George Harmon. Celui-ci avait eu un cheval volé par un Indien, de la tribu des Assiniboines, qui avaient leur campement non loin du poste. Ce matin-là, un des Assiniboines avait ramené le cheval d'Harmon, qui le récompensa de deux gallons de liqueur pure. (Ce qui veut dire que si c'était de la bonne boisson, on pouvait y ajouter le même montant d'eau, ce qui ferait quatre gallons). L'Indien partit avec ses deux cruches. Harmon dit à Clémence, "L'Indien n'est pas satisfait il aurait voulu avoir d'autre chose qui aurait eu plus de valeur que les deux gallons de liqueur, mais qu'il se contente de ce que je lui ai donné!" Harmon mit des enfarges à son cheval et le lâcha pour qu'il puisse paître près du poste. De temps à autre il regardait par la porte pour voir si son cheval s'éloignait. Pendant ce temps un groupe d'Assiniboines (avec leurs femmes et enfants) étaient près du poste. "Ils fêtaient" avec la boisson que Harmon avait donné pour son cheval. Tout à coup Harmon qui regardait par la porte entrebaillée dit, "Je ne vois plus mon cheval, les Assiniboines l'ont encore volé. Si ils ne me le ramènent pas, je veux qu'ils le remplacent par un autre!" Et criant très fort pour que les Assiniboines l'entendent, il dit, "Je vais tirer sur les Assiniboines, qu'ils ramènent mon cheval ou bien je tire!" Au même instant un autre traiteur américain voisin d'Harmon, entrait, il dit à Harmon, "Vous êtes mieux d'attendre un peu, les autres traiteurs des alentours nos amis, vont nous aider!" Une demi-heure plus tard les autres arrivaient. Les Américains commencèrent à se disputer avec les Assiniboines et ça tourna en chicane. Tout d'un coup les Américains commencèrent à tirer sur les Assiniboines qui eux n'étaient pas armés. Les Assiniboines envoyèrent les femmes et les enfants du côté de leur campement,



mais plusieurs furent tués en essayant de sauver la vie soit de leurs femmes ou de leurs enfants. Rendus à leur campement les Indiens s'armèrent, mais ne purent arrêter les Américains qui les chassèrent de leur camp. Clémence termine son témoignage en disant, "La bataille qui avait commencé vers midi se termina à la brunante". (crépuscule) Selon celle-ci un grand nombre de femmes et d'enfants étaient ivres!

Quand la nouvelle du massacre parvient à Ottawa le résultat fut la formation de la "North-West Monted Police", aujourd'hui la Gendarmerie royale canadienne.

Ils se rendirent à la montagne aux Cyprès et sur le versant nord y construisirent un poste; le Fort Walsh qui remplaça l'infame "Fort Whoop-Up" des contrebandiers américains.

Il y a 60 ans l'Indien buvait de l'eau de Floride, si il en renversait sur lui, au moins il sentait bon. Il y a 50 ans il buvait de l'essence de citron ou de vanille. Aujourd'hui il fait du progrès il se désinfecte avec du "Lysol", en le buvant! D'après ce que j'ai vu des buveurs de "Lysol", peut-être qu'ils sont désinfectés, mais une chose est certaine ils sont pétrifiés!

Henri LÉTOURNEAU

Suite prochainement

(1) Il y a beaucoup de Buttes de Sable en Saskatchewan, alors c'est difficile de dire où celle-ci est située mais on pense que ce serait celle se trouvant sur la rive sud de la rivière Saskatchewan.

Choralies 1982

MM. Guy St-Jean et André Beaumier, respectivement président et directeur musical de l'Alliance chorale canadienne, étaient de passage à Saint-Boniface en fin de semaine dernière pour contribuer à la mise en chantier des Chorales 1982 qui auront lieu durant la semaine du 31 juillet au 7 août.

Ces deux personnes sont venues prêter main forte à la directrice générale Marie Fournier et au vice-président Emile Hacault, de l'Allicance chorale Manitoba, afin de mettre en place les structures permettant de recevoir 1500 personnes venant chanter et de voir à l'animation durant huit jours, de ces Choralies.

Le mouvement poursuit toujours deux vocations, tout d'abord le chant choral et ensuite l'unité nationale francophone. Au fil des ans, c'est le seul organisme culturel qui s'est maintenu pan-canadien.

M. St-Jean considère Saint-Boniface comme étant le site idéal pour les Choralies internationales. Les participants n'auront pas de grandes distances à parcourir car tous les hôtels sont près des lieux où se tiendront les activités.

La Saint-Hubert à l'Union nationale française (U.N.F.)

Les convives qui, dans la soirée du samedi 24 septembre, entraient au siège de l'Union nationale française pour célébrer la Saint-Hubert, apercevaient immédiatement un immense tableau champêtre évocateur des parties de chasse, des fusils de tous calibres ornaient les murs au milieu de divers spécimens de gibier empaillé.

Après une telle vision chasseresse, il ne fallait pas que les convives fussent déçus, et ils ne le furent pas. Comme à l'accoutumée, le président du comité des fêtes, avait soutenu sa réputation en préparant pour les membres un "pâté Braco" dans les meilleures traditions de la Saint-Hubert, suivi de cailles sur canapés dignes des grands gourmets, sans compter le fromage et le dessert qui gagnèrent tous les suffrages.

Ce repas mémorable mit toute l'assemblée de bonne humeur, et l'on dansa allègrement jusqu'à une heure avancée de la nuit. Il y eut également des jeux de société, des tombolas avec des prix offerts par des commerçants de la ville, des rondes et des chansons dans une ambiance typiquement française. Ce fut aussi l'occasion d'échanger des adieux touchants avec M. et Mme Beltrand, les propriétaires bien connus de la pâtisserie "La Tour Eiffel", qui doivent se retirer en France après avoir participé aux activités de l'UNF pendant de nombreuses années. Bonne et heureuse retraite, M. et Mme Beltrand, ne nous oubliez pas trop sous le soleil de France!





Une orientation nouvelle

Au cours de cette soirée réussie en tout point, on n'aura pas été sans remarquer la présence de plusieurs personnalités à la table d'honneur, notamment M. Vannini, Consul de France et Madame, M. Hullen président de l'Alliance française et Madame, et M. J.L. Danguy président du Comité français au Folklorama et Madame.

La présence de MM. Hullen et Danguy ainsi que de M. Périsse le Président de l'Union nationale française, dépassait le simple pacte d'amitié pour symboliser les efforts conjoints qui uniront ces personnes dans un proche avenir, C'est en effet au cours de l'été 1982 que l'Alliance française et l'Union nationale française ouvriront ensemble le premier pavillon français qui eut jamais existé au Folklorama de Winnipeg. Un comité jeune et dynamique a été créé. La tâche n'en sera pas moins dure, exigeant la persévérance de chacun et la coopération étroite des associations participantes, requérant aussi l'assistance des pouvoirs publics et des organismes officiels.

Le bal musette à l'UNF

La prochaine séance aura lieu dans la soirée du **samdedi 5 décembre 1981** au siège de l'Union nationale française, 541, rue Giroux à Saint-Boniface où l'on fêtera le bal musette.

On tient de source sûre que le buffet sera copieux et qu'une soirée dansante suivra avec des jeux des chansons, des surprises...

Voici donc une date à noter sur votre calendrier: le **samedi 5 décembre 1981 bal musette à l'UNF**. Ouverture des portes à 18h30.

La réputation des réunions de l'Union nationale française et le nombre des membres allant grandissant, on ne saurait trop recommander de réserver ses places à l'avance. On peut faire ses réservations en téléphonant à:

Claude au No 233-2362
Bernard au No 257-4298
Laurence au No 233-0663
Eloi au No (1) 347-5622 pour la région de Saint-Pierre et Saint-Malo

Encore un autre objectif

Il y a près de 75 ans que se formait à Saint-Boniface, l'Union nationale française qui devient ainsi l'une des plus anciennes associations de la région. Et pourtant, rien n'est resté des documents qui ont marqué la naissance de cette société. En outre, les archives témoignant des activités passées de l'UNF ont presque totalement disparu.

Cette année est la première où, sous la direction du premier vice-président de l'UNF M. de Leyssac, des articles relatant les activitée de l'UNF ont été publiés régulièrement dans la presse locale. Il existe aussi des photos publiées ou non, des illustrations et des rapports qui méritent d'être conservés.

L'un des objectifs de l'Union nationale française sera précisément de former un premier album 1980 - 81 à partir des documents existants. On recherche des jeunes membres qui aimeraient participer à la composition de cet album. Pour de plus amples renseignements on est prié d'appeler M. de Leyssac André au No 949-1179 après 17 heures.

A. de LEYSSAC
Cté de publicité de l'UNF

Folle Avoine s'ajoute à la série "Les spectacles enchanteurs"

L'ensemble musical **Folle Avoine**, bien apprécié par le public franco-manitobain, viendra agencer ses talents à ceux des Danseurs de la Rivière-Rouge pour vous présenter un spectacle très vivant les 14 et 15 mai 1982 à 20H30.

Folle Avoine remplacera Les blés au vent lors de ce sixième spectacle de la série "Les spectacles enchanteurs".

Folle Avoine est un ensemble musical familial composé de sept membres de la famille Emile Campagne. Aline, Suzanne, Solange, Carmen, Paul, Annette et Michelle chantent depuis leur tendre enfance, autour du piano à la maison, aux festivals communautaires, aux soirées de variété, aux réunions, aux congrès, pour des assemblées diverses. Individuellement ou ensemble, ils savent charmer par leur enthousiasme et chaleur sur scène.

Le groupe existe depuis le mois d'octobre 1979, quand quatre membres émigrent du village natal, Willow Bunch en Saskatchewan, à Saint-Boniface au Manitoba. Les autres membres du groupe se rendent au Manitoba à plusieurs occasions, tel Folklorama 1980, la fête de la Saint-Jean à La Broquerie en juin 1980, le Festival du Voyageur 1981 et Folklorama 1981, pour donner des spectacles. En plus, ils participent à quelques émissions pour Radio-Canada: la trame sonore pour une émission traitant du centenaire de la Saskatchewan, "Kisiskatchewan", réalisée par François Savoie, le "Télérelais" dans le cadre du Festival du Voyageur 1981, trois émissions de "Voix et rythmes du pays" en décembre 1979, avril 1980 et décembre 1980, réalisées à Régina et à Winnipeg et "Propulsion", à Montréal, en octobre 1980.



La musique qu'ils chantent est variée et dynamique. Ils puisent du folklore canadien-français, de la tradition métisse et de la chanson contemporaine française, en y ajoutant des compositions originales et des harmonisations nouvelles. Violon, guitare, contrebasse électrique, piano, mandoline, flûte traversière, cuillers, pieds, percussions, et voix se mélangent à volonté - le style est entraînant et vivant, la joie de vivre est en évidence et se répand sans efforts.

Un nouveau membre au bureau de direction de l'Association chiropratique



Le docteur Henri Marcoux de Saint-Boniface a assumé ses fonctions en tant que nouveau membre du bureau de direction de l'Association chiropratique canadienne lors du récent congrès annuel, tenu à l'hôtel Park Plaza de Toronto. Le docteur Marcoux a gradué en 1966 du "Canadian Memorial Chiropractic College" de Toronto.

Beausoleil-Broussard en spectacle au CCFM

Les 20 et 21 novembre prochain nous aurons la chance de goûter la culture acadienne lorsque nous accueillerons le célèbre groupe traditionnel folk Beausoleil-Broussard. Aux points de vue musical, historique et culturel, c'est une expérience à ne pas manquer.

Ce groupe, dont les débuts remontent au début de l'année 1977, puise son nom à même les archives. Joseph Broussard, dit Beausoleil, fut l'un des chefs de mouvement qui conduisit par voie de mer, d'abord aux Antilles françaises, puis de là, au pays des Bayous, des centaines de détenus, prisonniers d'Halifax. Le bateau qui servit à ces peuples fut arraché des mains des Anglais lors d'une mutinerie organisée par Beausoleil au moment de la déportation de 1755.

"Au délà des qualités individuelles des musiciens, la plupart de formation classique, c'est la très grande cohésion du groupe qui en fait probablement le meilleur actuellement du Canada français, version accoustique de Beau Dommage, par la qualité et la popularité". La Tribune.

Beausoleil-Broussard a ce redoutable avantage de soigner à la perfection ses morceaux, les travail lant sans relâche pour qu'ils sortent du contexte traditionnel Folk. Redoutable, parce que, en plus des splendeurs de leurs compositions, les morceaux de Beausoleil racontent la vie d'un peuple, les Acadiens. Et ce quatuor sait parfaitement mettre en valeur toutes les histoires et légendes qui entourent la naissance de cette "ethnie", brimée, déportée, écartelée.

La Montagne

La SFM rend visite à La Montagne

Une assemblée régionale de la Société franco-manitobaine eut lieu dans la Montagne le mercredi 28 octobre, plus précisement à Notre-Dame-de-Lourdes.

La représentation était assez bonne une quarantaine de personnes dont 25 de Saint-Léon.

La présidente, Mme Gilberte Proteau, y était avec plusieurs membres de l'exécutif, ainsi que la directrice-générale, Mme Lucille Roch et quelques employés.

Mme Proteau nous fit un historique de la SFM pour commencer. C'est bon de se rappeler nos débuts afin de bien s'orienter.

Il fut question entre autres de l'approche des ministres du gouvernement pour des services en français, de l'économie, des entreprises, des agents de développement communautaire et Presse-Ouest (La Liberté).

C'est à ce dernier sujet que l'assistance avait certaines inquiétudes. Mme Proteau nous a assuré que la SFM n'était pas responsable des changements effectués dernièrement à **LA LIBERTÉ**. Leur seul devoir en tant que propriétaire c'est de nommer le conseil d'administration, qui lui ensuite a entière responsabilité du journal et de ses employés. Une chose qui pourrait être améliorée au conseil d'administration serait d'avoir une continuité au conseil, c'est-à-dire que deux ou trois personnes soient élues pour deux ans, au lieu de tout changer le personnel tous les ans.

Pour ce qui en est de l'agent de développement communautaire, il n'y en a encore qu'un seul, C'est Alfred Fortier qui oeuvre dans la Montagne. Ce stage est encore à l'état expérimental. Si cela se prouve très pratique et profitable pour la région, d'autres agents pourront être nommés pour les autres régions telle La Seine, la Rivière-Rouge.

Nous nous sentions à l'aise pour questionner, surtout lorsque nous étions divisés en groupes avec un membre de l'exécutif comme chef qui pouvait nous renseigner.

Tous semblaient satisfaits d'une telle assemblée et espèrent qu'il y aura encore d'autres assemblées semblables dans la région.

Marie C. LABOSSIÈRE

Un nouveau président à la CECC

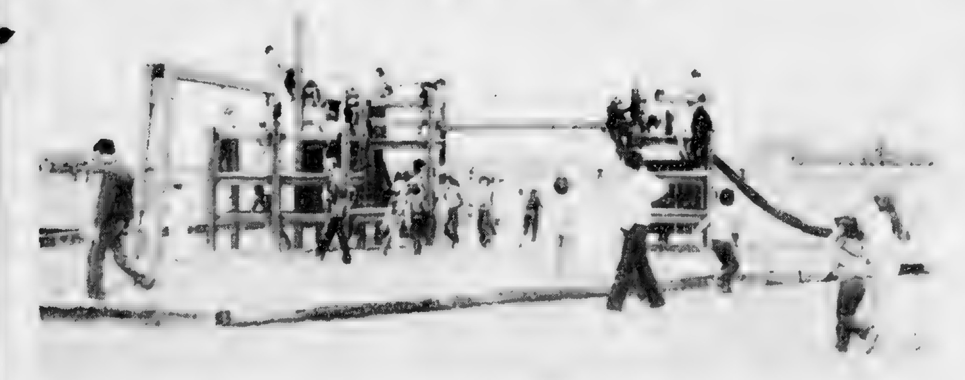
L'archevêque de Grouard-McLennan (Alberta) Mgr Henri Légaré, o.m.i., a été élu Président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) lors de l'Assemblée plénière annuelle des évêques canadiens qui étaient réunis à Ottawa du 26 au 30 octobre dernier.

Le nouveau Président de la CECC remplace Mgr Joseph N. MacNeil, archevêque d'Edmonton, qui occupait ce poste depuis novembre 1979.

Mgr Légaré est né le 20 février 1918. Il a été consacré évêque le 9 septembre 1967, moment où il devenait responsable du diocèse de Labrador-Schefferville (Québec). Le 21 novembre 1972, il était nommé archevêque de Grouard-McLennan, diocèse au nord de l'Alberta qui compte une population catholique de quelque 30,000 habitants.

Sainte-Agathe

Le nouveau terrain de jeux



Petit à petit, pendant les premières semaines de septembre, on a vu s'élever une nouvelle structure récréative dans la cour d'école de Sainte-Agathe. Ce projet fut réalisé grâce à la participation des citoyens de Sainte-Agathe et d'Aubigny, soit par leur contribution financière à un "patin-thon" organisé par les étudiants de l'école, soit en prêtant main forte aux travaux de construction. La générosité des différents organismes de la communauté est, en particulier, à souligner pour leurs importantes contributions financières: l'école est très reconnaissante envers la Ligue des femmes d'Aubigny, les Chevaliers de Colomb de Sainte-Agathe, le Club des "Snow-Goers", la Municipalité de Ritchot et la Division scolaire de la Rivière Rouge. On n'en finirait pas de mentionner toutes les personnes qui ont contribué (machineries et équipement nécessaires aux travaux). Sous la direction de M. Raymond Ouimet, plusieurs parents, amis et étudiants se rassemblaient sur les lieux, en soirée et le samedi, pour travailler à ériger la structure en question. Pendant la journée, nos deux concierges, MM. Dorge et Nolette prenaient la relève pour faire avancer les travaux. En somme, ce fut un véritable effort communautaire que les villages de Sainte-Agathe et d'Aubigny se doivent d'applaudir et le résultat visible en est l'attestation: une belle structure, en bois de pin rouge, s'élève dans la cour d'école avec escaliers et échelles, glissoire, pneus, cordon d'acier, comptoir de jeu, poteau de descente et barre fixe. Autour de cette structure, une immense boîte de sable dans laquelle peuvent s'amuser les enfants - un petit coin de terre dans Sainte-Agathe où il n'y a pas de "gumbo".

Pendant les récréations et en soirée, nombreux sont les étudiants, les jeunes et moins jeunes enfants qui en profitent et qui s'amusent sur le terrain de jeux. Tout cela, malgré le fait que la structure ne soit pas complètement terminée: quelques pièces doivent s'ajouter pour compléter une balançoire avec pneu ainsi qu'un pont de pneus. Au printemps s'ajouteront des banc pour le confort des moins courageux et, il paraît même que, dans les annés à venir, pourront apparaître d'autres structures pour complémenter celle qui déjà a été construite. BRAVO et FÉLICITATIONS AUX PARENTS, AMIS et ÉTUDIANTS qui ont rendu possible la réalisation de ce beau projet.

Marc BEAUDRY

Saint-Adolphe

À l'École de Saint-Adolphe

Déjà au-delà de 2 mois que les classes ont recommencé avec les activités, sports et sans oublier, la fameuse construction. Nous aurons finalement une école presque neuve d'ici au 25 novembre. Cette date est très importante car c'est l'ouverture officielle de notre nouveau bâtiment. L'ouverture se fera le soir à 20h. Durant ce même après-midi, les élèves auront une petite fête pour eux. Tous, parents & amis de l'Ecole Saint-Adolphe sont invités à venir fêter le 25 novembre prochain. D'ici-ce-temps, nous aurons à vivre avec l'inconvénient d'une construction.

De plus, l'école devient de plus en plus très communautaire. Il serait juste de dire que tous les soirs quelques activités ont lieu dans les murs de notre école: groupes communautaires, scouts, guides, entrainement physique & autres. La communauté supporte et encourage l'utilisation maximum de l'école.

En bref, ce fut un début d'année mouvementé avec tout ce va-et-vient. Nos activités scolaires reprennent à grande allure: préparation pour le concert de Noël, boîte à chansons, théâtre, opérette et sorties diverses des classes.

Une messe chantée

Dimanche, le 8 novembre en l'église de St-Adolphe les élèves de la 4e et 5e années françaises ont vécu une messe chantée. Pendant deux semaines ils avaient préparé des chants, des prières et des gestes pour réellement vivre la messe d'une façon active. L'apogée fut beaucoup appréciée par l'assemblée et ce fut une formidable expérience d'apprentissage et de partage pour les élèves. Un grand merci, à Sr Carmelle Gosselin qui a coordonné cet événement.

Denise HANCOX

Edmée LE GAL







Saint-Jean-Baptiste

50e anniversaire de M. & Mme Emile Desautels

"Ce vingt-huit octobre mil neuf cent trente et un, nous, curé soussigné, après la publication d'un ban de mariage faite au prône de notre messe paroissiale entre Emile Desautels, domicilié en cette paroisse, fils majeur de feu Joseph Desautels et de Odna Pelletier de cette même paroisse d'une part; et Hélène Duval domiciliée en cette paroisse, fille majeure de feu Henri Duval et de Virginie Dupuis de cette même paroisse d'autre part; ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage et la dispense des deux autres bans ayant été accordée, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédication nuptiale en présence de Joseph Plouffe témoin de l'époux et de Louis Duval, frère et témoin de l'épouse, lesquels ainsi que les époux et plusieurs autres ont signé avec nous, Emile Desautels, Hélène Duval, Joseph Plouffe, Louis Duval etc...

Mathias Desrosiers, prêtre-curé.

C'est le 28 octobre 1931. Emile Desautels et Hélène Duval sont les premiers à échanger des voeux de mariage dans la nouvelle église de Saint-Jean-Baptiste. Et le 25 octobre 1981, dans cette même église qu'ils avaient 'initiée' au sacremet du mariage 50 ans plus tôt, Emile et Hélène renouvellent leurs voeux en présence de leurs huit enfants et vingt petits-enfants. Ils sont venus de partout pour l'occasion: Annette et famille Gérard Roy de Saint-Boniface; Camille et Famille du parc Windsor; Ubald et famille de Saint-Jean-Baptiste; Lily et famille Léopold Baudry de Saint-Vital; Richard et famille de Neligh (Nebraska); Dianne et famille Denis Malo de Saint-Vital; Guy et famille de Saint-Vital; Léo-Paul de Vancouver.

Cette première cérémonie est suivie d'un thé-rencontre à la salle pour les parents et amis. À part tous les messages traditionnels de félicitations venant du pape, de politiciens, etc..., Lily exprime les souhaits de la famille, Karen Desautels et Wayne Malo en font autant pour les petits-enfants. Le tout se continue par un souper de famille au Café Martin, où d'après Lily, "on a bien bu, bien mangé, bien rigolé!"

Puis au jour exact de l'anniversaire, 28 octobre 1981, messe d'action de grâce en l'église et une rencontre intime de la famille chez les jubilaires. Des belles roses, de la gratitude des enfants et petits-enfants, des cadeaux et surtout, Emile et Hélène, des bons souhaits de nous tous à Saint-Jean-Baptiste.

Florent BEAUDETTE
(avec l'aide de Lily)

Collecte missionnaire

Il n'y a peut-être qu'un missionnaire originaire de la paroisse actuellement en poste à l'étranger! Mais on l'a à coeur! C'est le frère Lionel Godard, fils de M. & Mme Cyprien Godard. Il travaille comme menuisier, etc. dans les missions de Tanzanie.

L'an dernier, pendant que Lionel se refaisait la santé parmi nous, notre curé s'est mis les pieds dedans et a défié la paroisse à supporter le travail de Lionel avec au moins $5,000 par année. Et bien! non seulement ça réussit en 1980, mais cette année une armée de jeunes ont fait du porte à porte fin octobre et ont ramassé plus de $7,000! Faut pas gâter le frère Lionel, alors une partie de la collecte a été envoyée au Père Turenne, qui lui, aide à combattre la sécheresse en creusant des puits en Ethiopie. Beau travail!

Calendrier

13 novembre à 20h00 à Letellier - Installation des officiers des Chevaliers de Colomb du Conseil Montcalm, suivie d'une soirée sociale.

18 novembre - Mini-Alpec à la bibliothèque de l'école de Saint-Jean-Baptiste.

19 novembre - Assemblée annuelle du Conseil de Parents - Invité spécial: père Ronald Léger

1er décembre - date limite pour commander les livres du Centenaire de la Municipalité Montcalm. S'adresser à Mme Simone Lavallée.

Florent BEAUDETTE

Letellier

Assemblée annuelle du Club de l'âge d'or

Le Club d'âge d'or St-Pie de Letellier a tenu son assemblée annuelle le 2 novembre à 20h. Vingt et une personnes étaient présentes. L'assemblée debuta avec le mot de bienvenue du président, M. Paul Jutras. Il nous donna aussi un résumé des activités de l'année tels que les petits voyages que nos membres se sont payés - une visite au musée à Steinbach, promenade en train sur le "Prairie Dog Central", un après-midi aux courses de chevaux.

Un comité de 4 personnes a été formé pour l'entretien du cimetière.

Tous les deux mois, nous fêtons les membres nés ces mois-là. Nous jouons aux cartes et au bingo, suivis d'un goûter.

Ensuite Mlle Yvonne Desautels, secrétaire-trésorière, nous a lu le procès-verbal de la dernière assemblée annuelle et le rapport financier.

Puis vint le temps des élections. Quatre des directeurs sont sortants: Mme Fernand Dupuis, Mlle Yvonne Desautels, M. Paul Jutras, M. Florent Barnabé. Tous les quatre ont été réélus par acclamation. Félicitations!

Affaires nouvelles
1- aller visiter le "Mint"
2 - assister à une session parlementaire
3 - il y aura tournoi de "shuffleboard", avec souper "Pot-Luck", le 5 novembre.
4 - un tournoi de boules sera organisé plus tard.

Ça promet, ça a l'air que nos membres vont s'amuser, ça semble intéressant. Venez en grand nombre, invitez vos amis.

Ajournement, le tout se termina par un délicieux goûter.

Noëlla BARNABÉ

Lorette

L'équipe de filles victorieuse à Edmonton

L'équipe de filles de Lorette fut victorieuse au grand tournoi de volley-ball qui a eu lieu à Edmonton, les 15 - 16 et 17 octobre dernier. Les huit meilleures équipes venant de la Colombie, d'Alberta, de la Saskatchewan et Manitoba y ont participé. L'équipe de Lorette remporte le trophée du tournoi de l'ouest Canada. Voici les noms de celles qui y ont participé: Denise St-Mars, Ida Cournoyer, Jocelyne Cournoyer, Debbie Laramée, Mikki Malette, Angèla Dubois, Nicole Joyal, Corinne Mondor, Gloria Bednar, et Lydia Lacasse. Félicitations à Audrey Unger et Leah Lansard, gérantes et Cameron Boivie, l'entraîneur. Ida Cournoyer fut classée la recrue de la saison. Félicitations les filles.

Ça bouge à l'école Lagimodière:

À l'école Lagimodière cette année de belles choses se passent. Le mardi 19 octobre une Franco-Albertaine nommée Joanne Martineau et Gilbert Parent, nous ont présenté des chants et des danses. Tous les élèves ont eu la chance d'accompagner Joanne et Gilbert en "jouant aux cuillères". Elle avait aussi apporté de jolis bonhommes gigueurs fabriqués de bois. Quelques enfants eurent le plaisir d'apprendre à les faire danser. Les bons vieux chants étaient à l'ordre du jour. La chorale élémentaire des P'tits Voyageurs participera à une journée chantante qui aura lieu à l'école Noël Ritchot, le vendredi 13 novembre. Le but sera de perfectionner des chants appris pour le festival international de l'Alliance chorale. La chorale des P'tits Voyageurs organise aussi une vente de hot-dogs le mardi 10 novembre. Ceci est afin d'accumuler des fonds pour payer les T-shirts de la chorale.

Lilliane LANSARD

Calendrier

Soirée Sociale

L'équipe de hockey "Comets" tiendra sa "Sadie Hawkins Dance" à la salle paroissiale, le samedi 14 novembre à 20h. Prix pour le meilleur corsage. Votre support pour le club de hockey sera apprécié, venez encourager ces jeunes athlètes.

Saint-Lazare

Ça bouge au conseil 5047

Un nombre important de membres ont assisté à la réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb qui eut lieu le jeudi 5 novembre. Plusieurs comités ont présenté leur rapport, et il va sans dire qu'il y a du pain sur la planche.

1) 4 candidats seront initiés au 1er dégré dans quelques jours et ils poursuivront leur marche dans la Chevalerie à Dauphin avant le fin du mois de novembre.

2) Il y aura un déjeuner-communion le 13 décembre avec un orateur invité par Pro-vie.

3) le conseil s'occupera d'iriger une crèche encore cette année.

4) Les profits réalisés lors du premier "Poker-Derby" de la saison iront au mouvement Pro-vie.

5) Le bal du jour de l'an sera, encore cette année un projet du Conseil.

6) Des prix seront offert aux gagnants locaux du concours de dessins parrainé par le Conseil d'État. (Gardons le Chist dans Noël).

7) Une subvention a été accordée pour permettre aux élèves de l'école élémentaire de participer à un festival français organisé par le comité du "Marquette Festival", ce sera une première.

8) La somme de $377 fut récoltée lors de la soirée de l'halloween.

9) Le comité responsable de l'entretien de l'église avise le Conseil que la paroisse remplacera les fournaises de l'église et du presbytère. Les nouveaux systèmes seront au gaz naturel et coûteront environ $6000.00 (net).

La réunion se termina par un programme de diapositives présenté par le frère Pierre Huberdeau et apprécié de tous. Nous avons fait une tournée en Terre Sainte.

L'assemblée du 3 décembre promet d'être fort intéressante et on espère acceuillir un plus grand nombre de Frères Chevaliers

Vendredi soir, le 6 novembre, avait lieu l'installation des officiers du conseil. Il y eut d'abord la récitation du chapelet, suivie de la messe célébrée par le père Aurel. Au cours de cette messe il y eut une prière spéciale offerte pour nos frères Chevaliers qui nous ont quittés pour un monde meilleur soit: les frères Aurèle Cadieux, Antonio Deschambault, Bernard Fafard, Robert Fleury, Constant Fouillard, Ronald Fouillard, Arthur Huberdeau, Ernest Mitten, Paul Prescott, Eugène Simard, Sr William Uhryniuk, Nick Zemliak.



Assis: de gauche à droite: Bernard Simard, père Aurel, Alfred Simard, Guy Huberdeau 1er rangée, debout: Henri Sala, Adrien Huberdeau, Stan Yankoski, Conrad Plante, Wm. Stasiuk, Richard Huberdeau, Ricky Perreault, Alexandre Fouillard. 2e rangée, debout: Eugène Simard, fils; Paul Deschambault, Arthur Fenez, Stephen Perreault, Léon Dupont, Jean Blouin.

L'installation des officiers fut présidée par le Député de District, William Stasiuk de Russell, Man. Les officiers du conseil No 5047 sont: Grand Chevalier, Alfred Deschambault; député Grand Chevalier, Bernard Simard; Chancelier, Paul Deschambault; Sécrétaire archiviste, Adrien Huberdeau; Sécrétaire financier, Guy Huberdeau; Trésorier, Conrad Plante; Conférencier, Richard Huberdeau; Avocat, Léon Dupont; Cérémonier , Eugène Simard jr; Gardes internes, Pierre Huberdeau et Yves Sala; Garde externe, Alexandre Fouillard; Syndics, Claude Chartier, Jonas Boyer et Arthur Fenez.

Le frère Denis Simard est le président générale des activités du conseil. Le comité de la jeunesse est la responsabilité du frère Paul Deschambault, le frère Bernard Simard est président du comité des activités du conseil, le frère Alfred Deschambault est chargé des activités communautaires. C'est une équipe dynamique et qui a le vent dans les voiles.

Au programme 4 H



De gauche à droite Pamela Jessop, Darcy Peppin, Monique Plante et Suzanne Huberdeau.

Au cours des prochaines semaines nous allons vous présenter les différents groupes qui participent au programme 4 H. Cette semaine c'est la photographie. Au cours des premières leçons, le jeune s'initie aux différentes caméras disponibles et à leur fonctionnement, vient ensuite la manutention de l'appareil ainsi que son entretien. La position du photographe est très importante pour ne pas obtenir des photos qui sont floues. Pendant les prochaines semaines nous allons commencer différents projets tout en apprenant à composer chaque photo tant au point visuel qu'au point historique. Dans le moment il y a Monique, Pamela, Suzanne et Darcy qui font partie du groupe, ce sont des photographes en herbe. Nous espérons être en mesure de publier certaines de leurs photos dans nos futures chroniques, Il y a de la place pour 3 ou 4 autres membres, si ça vous intéresse et que vous avez 12 ans ou plus adressez-vous à M. Guénette qui se fera un plaisir de vous renseigner. Après le 1er décembre, il sera trop tard pour cette session.

La soirée ALPEC

Hier soir 3 novembre, c'était fête à l'école. Une quarantaine de personnes, adultes et jeunes, sont venues participer à une soirée organisée par ALPEC. L'entrain de l'animateur Claude Blanchette et de ses ajoints, Paul Campeau et Soeurs Dorge et Vermette fut apprécié de tous. Il y eut 3 ateliers, chants, décors et lecteurs, pour nous aider à bien préparer Noël en participant et en comprenant mieux le sens et le pourquoi de l'Avent. Oui, Viens Seigneur, Viens. Nous remercions l'équipe pour être venue partager avec nous leurs connaissances et leur enthousiasme. À tous ceux et celles qui ne sont pas venus, nous leur disons, vous avez manqué quelque chose de fantastique.

Le Tête-à-Tête de Radio-Canada

La semaine dernière nous avons participé au Tête-à-Tête de Radio-Canada et à notre humble avis ce fut une soirée très enrichissante et des plus intéressantes grace à la participation d'un grand nombre et aussi grace à l'animateur dynamique. Beaucoup de points furent apportés; soit négatifs ou positifs, avec un esprit ouvert et en voulant en connaître d'avantage au sujet de Radio-Canada.

Je tiens à remercier Radio-Canada pour l'invitation à participer à ce Tête à Tête et aussi à dire aux dirigeants de Winnipeg et de l'est que même si nous n'écrivons pas ou disons peu, Radio-Canada est fort apprécié de la plupart des gens.

Armand GUÉNETTE

Pourquoi pas un Tête-à-Tête avec LA LIBERTÉ

C'est là un commentaire que nous avons entendu l'autre jour et qui, en somme, n'est pas une mauvaise idée; du moins, c'est ce que nous croyons, En adoptant une attitude positive, à savoir: ce que j'aime dans **LA LIBERTÉ** et ce que j'aimerais voir ou lire dans **LA LIBERTÉ**, nous sommes certains qu'une rencontre du genre serait un succès. En tant que correspondant nous aimerions connaître vos goûts, vos idées vis-à-vis de nos chroniques et du journal en général, vis-à-vis de la rédaction. À notre avis, l'administration est un autre domaine et devrait pas faire partie du premier Tête-à-Tête, si jamais il y en a un, comme de raison. Je lance donc l'idée à vous chers lecteurs et a vous confrères correspondants ainsi qu'à la rédaction de notre journal.

Du négatif on en rencontre tous les jours, c'est du positif qu'il faut.

Réponse du Nouveau Parti DÉMOCRATIQUE

Pawley s'engage à développer des services en français

Un gouvernement néo-démocrate prendrait des mesures concrètes afin de développer des services en langue française au Manitoba, a déclaré M. Howard Pawley. Son gouvernement concentrerait ses efforts sur les services les plus utilisés par la population manitobaine. Les permis de conduire, les certificats de naissance et les dépliants du gouvernement visant à informer les Manitobains seraient tous traduits à un coût peu élevé et certains services offerts par des ministères, tels le ministère de la santé et le ministère des sports et loisirs seraient offerts en français. Le résultat serait donc une application raisonnable et pratique du jugement de la Cour suprême.

M. Pawley a souligné que les bulletins de scrutin, les formulaires et les avis utilisés durant cette élection étaient bilingues. Le directeur général des élections a démontré que des actions pratiques étaient préférables à des grandes déclarations et que M. Willis devrait être félicité pour son initiative.

M. Pawley a aussi indiqué qu'un gouvernement néo-démocrate recruterait des personnes bilingues pour occuper des postes dans les régions à forte concentration de francophones. Cette politique serait préférable à celle qu'à suivie le gouvernement fédéral qui a tenté de rendre bilingue des fonctionnaires unilingues.

Un gouvernement néo-démocrate inclurait aussi une définition de l'école française et de l'école d'immersion dans la loi scolaire.

Ruth Pear (N.P.D.) Gerry Mercier (P.C.) Grant Temple (Libéral) TRADUCTION

Je crois que tous les documents gouvernementaux doivent être disponibles dans les deux langues officielles dès le début de la prochaine session de l'Assemblée législative. Les lois antérieures doivent être traduites sur demande lorsque nécessaire.

Quant à des services spécifiques, ils devraient être offerts dans les deux langues officielles; avec la coopération de la communauté franco-manitobaine, la législation actuelle, passée et à venir deviendra disponible pour tous.

Si élu, j'invite tous les Franco-Manitobains à me communiquer leurs demandes spécifiques de services en français, pour ainsi représenter leurs points de vue à l'Assemblée législative.

Allan Yap (Progressiste) TRADUCTION

En réponse à votre question, je dois considérer non seulement l'obligation stipulée par l'Article 23 de l'Acte du Manitoba, mais aussi les intérêts d'autres groupes minoritaires. Ceci ne veut pas dire que je ne respecterai par l'Article 23, mais je voudrais voir une mise à jour qui bénéficierait à tous les Manitobains. C'est mon intention d'assurer que tous les services gouvernementaux aient les ressources nécessaires pour servir tous les Manitobains.

En ce qui concerne les documents écrits du gouvernement, ils devraient être publiés dans toutes les langues si économiquement possible.

L'avenir du Manitoba et du Canada est dans les mains de tous les Canadiens; Francophones, Anglophones, Chinois, Allemands, etc... Nous aurons tous un meilleur avenir en coopérant ensemble dans un esprit de compréhension et de respect mutuel.

J'ai annoncé le 25 septembre 1981 mon intention de voir à la création d'un centre multiculturel au Manitoba.

Soyez assuré que je ferai mon possible pour améliorer les conditions humaines et économiques de tous bains.

Pierre Adam (N.P.D.) Ivan Traill (P.C.) Valerie Wilson (Progressiste) *

Clayton Manness (P.C) Peter Francis (N.P.D.) TRADUCTION

Beaucoup de Franco-Manitobains préfèrent conduirent leurs affaires dans la langue française, qui est une des langues officielles du Canada. Étant donné que les francophones paient des impôts au gouvernement provincial, il semble tout à fait normal qu'ils aient le droit de recevoir des services en français de ce gouvernement. Ce désir me fut exprimé dans la circonscription de Morris. Un secteur important serait celui de la santé. Mais dans ce domaine, comme dans d'autres, le premier pas important est l'embauche d'un personnel bilingue.

Par contre, je ne crois par qu'il suffit d'identifier des secteurs-clefs pour recevoir des services en français. Le point le plus important, c'est la volonté gouvernementale... La fonction publique manitobaine est presque entièrement unilingue anglaise. Des services en français ne verront pas le jour immédiatement, mais le gouvernement Lyon peut légitimement être accusé de ralentir le processus. La préoccupation du premier ministre provincial pour une constitution faite au Canada peut être mise en question lorsque lui et son gouvernement n'ont même pas développé adéquatement des services légaux et juridiques en français.

Je crois donc qu'il est plus important de développer une volonté gouvernementale pour fournir des services en français que d'identifier des secteurs spécifiques. Enfin, ce qui compte surtout c'est de développer une politique d'embauche qui assurerait la disponibilité de personnel bilingue.

Bob Banman (P.C.) Alphonse Fournier (Progressiste)* Jim Henry (N.P.D.) TRADUCTION

J'ai lu attentivement le document de la Société franco-manitobaine concernant l'application de l'Article 23 de l'Acte du Manitoba. Je pense que les recommandations de ce document sont entièrement raisonnables et pratiques. Il est aussi évident que c'est grand temps que l'on s'occupe de ces services.

Je crois que les mesures proposées seraient un bon début pour rendre le Manitoba bilingue. Il y a beaucoup d'électeurs francophones dans la circonscription de La Vérendrye et ces mesures leur seraient très utiles.

Si élu, je travaillerai à ce que les objectifs du document **Vers des Services en langue française** soient réalisés.

Paul Dupuis (N.P.D) Albert Driedger (P.C.) TRADUCTION

En réponse à votre question, je veux vous indiquer que j'ai voté pour appuyer le projet de loi qui faisait suite au jugement de la Cour suprême du 13 décembre 1979.

La question de plus de services en langue française ne fut pas soulevé à date par les résidants francophones de ma circonscription. Il semble que les questions de l'économie et des politiques agricoles soient prioritaires.

C'est ma croyance, et mon obligation, d'assurer que les droits soient protégés pour tous les résidants de la circonscription d'Emerson ainsi que pour la population entière du Manitoba.

Stephen Zaretski (Libéral) TRADUCTION

Le Canada et le Manitoba sont formés de plusieurs cultures et groupes ethniques. Depuis le temps où le Manitoba a rejoint la Confédération il y eut beaucoup de lois de créées pour répondre à des préoccupations. Ces lois doivent être respectées aujourd'hui. Il est possible d'obtenir ce qu'il faut pour développer une communauté franco-manitobaine encore plus forte par l'entremise du système judiciaire et légal du Canada. Ceci prendra du temps dans notre système démocratique. Comme Manitobain, je m'engage à appuyer votre objectif, qui est de voir à l'épanouissement de la communauté franco-manitobaine.

Jack Thiessen (Progressiste) TRADUCTION

Je crois que tous les services possibles devraient être disponibles en français. L'Église aussi devrait consacrer des efforts pour faire reconnaître le fait français au Canada et en faire la promotion.

**Ces deux pages repré
Société franco-manitobain
francophone des opinions
politiques quant à des
pour notre a**

NOTES EXPLICATIVES

Ci-dessous, vous trouverez les réponse
la question suivante:

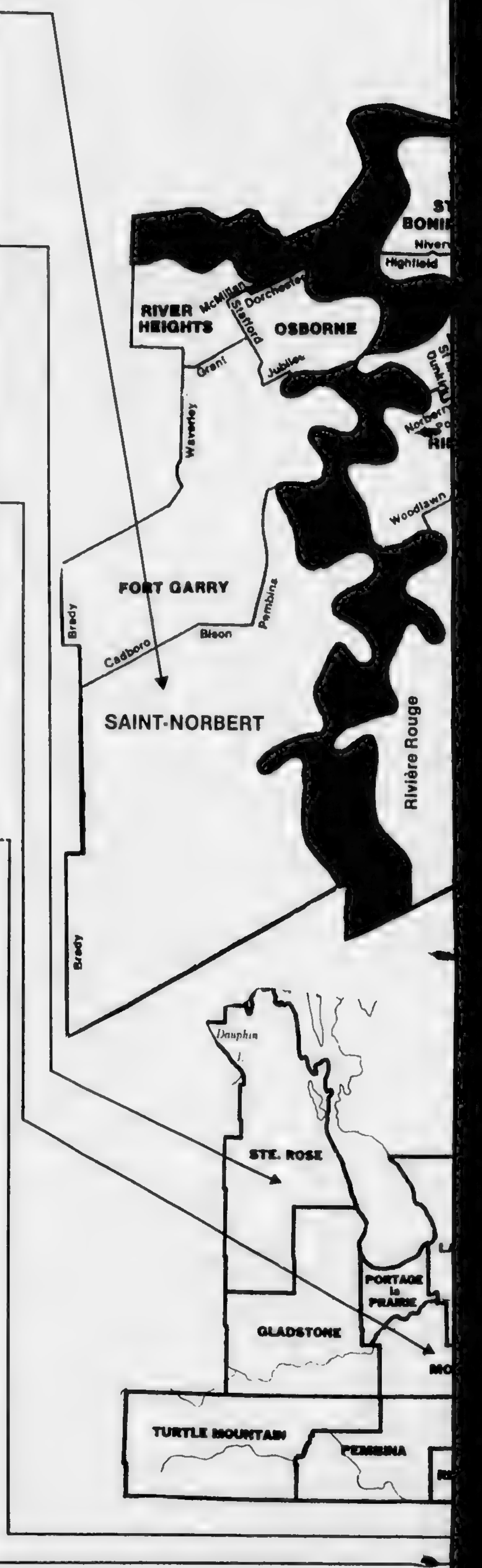
Le 13 décembre 1979, la Cour suprême d
gouvernement manitobain devrait respect

Compte tenu de cette obligation en ce qui
selon vous, quels autres services du gouv
bles en français? Combien de temps s
services sur pied?

À noter que la cabale est courte. Certai
nous faire parvenir leurs réponses. Ces der
recommandons alors aux résidants de cir
pas eu de réponse de bien vouloir poser
eux-mêmes.

À noter aussi que les réponses anglais
Société franco-manitobaine et sont clairen

Enfin, et le Parti progressiste-conserva
ont fait parvenir des réponses au nom du p



…entent un effort de la
…d'informer la communauté
…des candidats et des partis
…questions importantes
…enir collectif.

…de candidats de 7 (sept) circonscriptions à

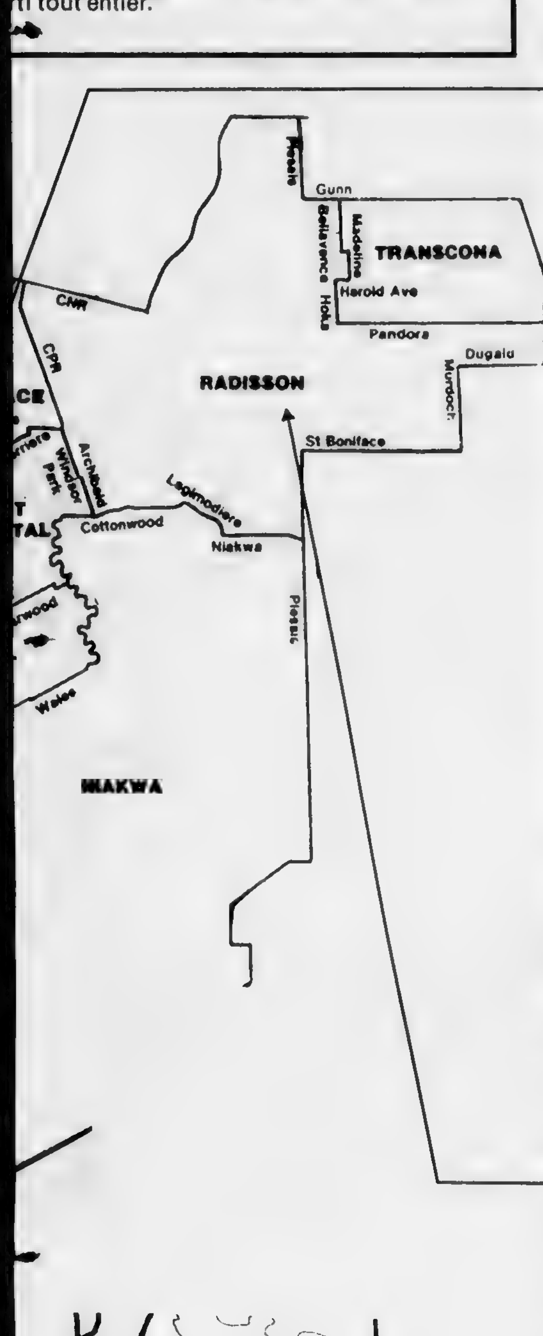
…Canada a jugé dans le cas Forest, que le
…l'article 23 de l'Acte du Manitoba.

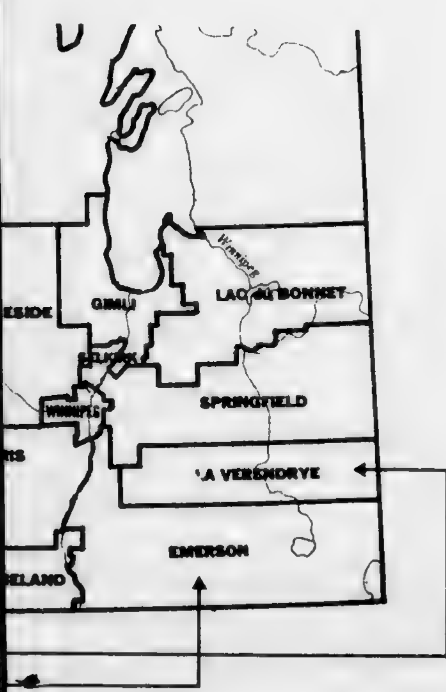
…oncerne les services légaux et juridiques,
…rnement provincial devraient être disponi-
…ait requis selon vous, pour mettre ces

…candidats n'ont donc pas eu le temps de
…ers sont indiqués par un astérisque* Nous
…nscriptions pour lesquelles nous n'avons
…es questions directement aux candidats

…s furent traduites par le personnel de la
…nt indiquées comme telles.

…r et le Nouveau Parti démocratique nous
…ti tout entier.





Réponse du Parti PROGRESSISTE-CONSERVATEUR

La Société franco-manitobaine a récemment présenté au gouvernement un mémoire faisant état des besoins de la communauté franco-manitobaine pour des services en langue française. Ce mémoire faisait valoir les principes suivants:

1. que les services en français soient disponibles dans les régions à forte concentration de francophones;
2. que la priorité dans l'implantation des services en langue française soit accordée aux ministères qui traitent directement avec le public, en particulier avec les jeunes et les personnes âgées;
3. que les postes bilingues qui découleront d'une décision d'offrir des services en langue française soient comblés, dans la mesure du possible, par le recrutement plutôt que par des cours de langue pour fonctionnaires unilingues anglophones.

Une discussion très positive a eu lieu le 29 septembre 1981 entre le Premier Ministre et ses collaborateurs et des chefs d'organismes franco-manitobains sur le contenu du mémoire de la Société franco-manitobaine. Lors de cette rencontre, le Premier Ministre s'est de nouveau engagé à l'implantation progressive des services gouvernementaux dans les deux langues officielles du Canada et ce, d'une façon raisonnable et pratique.

Un Secrétariat des Services en langue française a été mis sur pied pour coordonner les efforts dans ce sens. Le Conseiller spécial pour les services en langue française étudie actuellement les moyens de mettre en oeuvre de tels services et, dans un avenir rapproché, il sera en mesure de présenter des recommandations précises au Conseil des Ministres.

Depuis l'arrivée du Conseiller spécial en août dernier, nous avons déjà été témoins de certains progrès. Toute documentation à caractère officiel en provenance du bureau du Président des élections concernant les élections en cours est bilingue ainsi que le seront, pour la première fois, les bulletins de vote. Des procès entièrement en français débuteront ce mois-ce à titre expérimental. Les ministères de la Santé, des Affaires culturelles et du Patrimoine, du Conditionnement physique, des Loisirs et des Sports sont présentement à la recherche de personnel bilingue. L'incorporation des sociétés et des organismes peut dorénavant se faire en français. D'autres politiques dans le même sens seront annoncées au fur et à mesure que les mécanismes nécessaires seront mis en place.

Un dernier point à souligner. À la fin de la Conférence des Premiers ministres sur la Constitution le 5 novembre, le gouvernement manitobain s'est engagé à faire approuver à l'Assemblée législative manitobaine la Section 23 de la résolution constitutionnelle concernant les droits à l'enseignement dans les langues minoritaires.

Wes Rowson (P.C) — Don Forsyth (Progressiste) *

Laurent Desjardins (N.P.D.)

Suite à un formulaire genre questionnaire que vous nous avez fait parvenir dernièrement, nous vous transmettons les pensées qui suivent.

La décision de la Cour suprême en décembre 1979, suite aux démarches de M. Georges Forest, représente un redressement partiel des revendications historiques des Franco-Manitobains. De fait, cette décision renverse la "Official Languages Act" de 1890 et effectivement "relégalise" l'acte du Manitoba de 1871.

Mais à elle seule cette "Constitution du Manitoba" ne suffit plus pour rendre justice aux Franco-Manitobains et pour rencontrer les besoins de cette communauté en **1981**. Que des gens aient des droits inscrits dans la pierre est une chose; que ces mêmes gens se voient accorder des services réels, et des lois pratiques est autre chose.

La position du Nouveau parti démocratique est très claire à ce niveau. Respecter la lettre de la loi, traduire des anciennes lois et dire que "cela prend du temps" ne suffit pas. Le taux d'assimilation chez les Franco-Manitobains dicte des mesures aussi sévères que ne l'exige la situation.

Donc, par exemple, le NPD s'est engagé lors de son dernier congrès (janvier 1981) de reconnaître et définir (alors légaliser) les écoles françaises et à immersion dans la province. Et ce dans la loi scolaire.

D'autres services peuvent être apportés pour desservir la communauté franco-manitobaine. Nous pensons surtout à des services pratiques dans des institutions gouvernementales qui sont le plus souvent utilisées par les Franco-Manitobains. Exemple: services de santé, services agricoles, autopac et autres.

Nous croyons fermement que la province du Manitoba se doit de respecter ses propres lois et à partir de cela, faire de sorte à offrir les services qui découlent de ce même gouvernement de façon à rencontrer, de plus en plus, les besoins réels des Franco-Manitobains, et ce en consultation avec les gens impliqués.

Guy Savoie (Libéral)

Comme conseiller du quartier Taché, représentant les résidants de Saint-Boniface au niveau municipal, j'ai oeuvré à améliorer la capacité de la Ville de Winnipeg à offrir des services en français. Si élu au niveau provincial, je continuerai mes efforts dans le même sens.

En septembre dernier, la Société franco-manitobaine a remis au gouvernement provincial un document intitulé **Vers des Services en langue française du gouvernement manitobain.** J'appuie entièrement les recommandations de ce document et je m'engage à voir à leur application. Il me semble tout à fait normal que tous les résidants du Manitoba puissent recevoir les services de leur gouvernement provincial dans la langue officielle de leur choix.

Georges Provost (P.C.) — Joël Morassutti (Progressiste) *

Gérard Lécuyer (N.P.D.)

Si j'ai bien compris, votre question vise deux fins. La première vise à informer, durant la période électorale, la population sur une question touchant de près la collectivité franco-manitobaine et la deuxième veut influencer les candidats afin qu'ils soient plus sensibles au développement de la langue française au Manitoba.

Dans ce sens, il est peut-être dommage que vous ne posiez qu'une seule question traitant de services selon l'article 23 de l'Acte du Manitoba, lorsqu'il y a encore des droits fondamentaux, tel que celui des écoles françaises qui ne sont pas encore reconnus. Ce droit, le parti néo-démocrate le reconnaît et soyez assurés que cette politique du parti deviendra loi lorsque le NPD formera le prochain gouvernement.

Ceci dit et afin de ne pas vous obliger à résumer ma réponse, je serai très bref. Plutôt que de traduire des textes de lois qui remontent à une centaine d'années, tout gouvernement qui respecte non seulement la lettre de la loi mais aussi l'esprit de cette loi se doit de fournir des services pratiques en français répondant aux besoins utilitaires des Manitobains. J'en cite quelques-uns prenant à titre d'exemple le Ministère de la Santé:

- soins à domicile pour personnes âgées
- unités de santé régionales au moins bilingues
- certificats de naissance bilingues
- programme prénatal et préscolaire en français

D'ailleurs pourquoi pas des permis de conduire et une carte d'autopac bilingues. Pourquoi pas un personnel bilingue au "Motor Vehicle Branch" et de l'information et des agents bilingues au Ministère de l'Agriculture. Pourquoi pas des publications et des services d'aide et de protection aux consommateurs. Enfin ces quelques exemples de services mentionnés demandent peut-être un certain temps à mettre en place mais si la fonction publique manitobaine avait déjà songé à offrir des cours de formation et de perfectionnement aux personnes désireuses de travailler en français, plusieurs services pourraient déjà exister. Il faut à long terme que le gouvernement prenne l'initiative et intensifie les relations avec les universités, ouvre une école de traduction et des centres techniques et professionnels en français. La Société franco-manitobaine pourrait contribuer en faisant un sondage et une analyse des besoins de la population.

En somme, selon ce que les Franco-Manitobains et la Société franco-manitobaine peuvent définir comme besoins et comme services nécessaires, un gouvernement néo-démocrate ayant déjà démontré sa bonne volonté dans le passé par l'adoption du Bill 113, la création de l'Institut pédagogique et du Centre culturel, saura écouter les propositions pratiques et utiles et saura trouver les mécanismes qui faciliteront le développement de notre communauté.

Île-des-Chênes

La soirée ALPEC

Le mercredi 4 novembre, environ 45 personnes ont assisté à la soirée - ALPEC - la première à se tenir chez nous. Un bon groupe venu d'Elie était du nombre; les paroisses de Lorette, Saint-Pierre Jolys et évidemment Île-des-Chênes étaient représentées. Paul Campeau et son équipe ont très bien présenté le thème de l'Avent: "Viens, Seigneur, Viens chez nous". Les participants se sont ensuite séparés en ateliers de leurs choix: la parole, le chant, le décor ou la catéchèse avec le but de préparer la liturgie de l'Avent. La soirée a été très enrichissante pour tous et servira sans doute à rendre ce temps fort plus significatif pour toute notre communauté chrétienne.

Chez les Chevaliers de Colomb

Comme le centre communautaire a un grand besoin de rénovations intérieures les Chevaliers de Colomb, Conseil Île-des-Chênes ont décidé de faire appel à leurs membres, en les invitant à s'y rendre, les 13 et 14 novembre, y donner un peu de leurs temps. M. Edouard Lacroix est le responsable de ce projet et il compte sur la bonne volonté de tous pour donner un nouvel aspect à notre centre.

Les Chevaliers de Colomb sont en train d'organiser une soirée du jour de l'an. Pour plus de renseignements, ou pour se procurer des billets, on est prié de s'adresser à Paul Vandal ou Hector Demarcke.

Encore cette année, le concours de dessins de Noël organisé par les Chevaliers de Colomb est en branle à l'école. Le thème du concours est: "Gardons le Christ dans Noël". Cent dollars en prix seront partagés entre les gagnants.

Nous faisons appel à votre générosité

Le 5 décembre, les gens d'Île-des-Chênes et des environs seront invités à faire preuve de leur bel esprit de générosité et d'entr'aide - esprit qu'ils ont démontré à plusieurs reprises dans le passé, en se rendant nombreux à la soirée organisée au profit de Léo Paul Leclaire. Léo Paul, époux de Anita et père de Melissa, doit se rendre à Seattle, Washington pour des traitements spécialisés pour l'aider dans sa lutte contre la "leukemia" lutte qu'il livre depuis déjà quelques années.

Plus de renseignements au sujet de cette soirée nous seront donnés dans les prochains numéros de ce journal.

Les élections scolaires

Les élections scolaires du 28 octobre dernier ont vu Hugh Hamilton élu comme commissaire dans le quartier 3 de la division scolaire rivière Seine. Il a été élu par 687 voix contre 499 pour Laurence Carrière.

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

La Broquerie

Léopold Grenon

Quelques 250 personnes de La Broquerie et des villages environnants se sont entassées dans la salle de l'aréna pour entendre les cinq conférences de Léopold Grenon. Ces rencontres, d'une durée de trois heures chacune avait pour thème l'amour sous tous ses angles. "Si vos amours sont malades, toute votre vie sera malade. Si vos amours sont en santé, toute votre vie en rayonnera".

Psychologue et conseiller de profession, M. Grenon s'est aussi montré un orateur hors pair, avec un flair raffiné pour sentir le pouls de l'assemblée, un habile manieur de foule. Passant tour à tour de l'anecdote à la démonstration, du sermon à la farce, du ton moralisateur au ton enjoué, il a su garder bien assis sur des chaises dures tous ces gens pendant 15 heures en cinq jours, du 1er au 5 novembre.

Depuis 25 ans qu'il donne ces conférences, (au dela de 4000 conférences), M. Grenon est toujours convaincu que c'est l'amour qui régit toutes les actions positives humaines - l'amour divin, l'amour enfantin, l'amour de soi, l'amour paternel, l'amour charnel. La dernière soirée était justement réservée à l'amour conjugal, l'acte conjugal ainsi qu'une démonstration graphique sur l'art de conjuguer. Les gens en ont bien joui.

M. Grenon s'est rendu ensuite à Saint-Pierre où il poursuit avec les 5 conférences suivantes.

Rapport de police

- 14 infractions au code de la route
- 20 avertissements
- 1 possession de liqueur alcoolisée
- 3 usage d'essence colorée
- 2 conduite en état d'ébriété
- 21 investigations
- 1 morte subite

La soirée de halloween a été exceptionnellement calme cette année mais ce qui a le plus occupé la police cet automne, c'est la chasse à la lanterne. Cinq braconniers ont été appréhendés et plusieurs plaintes ont été déposées à ce sujet-là. M. Mantie, qui travaille conjointement avec le garde-chasse, me dit qu'ils auront beaucoup plus l'oeil à l'aguet pour les chasseurs nocturnes. Il demande de le prévenir immédiatement si l'on est conscient de telles activités. Il y sera "pronto".

Rino OUELLET

Saint-Vital

Projet Eugène



Dinh Tram (tenant le bateau) avec sa famille et deux membre du comité "Projet Eugène", Edmond Timmerman et Raymonde Desrochers.

En 1979 et 1980 on nous bombardait de récits tragiques visant à sensibiliser les pays développés du sort malheureux des réfugiés vietnamiens. Voulait poser un geste chrétien devant ces gestes d'inhumanité, certains paroissiens ont offert de leur temps pour siéger à un comité qui mènerait le "Projet Eugène".

Grâce au travail assidu de ce comité et à la générosité des paroissiens, la paroisse de Saint-Eugène a parrainé les familles CO et LAM. Plus récemment, le "Projet Eugène" a contribué par de l'aide financière qui a permis a trois enfants de faire venir leurs quatre frères de la Malaisie. En guise de remerciement, un de ces garçons a offert un bateau, construit de ses propres mains et avec peu d'outils pendant qu'il était dans un camp, à la paroisse de Saint-Eugène.

Les paroissiens ont eu l'occasion de rencontrer certains de ces réfugiés lors d'un déjeuner - dîner préparé par les Chevaliers de Colomb, dimanche le 25 octobre.

En terminant, voici les noms de ceux qui ont oeuvré au comité "Projet Eugène": Edmond Timmerman (Président), Gérard Fréchette (Président sortant), l'abbé Albert Fréchette, Ronald & Raymonde Desrochers, Dolorès Aquin, Marcel Lacroix, Albert Bourgeois, Ulysse Fillion, Louis Druwé, Gilles Bisson, Ernest Gervais, Mariette Gervais, Marcel et Marie Riel, Jeannette Fréchette, Stella Boily, Emma Fillion, Jean-Louis Ouellette, René et Alice Grenier.

Marcel Lacroix

Nécrologie

Mme Mathilde TARDIFF

Décédée à l'âge de 89 ans le 25 octobre 1981, au Foyer de Saint-Norbert, est décédée Mme Mathilde Tardiff, anciennement de Ross, Manitoba.

Elle laisse dans le deuil deux filles; Cécile Baron et son mari Edouard de Red Lake Road, Ontario et Lucienne Bruneau et son mari Albert de Saint-Boniface, sept petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants; une soeur: Emma Richard de Villa Youville, Sainte-Anne, deux frères Auguste Godard de Richer et Eugène de Sainte-Anne.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Sainte-Geneviève le 28 octobre à 14h00, suivies de l'enterrement au cimetière de Ross, Manitoba, célébré par l'abbé H. Prescott.

La chappelle "Green Acres" etait chargée des arrangements.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Projet de modification du Règlement sur les droits de licence de radiodiffusion.

Conformément au paragraphe 16)2) de la Loi sur la radiodiffusion, le C.R.T.C. propose, sur la recommandation du comité de direction, d'apporter au Règlement sur les droits de licence de radiodiffusion (C.R.C., c.373) la modification suivante: 1. Les paragraphes 4(4) et (5) du Règlement sur les droits de licence de radiodiffusion sont abrogés et remplacés par ce qui suit: "(4) Les droits visés par le présent article doivent être payés, au plus tard, le 30 novembre qui suit l'année du rapport".

Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs représentations écrites au plus tard **le 8 novembre** 1981, au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A 0N2. (PN-81).

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Ordonnance relative à la licence pour chantier d'exploitation

Dans un avis public en date du 28 août 1981, le Conseil a proposé d'exempter de l'obligation d'obtenir une licence les personnes qui satisfont aux critères énoncés dans le "Projet d'ordonnance en vue d'établir une licence pour chantiers d'exploitation", invitant par la même occasion les intéressés à lui soumettre leurs observations par écrit, au plus tard le 30 septembre 1981. Des mémoires ont été déposés en réponse à cet avis et le Conseil a tenu compte des opinions exprimées, lors de ses délibérations.

Le Conseil ayant prescrit la classe de licences décrite plus bas, le comité de direction a, le 7 octobre 1981, exempté de l'obligation d'obtenir une licence toutes les personnes qui exploitent une entreprise satisfaisant aux conditions nécessaires pour détenir une telle licence:

On peut se procurer des copies de l'ordonnance en écrivant aux Services d'information, C.R.T.C. Ottawa, (Ont.) K1A 0N2 (PN-79).

Canada



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES en vue du projet décrit ci-après, adressées au gérant de district, section finances et administration, Travaux publics Canada, 201 -269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2, (au téléphone, (204) 949-2372), seront accueillies jusqu'à l'heure et la date limite indiquées.

Projet No 037800,

MELITA, Manitoba
Edifice fédéral
Conversion au chauffage électrique

Date limite: **11:30 am (HCN) 24 novembre 1981**

Aucun dépôt requis

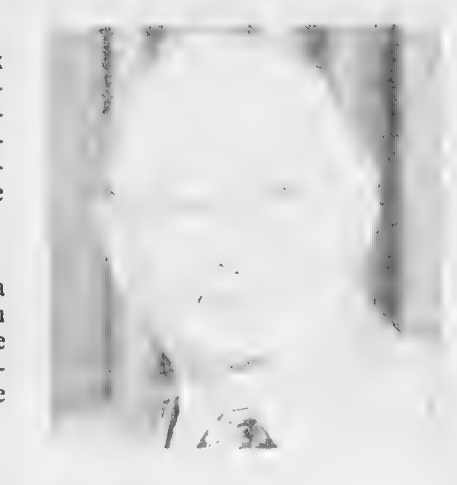
La documentation relative à ces soumissions peut être obtenue en s'adressant au 201 -269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, et peut être examinée aux bureaux de Brandon et de Winnipeg (Construction Association).

De plus amples détails peuvent être obtenus de: F. Gilbert, technologue en électricité, Tél.: **(204) 949-2549.**

La soumission la plus basse, ou toute autre, ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

M. Léo Rémillard à l'honneur



Nous sommes très heureux d'annoncer que M. Léo RÉMILLARD s'est mérité l'insigne honneur de l'ordre de la Fidélité française qui lui sera décerné par le Conseil de la vie française en Amérique au printemps prochain.

Son inestimable contribution à la radio et à la télévision françaises, au mouvement coopératif, au théâtre français, etc... a encouragé le Conseil de la vie française à lui remettre cette décoration.

Promouvoir la famille

La Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) vient de publier pour la première fois un dossier complet de promotion sur le mariage et la famille.

Ayant pour thème "La foi, ça se vit d'abord en famille", ce dossier a pour but de promouvoir la croissance de la foi tant chez les couples qu'au sein des familles. Il se veut aussi une suite concrète au document de travail sur "Le mariage et la famille", publié en août 1980 et qui était en fait la première phase du projet pastoral majeur de la CECC sur "La croissance de la foi dans et par la famille".

Ce dossier de promotion comprend un message publicitaire à la télévision, 4 messages publicitaires à la radio, une brochure populaire de 36 pages sur des sujets relatifs au couple et à la famille, des annonces pour les journaux, un jeu de trois affiches murales, 3 dépliants dont l'un parle de spiritualité familiale. Quant aux deux autres, ils portent respectivement sur les activités familiales paroissiales, et l'action des médias locaux dans la promotion de ce dossier. À remarquer que tous ces éléments présentent une approche positive du couple et de la famille. Ils mettent de plus en évidence la richesse des valeurs vécues au sein du milieu familial, telles l'amour, le partage, le sens et le respect de l'autre.

Ce premier dossier de promotion présente des considérations plutôt générales sur le mariage et la famille Un deuxième et un troisième dossiers traiteront ultérieurement de questions beaucoup plus précises reliées à la parentalité responsable et aux situations pastorales particulières relatives au couple et à la famille. À titre d'exemples, il sera question de séparation, de divorce, de familles monoparentales, etc.

La production d'un tel dossier a été rendue possible grâce à l'appui financier des Chevaliers de Colomb qui se sont même engagés à fournir d'autres sommes d'argent pour la promotion de la deuxième et troisième phases du projet pastoral majeur des évêques sur la famille.

Quant à l'élaboration et à la production de ce premier dossier, elles relèvent du travail de quelques permanents de la CECC qui ont travaillé en étroite collaboration avec des communicateurs professionnels.

Chaque évêque canadien a reçu un dossier complet de promotion. Avec ses agents de pastorale familiale et ses responsables diocésains en communication, il lui reviendra d'utiliser ce dossier et de lui donner suite en temps et lieu selon les besoins et les projets pastoraux du milieu.

CHRONIQUE RADIO-TÉLÉ

De FESTIVAL EN FESTIVAL, l'émission LE CALUMET SACRÉ, réalisée par Léo Foucault, et diffusée à deux reprises à CBWFT, connaît succès après succès. Après avoir gagnée la Harpe d'Argent au Festival de la Harpe d'Or en Irlande, après avoir été mise en nomination au Festival de la Télévision de Banff, cette émission sera présentée, du 17 au 20 novembre, au "NEW YORK WORLD TELEVISION FESTIVAL" et ce, à la demande expresse de ses organisateurs.

Bien que n'étant pas compétitif, ce Festival permettra au grand public ainsi qu' à de nombreux directeurs de télévisions américaines et étrangères, de visionner des émissions et des films primés au cours de l'année.

Nous ne doutons pas de l'accueil et du succès que remportera LE CALUMET SACRÉ qui sera peut-être alors acheté par d'autres réseaux de télévision.

Rappelons que cette émission de Léo Foucault a déjà été vendue à la télévision irlandaise et que L'ONF en a déjà distribué 18 copies dans ses différents centres du pays.

Manitoba Express ouvre un volet sur le lendemain des élections

Volet qui sera animé par Louis Lemieux, le vendredi 20 novembre à 18h30. Il fera le point sur la réalisation des promesses effectuées par le parti vainqueur lors de la campagne électorale et analysera la situation politique du Manitoba, trois jours après le scrutin.

Également au programme de cette émission de MANITOBA EXPRESS, un dossier sur l'Association culturelle franco-canadienne qui s'est récemment réunie en Saskatchewan. Ce dossier sera animé par Pierre Chevrier.

Jacqueline Blay fera la revue de l'actualité de la semaine et Huguette LeGall vous parlera, dans sa chronique artistique, des films, expositions ou pièces de théâtre à voir.

La réalisation est signée Donald Hêtu.

•••

NOUVELLES BRÈVES

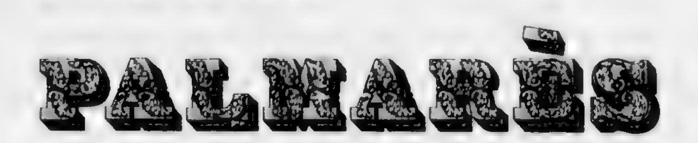
L'émission LE JOUR DU SEIGNEUR, du dimanche 22 novembre à 10h00, proviendra de Saint-Boniface. Vous pourrez en effet assister à la messe célébrée par l'Abbé Roland Tessier à la Paroisse du Précieux-Sang.

La réalisation de cette émission est signée Richard Simoens. François Savoie en sera le réalisateur-coordonnateur.

•••

La SOIRÉE GALA à laquelle vous convie CBWFT le 25 novembre permettra de lancer une nouvelle série de variétés des plus inattendues et des plus originales.

Pierre d'Auteuil regrette déjà le soleil du Manitoba. Il reviendra à Winnipeg le 17 novembre pour animer la soirée des élections, diffusée dès 20h00.



45 TOURS

1 ordinateurs	Véronique Béliveau
2 D'la bière au ciel	Jim Corcoran
3 Au bout de mes rêves	Toulouse
4 Joueurs de blues	Michel Jonasz
5 Confidence pour confidence	Jean Schulteis
6 Rebel	Bashung
7 Le coeur fermé	Johnny Hallyday
8 Je vous dérange	Eddy Mitcheli
9 Potion d'amour magique	Dwight Druick
10 let's groove	Earth Wind & Fire

ALBUMS

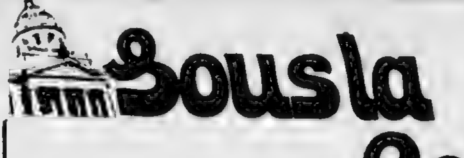
1 Pas peur de vous...	Mama Béa
2 Les Lapierre	Les Lapierre
3 Laisse-la vivre	Véronique Sanson
4 Fou	Corbeau
5 Tattoo you	Rolling Stones
6 Paquette	Robert Paquette
7 Clandestins	Octobre
8 Aigre doux How are you	Daniel Lavoie
9 Beau Flash	Beau Flash
10 Long distance voyageur	The Moody blues

AVEC NADINE









Collège universitaire de Saint-Boniface

GABRIELLE POULIN



Chaque année, le Collège a l'honneur d'accueillir des personnalités qui se distinguent dans le monde de la francophonie.

Le jeudi 19 novembre à 14h30 dans la salle 3117, Gabrielle Poulin, romancière et critique littéraire, parlera du métier d'écrivain et de ses exigences.

Qui n'a pas rêvé d'écrire un jour? Qui n'a pas d'abord gardé secret ses premiers textes, intimidé par la réaction négative de la critique? Gabrielle Poulin peut en dire long sur son cheminement littéraire et la naissance de son premier roman **Cogne la caboche** qui lui a valu le prix Champlain en 1979. Elle pourra nous avouer sa "peur" de la critique ayant elle-même tant de fois critiqué les oeuvres des autres avant de s'aventurer dans les méandres de la publication.

Dans une atmosphère amicale et détendue, les auditeurs auront l'occasion de poser des questions, de demander des conseils et d'en savoir plus long sur **Cogne la caboche, Un cri trop grand** et son troisième ouvrage encore sur le métier.

Nous adressons une invitation toute spéciale aux membres du Club des Plumes d'Or ainsi qu'à tous les auteurs franco-manitobains afin de leur redonner le goût de l'écriture en compagnie d'une personne qui a du flair et de la compétence dans le monde de la littérature.

Venez nombreux. On vous attend.

Annette SAINT-PIERRE

CALENDRIER:

12 et 13 novembre	- Ciné-club: Barry Lyndon (salle Martial-Caron)
13 novembre (20h)	- Soirée cabaret avec La Roche (Salle académique)
16 novembre (20h)	- Causerie: Léandre Bergeron "Pour une langue québécoise" (salle 1170)
19 novembre (14h30)	- Causerie: Gabrielle Poulin "L'écriture" (salle 3117)
(20h)	- Causerie: "Le mariage d'aujourd'hui" (salle 1170)
25 novembre (11h30)	- Film: "Oedipus The King" (salle Martial-Caron) -gratuit
26 et 27 novembre	- Ciné-club: Les 12 Travaux d'Astérix" (salle Martial-Caron)

Bienvenue à tous les gens de la communauté!

Formation et évolution de la langue française

On a souvent dit que pour comprendre la langue française il fallait en connaître l'histoire. Aussi, c'est de l'histoire de notre langue que je voudrais vous entretenir brièvement.

Tout au début, le pays que nous appelons aujourd'hui la France était habité par des Ligures. On a pu retrouver des traces infimes de la langue parlée par ce peuple dans la langue française, ainsi que quelques apports grecs datant d'environ 600 ans avant J.-C., quand les Grecs dominaient la Méditerranée et occupaient les villes de Marseille, Nice, Monaco qui, toutes, portent encore des noms venant du grec.

Mais, c'est à partir de l'époque où le pays était habité par des Gaulois, qui rappelons-le étaient un peuple celtique, que l'on peut vraiment trouver la couche la plus profonde sur laquelle s'est bâtie la langue française et qu'il est convenu d'appeler le **substrat celtique**. Il reste encore environ 180 mots venant du gaulois dans notre langue. Ce sont pour la plupart des termes de la vie domestique: bercer, suie, auvent, ou des termes appartenant à la campagne ou aux travaux domestiques tels que: bruyère, ruche, charrue, soc, chêne, etc. N'oublions pas que c'est une tribu gauloise, les Parisii qui ont donné son nom à la ville de Paris qui, jusque là, s'appelait Lutèce.

Puis les Romains ont occupé la Gaule. Le latin a, alors, profondément modifié la langue parlée en Gaule donnant naissance au gallo-roman, ou roman. Les linguistes disent, donc, que le **latin** constitue le **fonds de la langue française.**

À la chute de l'empire romain, les Francs, qui étaient un peuple germanique et dont le chef sera Clovis, s'empareront de la partie nord du pays et, à leur tour, vont laisser leur empreinte sur la langue. On estime qu'environ 400 mots francs sont passés dans la langue française à cette époque. Ce sont des termes de guerre tels que: fourbir, brandir, épieu, maréchal, sénéchal, ou des termes de la vie campagnarde tels que: blé, jardin, forêt, ou encore des termes indiquant des caractéristiques physiques ou des sentiments tels que: blond, laid, hardi, orgueil, honte, etc. Surtout, ce sont les Francs qui ont donné son nom à la France, le **superstrat germanique** constitue donc la dernière couche importante de la langue française, à laquelle vont s'ajouter quelques apports normands, puis arabes peu importants. On commencera, donc, vers 842, date à laquelle le premier texte officiel, les Serments de Strasbourg, est écrit, à employer une langue que l'on peut déjà qualifier de française.

Cette langue n'était pas pourtant employée de façon uniforme dans tout le pays. Il y avait plusieurs dialectes régionaux et c'est quand Hughes Capet en 987 est devenu roi de France que le francien, dialecte de l'Île-de-France, c'est-à-dire de la région centrale située autour de Paris, a pris le pas, pour des raisons politiques et géographiques, sur les autres dialectes et s'est imposé au reste du pays. C'est ce dialecte qui, après de multiples évolutions, deviendra la langue que nous parlons aujourd'hui.

En conclusion, nous pouvons nous demander quel est l'avenir de la langue française. Fixée au 17e siècle par l'existence de grammaires et de dictionnaires, la langue française n'a cependant pas cessé d'évoluer mais plus lentement et plus difficilement qu'au Moyen Âge où il n'existait pas de grammaires, et peu de dictionnaires et elle a évolué beaucoup plus sous sa forme parlée que sous sa forme écrite. Organisme vivant, la langue continuera encore à évoluer, bien qu'il soit difficile de prévoir l'orientation que prendra cette évolution.

H. RICOU



Collège secondaire de Saint-Boniface



Réflexion sur le processus d'un choix de carrière

À l'occasion de la semaine manitobaine des professions, proclamée par le Ministre M. Cosens pour la semaine du 2 au 8 novembre, le Collège secondaire de Saint-Boniface a organisé une semaine d'activités pour les élèves. Cette semaine avait pour but non pas de brosser l'éventail de carrières accessibles aux élèves, mais de poursuivre avec eux la rélexion sur le processus d'un choix de carrière.

Les élèves ont participé à un collage immense, dépeignant "l'Humanité au travail". Les photographies pigées d'un peu partout ont servi à créer cette oeuvre qui demeurera en permanence dans le local d'orientation.

Un panel composé de M. Roland Couture, Mme Monique Hébert, M. Charles Gagné, M. Lucien Loiselle a fait valoir l'importance de la planification dans le choix de sa carrière. Les orateurs ont bien noté, chacun prenant une perspective différente, que notre vie c'est à nous de la forger, que notre avenir ne doit pas être déterminé par le hasard. Par ailleurs, une note de sagesse rappelait que notre avenir n'est pas entièrement fixé par une seule décision, mais par un ensemble de circonstances tout au long de notre vie devant lesquelles nous nous dressons. Un mot d'ordre a attiré l'attention: "Il faut planifier sa vie et vivre son plan".

Un "skit", préparé par quelques élèves et professeurs, portrayait divers candidats interviewés pour un emploi. Bien entendu chaque candidat illustrait des comportements à éviter, d'autres à imiter. Les élèves ont su faire la critique de chacun. Suite à cet échange on a présenté les suggestions offertes par le ministère du travail dans sa brochure, "Guide pour la personne en quête d'emploi".

À la bibliothèque un programme de films. Semaine intéressante et profitable! Bravo aux organisateurs!

AU PAYS DES VOYAGEURS - VOLLEY-BALL

-- Dans la Ligue SCAA

Les filles et garçons Varsity ainsi que les filles Freshmen ont tous remporté leurs joutes contre Louis Riel, jeudi le 5 novembre, à Louis Riel. Les garçons Freshmen ont eu une passe. Ceci place nos quatre équipes en **première place** dans la ligue. Félicitations aux Voyageurs.

-- Les Voyageurs à Brandon.

À un tournoi qui se tenait à Brandon le 7 novembre, les filles Varsity ont remporté la 2e place en perdant contre les "Crocus Plains" de Brandon en finale. Les garçons Varsity se placèrent en troisième ayant perdu à l'équipe de Yorkton. Saskatchewan en demi-finale. D'autre part les garçons Freshmen ont remporté le **championnat** au tournoi de Sturgeon Creek. Ils ont battu River East en finale 15-6 et 15-10.

-- Dans la Ligue de Saint-Boniface

Les filles de 9e ont une fiche de 5 victoires et 4 défaites alors que les garçons se placent en **première** place dans la division.

Saint-Pierre-Jolys

Remise de $3,000,00 aux "Folies Grenouilles"

Sur la photo on voit M. Albert Driedger, membre du parlement, offrir un chèque de $3,000.00 à M. Richard Roy, président du Centre récréatif Saint-Pierre, qui représente 50% d'une subvention offerte aux Folies Grenouilles, pour fin de publicité et d'annonces, en vue de mieux faire connaître l'événement. La deuxième partie sera offerte un peu plus tard.



(photo: Michelline Robidoux)

Des remerciements de la famille Curé

Sincères remerciements tous et chacun, gens de proche et de loin, amis et ennemis, parenté et autres, de notre village et des villages avoisinants pour le beau geste de charité montré envers nous, lors des corvées, pour rebâtir nos étables. Veuillez croire à notre respectueuse et très vive reconnaissance. La famille Lucien Curé.

Calendrier

À noter: La réunion annuelle de la chambre de Commerce aura lieu le 18 novembre, à 20h, au curling de Saint-Pierre. Le tout suivi d'un "vin et fromage".

- Réservez aussi le 29 novembre, de 16h à 20h pour un souper d'automne organisé par les Chevaliers de Colomb du conseil No 3953, au profit du Centre récréatif. Il y aura une exposition photographique de Mon Pays Noir sur Blanc par Roger Turenne. Tout ce que vous pourrez manger pour $5.00 - pour adultes- et $3.00- pour enfants de moins de 12 ans-.

- Encore des élections on dira. Mais ça fait rien, il faut aller voter. "Votons comme il nous plaira, mais allons voter"

Simone PÉLOQUIN

Saint-Claude

Les activités culturelles

Les activités culturelles s'annoncent bien à Saint-Claude cette année. Nous avons eu le spectacle de la famille Labossière qui a été bien accueilli. Les gens de Saint-Claude auront, une fois de plus, la chance d'accueillir des artistes, des artistes en herbe, lors du festival de poésie et d'art dramatique les 24, 25 et 26 novembre. Ce festival qui comprend toute la Division scolaire de la Montagne est le seul festival bilingue au Manitoba.

D'après Mme Sylvia Philippe, personne responsable des programmes, un grand nombre de concurrents ont répondu à l'invitation et participeront dans diverses classes du festival. Elle nous fait part du nombre d'inscriptions reçues comme suit: Choeur parlé: 20; pièces de théâtre: 7; poésie solo: 132. Voilà un programme qui promet en effet d'être très intéressant. Il y aura de quoi pour nous divertir et apprécier les talents de notre jeunesse.

Les juges à l'occasion de ce festival de poésie et d'art dramatique seront: MM. René Deleurme et Alphonse Tétrault.

Rose PHILIPPE

**LE BUREAU NATIONAL
DE LA FÉDÉRATION CULTURELLE
DES CANADIENS FRANÇAIS**
est à la rechere d'un(e)

Réceptionniste/Dactylo

Fonctions:
Sous la supervision de la gérante de bureau:
- dactylographie, photocopie, téléphone, réception, classement;
- courrier du bureau

Exigences:
- excellente connaissance de la langue française parlée et écrite
- bonne connaissance de la langue anglaise
- dactylo: 60 mots à la minute
- facilité de communication avec le public
- sens de l'organisation et esprit d'équipe

Traitement:
- 10,000$ par année

Lieu de travail:
- Saint-Boniface, Manitoba

Entrée en fonction:
- Immédiatement

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
**La Fédération culturelle des Canadiens français
Suzanne Nolette
Gérante de bureau
C.P. 26
Succursale Norwood Grove
Saint-Boniface, Manitoba**

"Les fermiers du Manitoba et notre gouvernement progressiste-conservateur: Une collaboration fructueuse".

Depuis 1977 les fermiers du Manitoba ont eu un collaborateur digne de confiance pour les aider à vaincre les inondations et la sécheresse: le Parti progressiste-conservateur du Manitoba.

À la campagne, on se souvient qu'avant 1977, le NPD travaillait contre les intérêts des fermiers s'accaparant plus de 500 fermes et négligeant l'entretien des routes et chemins ruraux.

Le NPD se servait du "Manitoba Agricultural Credit Corporation" pour prendre contrôle de nos fermes. Mais une nouvelle politique d'emprunts introduite par les progressiste-conservateurs a transformé la MACC qui assiste maintenant les fermiers à réaliser leurs projets.

Encore cette année les progressiste-conservateurs ont augmenté le budget de la MACC -- cette fois de 88%. Cet argent aide les fermiers du Manitoba à débuter ou à acheter plus de terre, - bref à consolider leur position et faire face à l'avenir avec confiance.

La stratéqie progressiste-conservateur de développement des marchés aide les fermiers du Manitoba à diversifier.

La stratégie progressiste-conservateur donne à nos fermiers plus de choix et de sécurité en encourageant des nouveaux produits agricoles, des nouveaux marchés, des meilleurs prix et une agriculture plus diversifiée.

Le programme raisonnable de vente des terres de la Couronne favorise l'expansion de nos fermes.

Sous l'administration NPD, les fermiers ne pouvaient pas acheter les terres de la Couronne. Mais les progressiste-conservateurs facilitent l'achat de ces terres par les locataires.

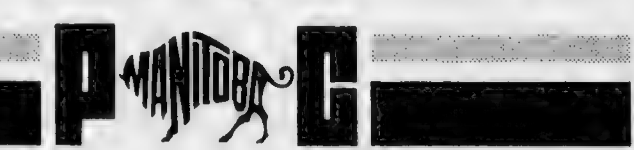
Le gouvernement progressiste-conservateur travaille vigoureusement pour assurer un meilleur système de transport des grains.

L'amélioration de notre système de transport est essentiel ou le Canada risque de perdre des marchés à l'étranger pour nos grains. Le Premier Ministre Sterling Lyon et notre gouvernement progressiste-conservateur sont à la tête de ceux qui luttent pour un système efficace de maniement des grains qui nous permettra d'augmenter nos exportations.

Les fermiers du Manitoba et notre gouvernement progressiste-conservateur sont maintenant associés et travaillent de concert. Le 17 novembre votez pour préserver cette alliance.

Ensemble les fermiers du Manitoba et leur gouvernement progressiste-conservateur peuvent faire du Manitoba un meilleur coin du monde à vivre, à travailler et à élever nos enfants.

Le 17 novembre votez pour votre candidat progressiste-conservateur.



Autorisé par John G. McFarlane, 101-219, rue Kennedy, Winnipeg pour le Parti progressiste-conservateur du Manitoba, 23, rue Kennedy, Winnipeg.

Cest le temps de la littérature régionale



René Dionne sera l'invité d'honneur le vendredi 20 novembre à 20 heures, lors du banquet qui marquera l'ouverture officielle sur les études canadiennes organisé par le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest.

Le message qu'il nous apportera d'Ottawa est le suivant: C'est le temps de la littérature régionale.

Ce spécialiste de la littérature québécoise a publié au-délà de deux cent articles et comptes-rendus dans des journaux et des revues. Il est actuellement responsable de la page littéraire du journal "Le Droit" (Ottawa) et directeur-fondateur de la revue "Histoire littéraire du Québec". Depuis un an environ, il consacre beaucoup d'énergie au regroupement de tous les centres de recherches dans les universités canadiennes.

René Dionne a signé une dizaine d'ouvrages dont le plus important, "Antoine Gérin-Lajoie, homme de lettres", lui a valu tout récemment le prix Champlain. Le professeur a bénéficié à vingt-huit reprises de subventions accordées par le Conseil de recherches en sciences humaines, les Ministères de l'éducation et des collèges et universités de l'Ontario, ainsi que par le Secrétariat d'État du Canada, le Conseil des arts du Canada, etc.

Invité dans le passé à donner des conférences sur la littérature québécoise en France, en Nouvelle-Calédonie, en Australie, aux États-Unis, au Québec et en d'autres provinces canadiennes, il était temps de l'accueillir à Saint-Boniface afin de profiter de son expérience de chercheur et d'écrivain. Il était temps aussi qu'il s'intéresse aux écrivains de l'Ouest.

Les études canadiennes sont encore à l'état d'embryon dans l'Ouest canadien et les intéressés ont hâte d'entendre le professeur Dionne qui saura certainement ouvrir des avenues nouvelles pour faire mieux et davantage dans le domaine de la recherche.

On peut s'inscrire au colloque jusqu'au 15 novembre en téléphonant au Collège (No 233-0210).

Examen des traducteurs et Interprètes du Manitoba

L'Association des traducteurs et interprètes du Manitoba annonce que son examen d'admission aura lieu le samedi 16 janvier 1982. La date limite d'inscription est le lundi 23 novembre 1981.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire ou bien avoir exercé la profession de traducteur ou d'interprète pendant au moins deux ans.

Pour plus de renseignement et pour recevoir les formulaires d'inscription, s'adresser à : Henriette Ricou, téléphone - domicile No: 474-1627, bureau No: 233-0210 ou à Chris Foley au No 949-1660.

Demandes de livres

Les groupes et organismes désirant recevoir gratuitement du Conseil des Arts du Canada des lots de livres canadiens doivent déposer leur demande au Conseil le 31 décembre au plus tard.

Ils doivent obtenir la formule de demande réglementaire en écrivant ou en téléphonant (sans frais d'interurbain) au Service des lettres et de l'édition du Conseil des Arts.

Le programme de dons de livres canadiens s'adresse aux organismes qui ont la possibilité de mettre des livres à la disposition de groupes de lecteurs dans leur localité, mais n'ont pas beaucoup d'argent pour en acheter. Les demandes sont examinées dans le cadre d'un concours annuel. Les demandes individuelles ne sont pas acceptées.

Trois genres de lots de livres sont offerts: lots comprenant romans, poèmes et pièces de théâtre (80 livres); lot d'ouvrages non romanesques (80 livres); lots d'oeuvres pour la jeunesse (40 livres). Les lots se composent de livres de langues française ou de livres de langue anglaise. Les groupes auxquels le Conseil attribuera des livres en seront avisés en avril 1982. Ils les recevront peu après.

Téléphone interurbain (sans frais) au Canada 1-800-267-8282

Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa, Ontario K1P 5V8
Téléphone (sans frais) No 1-800-267-8282.

Colloque sur la situation des Archives au Manitoba français

La Société historique de Saint-Boniface (SHSB) organise un colloque sur la situation des archives au Manitoba français. Il aura lieu au Collège universitaire de Saint-Boniface le 20 novembre 1981.

Ce colloque aura pour but d'examiner le rôle de la SHSB dans la conservation du patrimoine manitobain, de regrouper tous les organismes qui détiennent des fonds d'archives intéressant la collectivité franco-manitobaine, et d'établir les rapports que devrait entretenir ladite Société avec ces divers organismes notamment les Archives provinciales du Manitoba, les Archives de l'archevêché de Saint-Boniface, les archives du Collège universitaire de Saint-Boniface, le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, les services d'archives des communautés religieuses, des paroisses, des maisons d'enseignement et d'associations diverses.

Dans un premier temps, les représentants des dépôts d'archives seront invités à faire état de leur situation actuelle et de leur besoin financier en matière de restauration, de conservation et de mise en valeur de leur documentation. Ils seront appelés à formuler un plan d'ensemble pour en arriver à un consensus quant aux rôles de tous et de chacun afin d'éviter le dédoublement des efforts et une compétition nuisible pour les ressources financières et humaines du Manitoba français. Il est à espérer qu'une vue d'ensemble permettra aux représentants de se situer dans un contexte provincial, régional, local ou autre afin d'étudier la possibilité de mettre sur pied un réseau d'archives adapté aux particularités et aux besoins manitobains.

Dans un deuxième temps, ce colloque tentera de donner suite à deux rapports d'envergure, l'un portant sur les archives canadiennes, préparé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (mai 1980), et l'autre, se rapportant au patrimoine manitobain, soumis au Ministre des Affaires culturelles et du Patrimoine (juillet 1981). Il faudrait également se pencher sérieusement sur les questions avancées par le Comité d'étude concernant la politique culturelle fédérale.

En dernier lieu, une table ronde, à laquelle participeront des historiens et des chercheurs, visera à définir les attentes mutuelles des chercheurs et des archivistes pour déterminer le rôle de chacun. Au fil des années, les chercheurs ont développé des attentes assez particulières à l'égard des archivistes. Mais nul ne peut contester le fait que les progrès en archivistique ont transformé le rôle traditionnel de l'archiviste, et les deux groupes doivent maintenant reconnaître leurs mérites respectifs et leur vocation spécifique.

Les chercheurs seront invités à venir nous parler de ce qu'ils attendent des archivistes en fonction de l'utilisation des archives, de la confection et de la diffusion d'instruments de recherche, des heures de consultation, de la décentralisation des services d'archives, de la disponibilité des archivistes, de la conservation et restauration des documents, de la liberté d'accès à l'information, ou tout autre sujet qu'ils jugeront important.

Dans le cadre du programme "Coopération Québec-Manitoba", M. Claude Minotto, un archiviste des Archives nationales du Québec sera des nôtres. Il aura la mission d'assister à ce colloque, de faire le point à la suite des recommandations des participants, de visiter les dépôts d'archives manitobains et de soumettre un rapport d'ensemble.

Bien sûr, tous les intéressés sont les bienvenus.

Pour de plus amples renseignements, prière de vous adresser à Gilbert-L. Comeault, coordonnateur, au No (204) 233-4888, ou Lucien Chaput, coordonnateur adjoint, au No (204) 257-1783.

INFO DIOCESAINS

REFUGIÉS POLONAIS

Le 13 octobre dernier, Mgr Hacault, s'adressant à ses prêtres, les sensibilisait aux 20, 000 Polonais qui, face à la situation politique et économique, ont fui leur pays et se sont réfugiés dans un camp en Autriche. Actuellement le Canada ouvre ses portes pour accueillir une partie de ces gens et cherche à en installer au Manitoba.

Le "Canadian Polish Congress, Manitoba Division" a conclu une entente avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration en vue du parrainage des réfugiés polonais. Il sollicite aussi l'appui moral et financier des paroisses pour leur venir en aide.

Nous nous rappelons de la générosité de nombreuses paroisses et communautés religieuses envers les Indochinois, expérience qui a porté fruits.

Aujourd'hui serons-nous prêts à ouvrir nos portes aux pauvres infortunés de la Pologne? Le Centre Immigration Canada est disposé à accepter tout projet de parrainage de réfugiés polonais à condition qu'il soit accompagné d'une lettre d'autorisation que signera l'abbé Odilon Larochelle.

UNE ORDINATION

M. Roland Lanoie, fils de Madame Gabrielle Lanoie de Saint-Boniface, est appelé à recevoir l'ordre sacré du diaconat. La cérémonie aura lieu le 22 novembre prochain dans la chapelle du Grand Séminaire de Québec.



Après avoir terminé ses études au Collège universitaire de Saint-Boniface, M. Lanoie poursuivit pendant quatre ans ses études en comptabilité. À la suite il travailla au service du programme fédéral "Initiatives locales". Il entra au Grand Séminaire de Québec en 1976. De 1979 au printemps 1981, il fut séminariste stagiaire à la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens. Présentement il poursuit ses études vers la prêtrise à l'Université Laval de Québec.

Félicitations à Roland et meilleurs voeux de bonheur en sa réponse au Seigneur.

Département de la catéchèse

Rencontres pour les CATÉCHÈTES au Centre de pastorale de 19h à 22h.

BUT: Présentation globale comme suit du programme de l'année

23 novembre (lundi) - 1er cycle: 1re, 2e et 3e années

- 1re année: VIENS VERS LE PÈRE
- 2e année : CÉLÉBRONS SES MERVEILLES
- 3e année: RASSEMBLÉS DANS L'AMOUR

23 novembre (lundi) - 2e cycle: 4e, 5e et 6e années

- 4e année: NOUS AVONS VU LE SEIGNEUR
- 5e année: AU SOUFFLE DE L'ESPRIT
- 6e année: AVEC DIEU SUR NOS CHEMINS

Pour plus de renseignements s'adresser à Mme Verrier en composant le No 247-9851.

Rencontre d'animateurs de chant liturgique

Le 13 octobre dernier, à la sacristie de la Cathédrale de Saint-Boniface, plus de quatre-vingts animateurs de chant d'assemblée et de chorale, d'organistes et de chanteurs venus de plusieurs paroisses francophones des deux diocèses participaient à la rencontre organisée par le Comité diocésain de Musique liturgique sous la direction des soeurs Agathe Dorge et Jeannine Vermette, s.n.j.m.

Entre autres objectifs, il y avait celui de fraterniser, de revoir des homologues tous lancés à nouveau dans ce ministère d'Église qu'est la musique. Il y avait aussi l'apprentissage d'un répertoire choisi pour les différents temps liturgiques et pour les différentes parties d'une célébration Eucharistique.

La présence d'un si grand nombre d'animateurs témoigne du vif intérêt qu'ont ces personnes dans ce domaine et de leur désir d'être des instruments disponibles et renseignés au service de leur Église paroissiale.

RETRAITE DIRIGÉE

Une retraite dirigée sera offerte, pour les personnes qui le désirent, chez les soeurs Oblates de Saint-Boniface du 15 novembre à 19h30 au 22 novembre à midi. Elle sera sous la direction du Père Isaïe Blanchette, o.m.i.

Pour autres renseignements s'adresser à Sr. Antonia Ruest en composant le No 233-7287.

RENCONTRE PASTORALE

Le mercredi 25 novembre prochain, de 9h30 à 16h30, au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface, sont convoqués à une RENCONTRE PASTORALE tous les prêtres diocésains et religieux, les diacres et stagiaires du diocèse de Saint-Boniface. Il s'agit d'une journée d'études portant sur LA PASTORALE FAMILIALE du diocèse.



Une fin de semaine à Belair

Les 2, 3 et 4 octobre dernier, les jeunes gens du Philosophat, accompagnés de l'abbé Odilon Larochelle, directeur du Philosophat, de soeur Jacqueline St-Yves et de Céline Houde eurent l'occasion de réfléchir sur le thème de la parobole du semeur. Le père Gilles Primeau, p.b., se joignit à nous pour le souper de samedi soir et diriger une célébration pénitentielle.

Ce fut l'occasion d'échanges, de discussions, de communication, de partage, d'enrichissement, le tout baigné dans une atmosphère d'amour, de joie et de bonne humeur.

Les jeunes participèrent avec enthousiasme aux discussions, sans appréhension, heureux de pouvoir accroître leur connaissance d'eux-mêmes, d'autrui et de leur foi. De plus chacun put vraiment découvrir la présence de Dieu à l'intérieur de lui-même et de son prochain.

Le plus surprenant pour tous fut la richesse de ce petit texte qui accapara la plus grande partie des discussions de groupe: la parabole du semeur.

Situé au coeur d'un site admirable sur les rives du lac Winnipeg, le camp "Mary Glen", propriété des "Sisters of the Good Shepherd", procura à chacun le calme et la sérénité nécessaire à une bonne réflexion.

L'enthousiasme débordant de chacun, alié à une bonne organisation, permit la bonne marche des rencontres ainsi qu'une efficacité aiguë dans les tâches telles que les services liturgiques, les prières, le nettoyage, la préparation des repas et les divertissements divers.

Chacun fut enchanté de ce week-end rendez-vous avec le Christ!

Bertrand NAYET

INTERROGATION

À quand le "mois des vivants"

Le mois de novembre, mois des morts. Nous le disons tout d'un souffle. Sans trop y penser. Après tout, la mort, c'est la mort. Rien de bien excitant là-dedans. C'est une réalité souvent bien cruelle qu'il faut accepter, accepter car nous n'y pouvons rien. Avons-nous déjà entendu dire que quelqu'un ait refusé la mort? Il y en a bien qui ont essayé, mais ils ont tous abouti au même endroit. Avons-nous déjà rencontré quelqu'un qui se soit révolté contre la mort avec quelque résultat? Pas plus. Au plus est-il devenu triste, agressif, aigre et sans espoir.

Non, la mort c'est la mort, un point c'est tout.

Et pour nous le rappeler, nous avons le "mois des morts". Quelle expression "morte", sans vie, sans espoir! Quelle expression qui ne semble déboucher nulle part, qui ne semble mener à rien! Reflet de l'automne et du début de l'hiver, miroire de la nature qui nue fait face à la morsure du vent et du froid, écho de ce temps-mort qui suit le temps d'activités des moissons, le mois des morts dit bien ce qu'il dit. C'est le mois des morts morts. Pas beaucoup de vie là-dedans!

Et pourtant, faut-il qu'il en soit ainsi?

Pourquoi ne parlons-nous pas, nous les chrétiens tout au moins, du mois des "vivants", du mois des "morts-vivants"? N'est-il pas vrai que nous croyons que "c'est grand la mort, c'est plein de vie dedans"? N'est-il par vrai que nous professons que la mort n'a pas le dernier mot, mais qu'il n'est qu'un passage vers la vie, un "petit pont" à emprunter pour entrer dans le Chemin qu'est Jésus, un seuil à franchir afin d'entrer dans la maison du Père, là où Jésus lui-même ne cesse de nous préparer une place? N'est-il pas vrai que Jésus, le Vivant, nous a affranchi des forces de la mort par le don qu'il a fait de sa propre vie, par la vie que lui a confiée le Père suite à la croix? N'est-il pas vrai que nous, les chrétiens, nous sommes des "vivants" qui animés de l'Esprit du Dieu vivant, semons la vie dans tous les coins de notre terre, vie qui connaîtra son plein épanouissement dans le retour définitif de Jésus?

Mais oui, tout ceci est vrai... nous y croyons... alors...

Alors, il nous faudrait proclamer le "mois des vivants". Le mois de ces hommes et de ces femmes, de ces jeunes et de ces enfants qui nous ont précédés sur le chemin du salut. Le mois de toutes ces personnes qui, nous l'espérons, partagent la joie des noces éternelles à la Table du banquet dans le Royaume du Père. Le mois de cette multitude qui "passe", qui est toujours en route vers la maison du Père, qui attend dans l'espérance, fortifiée par nos prières et nos offrandes, la jour où, purifiée de ses fautes et de ses faiblesses, elle pourra entendre avec un coeur nouveau et un esprit nouveau, le Père l'appeler: "Viens tu comptes pour moi, tu as du prix à mes yeux et je t'aime!" Oui, vraiment le mois des "vivants"!

Et alors, nous... au-delà de la peine de la séparation, par delà la tristesse du deuil, nous pourrions célébrer dans la joie l'entrée dans le vie éternelle de ceux que nous avons connus et aimés ici, chez nous. Nous pourrions faire monter vers Dieu notre Père une prière suppliante pour ceux qui sont "en passage" afin qu'il les accueille dans sa grande bonté sur Sa montagne avec la foule des élus. Nous pourrions, au lieu de quelques vagues souvenirs, réaffirmer notre foi inébranlable en Celui qui nous fait passer de la mort à la vie, une vie qui est plénitude, qui est don, qui est Amour.

Dès lors, le mois de novembre deviendrait le mois de la danse, des chants et de la fête. Un trente jours où nous nous souvenons joyeusement de ceux qui passés parmi nous, de ceux qui nous ont touchés de leur amour et de leur présence. Un quatre semaines de fête des retrouvailles...

Oui, à quand le "mois des vivants"?

Claude BLANCHETTE, ptre.

Vie sociale

Naissances

Victor **Boulet**, fils de Raymond et Rita Boulet de Lorette, et Lise **Brodeur**, fille de Joseph Brodeur et de Loraine Kosman de Saint-Adolphe.

Madeleine **Grégoire**, fille de Léopold Grégoire de Lorette et Raymond **Gauthier**, fils d'Alfred Gauthier et Doris Cruse, de Lorette.

Baptêmes

Chanelle, Marie **Cournoyer** fille de Paul et Doris Cournoyer, née le 19 septembre et baptisée le 18 octobre - parrain et marraine: Gilles Cournoyer et Denise Simard.

Jennifer Lee **Hildebrand**, enfant de Leonard Hildebrand et Joanne Lacroix de Niverville, Manitoba. - Née le 2 octobre baptisée le 8 novembre à Île-des-Chênes. Parrain - Roger Lacroix; marraine - Huguette Ferland.

Mariages

Félicitations et meilleurs voeux à M. Roland **Ayotte**, professeur de la 8e année à Saint-Adolphe qui a épousé Mlle Cynthia **Hudson** le samedi 7 novembre.

Samedi 7 novembre en l'église Notre-Dame de la Miséricorde, d'Île-des-Chênes, mariage de Michel **Beauchemin** et Michelle **Lima.**

Anniversaires

Le 3 novembre, Mme Jeanne **St-Onge** de Sainte-Agathe célébrait son anniversaire de naissance.

BONNE FÊTE MAMAN

Affaires de cuisine, affaires de coeur...

L'ouverture de la nouvelle saison du Cercle Molière s'est faite vendredi soir avec une comédie "épico-quotidienne" **Bonne Fête Maman** du dramaturge québécois Elisabeth Bourget. Il y a du neuf à saluer dans ce début de saison: une pièce "féministe" mise en valeur par un metteur en scène féminin, Irène Mahé, qui nous donne sa première grande production pour la scène, après s'être fait connaître par les rôles divers qu'elle a tenus sur la scène. Cette constellation de personnages féminins (auteur, metteur en scène, figure centrale de la pièce) devait favoriser l'interprétation de l'héroïne du drame, Estelle. Or le public de la première a accueilli chaleureusement la production où il a reconnu visiblement le pathétique quotidien des situation évoquées. L'auteur a donc su se concilier la sympathie des spectateurs.

Le sujet lui-même pourrait paraître mince: Une mère de famille, dans sa cinquantaine, se révolte contre la deuxième place qu'on l'oblige à tenir dans son milieu familial et social et conteste la sujétion dépassée où elle est maintenue par son mari. Elle essaie de s'affirmer grâce aux responsabilités professionnelles qu'elle assume et à une aventure d'un soir dont l'auteur se plaît à souligner la valeur thérapeutique ("Une aventure, là, ça vaut au moins dix bouteilles de vitamines B 12!" - phrase qui a été le grand succès de la soirée)... Ce qui n'est pas d'ailleurs sans rappeler la pièce **Florence** présentée l'année dernière, où le thème d'une libération féminine était traité sur le mode sérieux.

Heureusement, ce qu'une telle situation pourrait avoir de pénible (banalité des querelles, marasme des ralations stériles) est vu sous l'angle comique et traité avec gaieté. Par le comique, que la mise en scène a tenté d'accentuer de toutes les manières, l'auteur atteint le spectateur, lui présentant à distance un miroir légèrement déformant de la vie de tous les jours. Comique de la disproportion entre l'objet insignifiant de la querelle et les réactions excessives suscitées, comique du rebondissement constant du dialogue à partir de certains thèmes qui reviennent en boomerang (le voyage en Californie, les repas). Comique du langage, populaire et pittoresque, où les mots semblent s'engendrer les uns les autres en un mouvement ininterrompu. Comique des caractères où jouent deux tendances contraires, affection mutuelle profonde et désir d'indépendance. Comme le dit l'auteur même: "... tout se passe dans les mots et même dans les mots ordinaires".

La mise en scène a su mettre en valeur le mouvement dramatique incontestable, qui mène Estelle d'une situation de plus en plus tendue et frustrante à un épanouissement progressif dont le point culminant est l'harmonie rétablie par elle dans sa famille. Après un début un peu faible où les acteurs semblaient mal à l'aise dans leur rôle et se livraient à un flux de paroles précipitées, l'interprétation s'est affermie, à partir du deuxième tableau, pour amener la tension à son maximum à la scène de la fête d'Estelle, dont l'agitation partagée et la crise de nerfs étaient tout à fait convaincantes. Après l'entr'acte, la confusion provoquée par la "disparition" d'Estelle a été bien rendue par une série de conversations téléphoniques entremêlées. Mais le "clou" de la pièce est certes la scène de séduction entre Estelle et Jean-Michel dans une atmosphère sensuelle et lourde de sous-entendus, Malgré la puissance suggestive de cette scène le jeu des deux acteurs restait gauche et incertain par moments. Par contre, le mouvement d'ensemble des dernières scènes ainsi que l'épanouissement des personnages dans leur harmonie retrouvée ont marqué le point culminant de la mise en scène, provoquant les vifs applaudissements des spectateurs.

Quant aux interprètes, Lucille Wiltshire dans le rôle d'Estelle a eu une tâche particulièrement difficile: il fallait que le personnage soit à la fois tendre et crispé, langoureux et entraînant et, malgré tout le pathétique de la situation, irrésistiblement comique. Car selon l'auteur, le spectateur devait pouvoir s'identifier avec elle dans la première partie pour pouvoir la suivre dans son escapade du second mouvement. Provoquer l'identification et susciter le rire en même temps, c'est un défi! Or cette identification était difficile au début à cause de la nervosité fébrile de l'interprète, du manque de transition entre les séquences et de l'absence totale de silence, qui pourtant sont un élément important du texte. Par contre, à partir de la première rencontre avec Jean-Michel, le personnage d'Estelle devient tout à fait convaincant dans sa métamorphose rapide en une femme épanouie et sûre d'elle. Lucille Wiltshire était surtout à l'aise dans les passages d'extrême agitation ou de gaieté vive.

Le personnage de Maurice, interprété par Maurice Noël, est au fond un rôle ingrat: homme faible, aigri par l'insuccès et jaloux de la réussite de sa femme, se complaisant dans le rôle du tyran familial, il aurait facilement pu devenir antipathique. Or Maurice Noël fait ressortir avec beaucoup de naturel que cet être mou et frustré par une situation qui le dépasse est foncièrement gentil. Bien qu'on sente l'acteur encore mal à l'aise dans certaine mouvements et gestes, ce personnage de Maurice est bien campé et forme un heureux contraste avec l'extrême mobilité de sa femme.

Les deux enfants, Francine, jouée par Roselyne Prince, et Richard, interprété par Pierre Trudel, complètent le tableau familial. Le mélange d'affection et d'agacement que la jeune fille éprouve à l'égard de sa mère a été bien traduit par l'actrice. Pourtant, on aurait pu l'imaginer un peu plus ferme, autoritaire, pour faire ressortir le contraste entre une mère de la vieille garde et une jeune fille qui se veut entièrement libérée et qui influence sa mère dans ce sens. Bien que Pierre Trudel soit plus à l'aise dans les rôles franchement comiques, son indéniable présence sur scène a su donner crédibilité au rôle d'un fils aussi faible que le père et resté gamin malgré son échec conjugal. Décidément, ce ne sont par les hommes qui ont les beaux rôles dans cette pièce: leur interprétation a dû être passablement frustrante pour les acteurs masculins!

Et que dire de cet amant d'un soir, joué par Denis Blouin, qui lui impose sa stature physique. Rôle ingrat par excellence, car il est avant tout une utilité dramatique, destinée à susciter la prise de conscience de son autonomie chez Estelle. Qui plus est, on avait l'impression que l'acteur était mal à l'aise dans son rôle de séducteur... Le jeu aurait pu accentuer la légèreté à la fois désinvolte et envoûtante de ce personnage éphémère qui est censé aérer l'univers étouffant de cette mère de famille.

Quant à la "présence" sur scène, le record a été détenu par Monique Joyal-Marcoux dans le rôle de Gilberte, soeur d'Estelle et fléau de la famille. Chacune de ses apparitions évoquait un ouragan dont le dynamisme irrésistible risquait d'affaiblir l'impact des autres participants. Bien que le rôle soit déjà caricatural, l'actrice a encore poussé à l'excès cet aspect. Un peu moins de cris et de force vocale permanente aurait rendu sans doute ce rôle plus efficace, remarque qu'on pourrait étendre à l'ensemble de la production.

Le décor, conçu par Roland Mahé, était tout à fait en harmonie avec le réalisme quotidien de la pièce: fonctionnel, banal pour l'intérieur familial où chaque personnage avait son espace particulier, il devenait mystérieux quand, par une agréable surprise, le premier lieu s'ouvrait pour déployer un décor tout différent pas ses couleurs sombres et son élégance. Ce contraste soulignait à merveille l'ouverture que le monde de Jean-Michel représente pour Estelle. Mêmes remarques s'appliquent au domaine des costumes, imaginés par Mary-Jo Pollak, qui accentuaient les diverses phases de l'évolution des personnages. L'éclairage, harmonisé avec le dessin de la mise en scène était particulièrement efficace pour les monologues, les passages d'action simultanée (comme lors des coups de téléphone parallèles), et dans la scène de séduction. À d'autres moments, le jeu de lumières aurait pu, associé à des silences, mieux faire ressortir les transitions d'une séquence à l'autre, en particulier à l'intérieur du premier tableau.

En bref, si la pièce a été bien servie par la mise en scène d'Irène Mahé, pour les acteurs, cela a été une performance de faire tourner ce moulin à paroles et de soutenir d'un bout à l'autre le rythme endiablé du dialogue. Effort qui a été récompensé par l'accueil très favorable du public.

Après cette comédie "épico-quotidienne" qui fut une expérience certes divertissante, on pourrait souhaiter de sortir un peu de ces "affaires de cuisine" pour s'ouvrir à de nouveaux horizons. (À en juger d'après toute une série de créations récentes, ne dirait-on pas que la vie entière se passe dans la cuisine?) Ne serait-il pas possible d'échapper à ce réalisme qui rejoint peut-être l'expérience quotidienne, mais qui serait heureusement dépassé par l'appel à la magie du théâtre.

Ingrid JOUBERT

La Page de Bicolo ...

Bonjour les amis!

Je fais aujourd'hui un petit voyage dans les airs avec mon hélicoptère. Dans ces pages tu trouveras les différents moyens de transport. Amuse-toi bien!

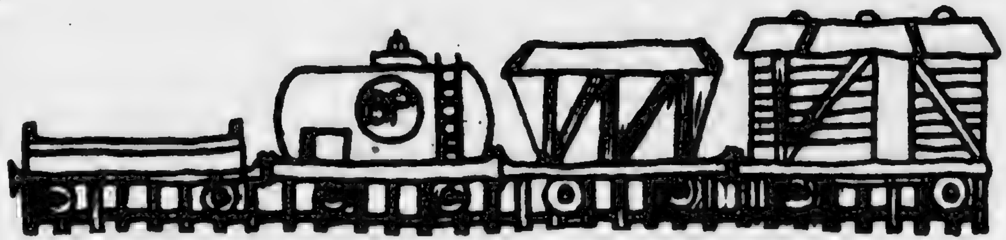
Bicolo!

les moyens de transport

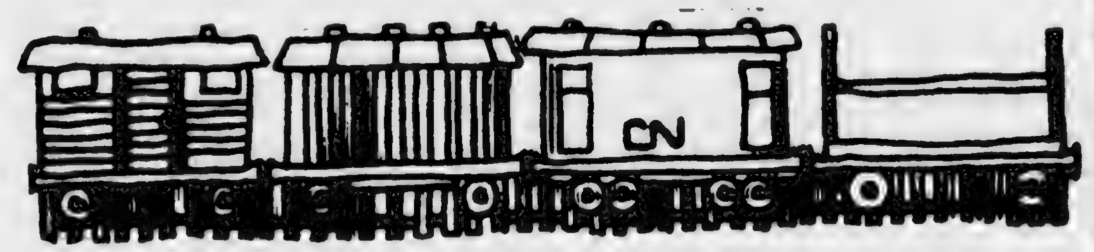
Les wagons du train

Wagon-plat Wagon-citerne Wagon-tombereau Wagon-fourgon
Wagon-écurie Wagon-frigorifique Wagon-poste Wagon-autos





○ Wagon-plat □ Wagon-citerne ⊏ Wagon-tombereau △ Wagon-fourgon



Wagon-écurie Wagon-frigorifique △ Wagon-poste ◇ Wagon-autos

T'es-tu déjà amusé à compter les wagons d'un train de marchandises? Aujourd'hui amuse-toi à découvrir ce que contient chaque wagon de ce train. Incris les mêmes figures géométriques illustrées sous chaque wagon à côté des objets qu'ils contiennent.

LE BATEAU

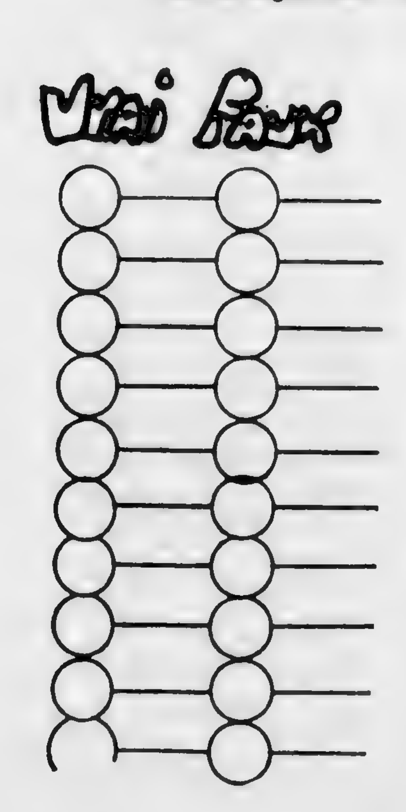
Le joli bateau
sort de la nuit
cherchant l'île au trésor
Pourquoi chercher?
L'île au trésor
n'est pas ici
ni ailleurs.
L'île au trésor
est dans les livres d'images
des petits enfants sages
et la mer grise joue
avec le joli bateau
qui dort au fil de l'eau

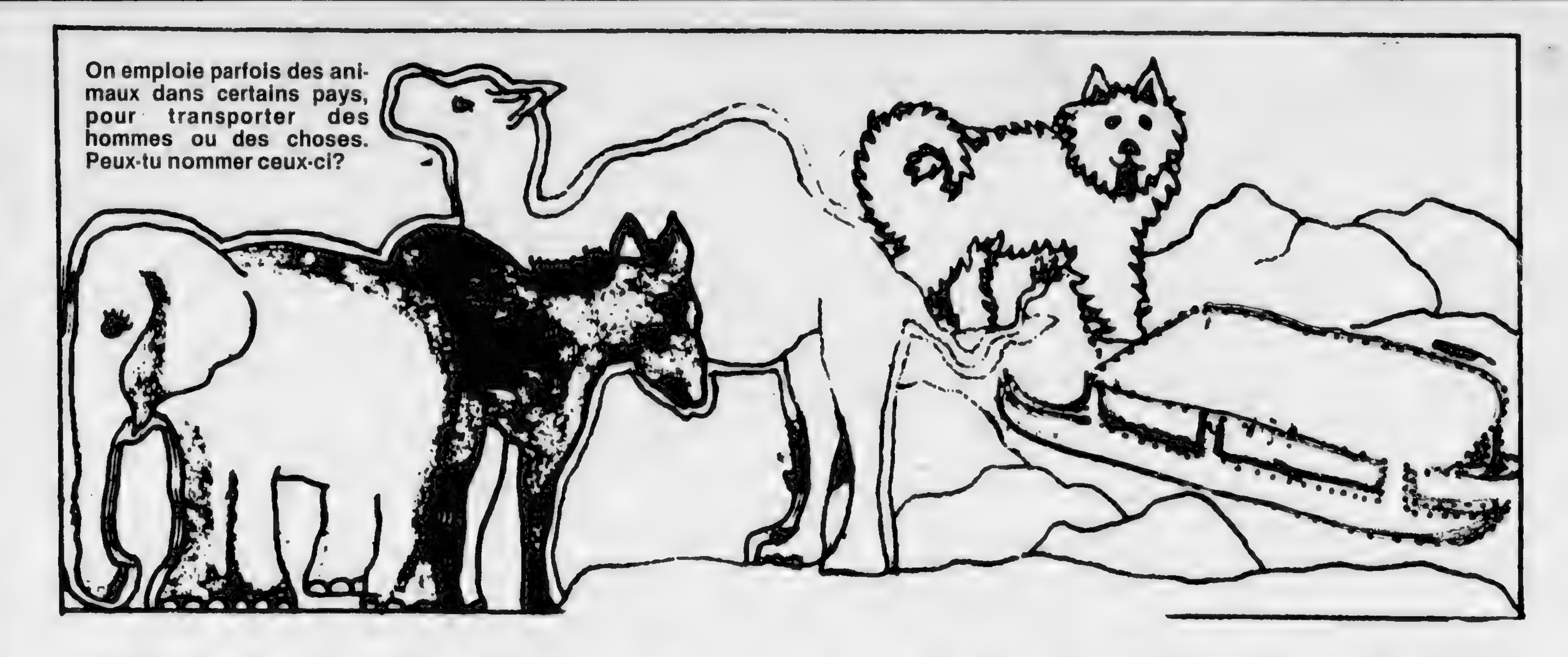
Céline Deguire-Morris

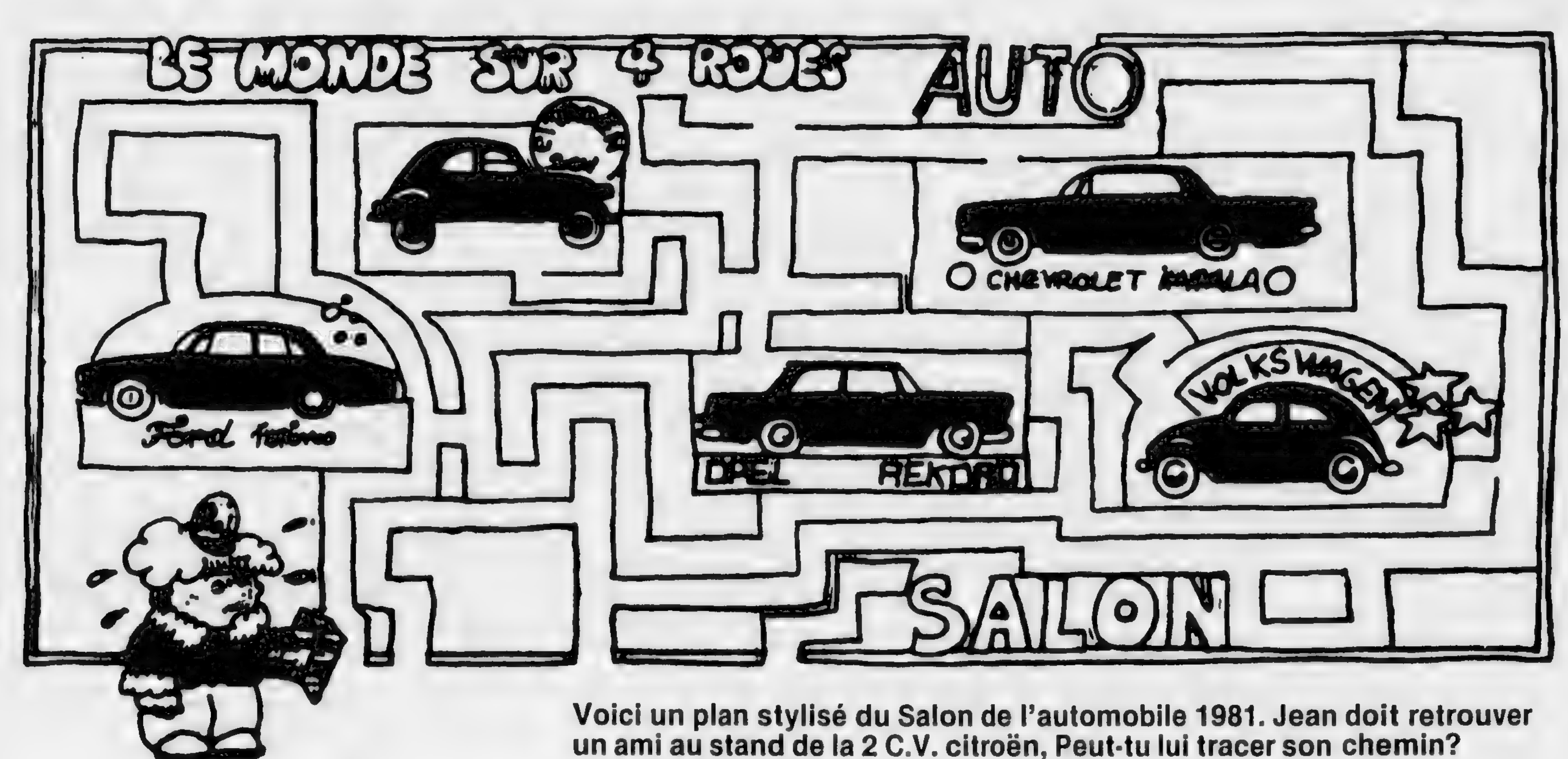


LES BATEAUX

1. Jeter l'ancre veut dire: arrêter le navire.
2. Lever l'ancre veut dire: appareiller
3. Terre à bâbord: veut dire terre à gauche du bateau.
4. La cale d'un navire est l'endroit où l'on met les passagers.
5. Le pont d'un navire est une passerelle entre deux navires.
6. Monter un bateau à quelqu'un veut dire: lui construire un bateau.
7. Un amiral est l'officier général de la marine militaire.
8. Un radio dans un navire est un matelot spécialisé en radiotélégraphie.
9. Lorsqu'un navire fait naufrage le commandant est le premier à se sauver.
10. Un périscope est un tube coulissant permettant à un sous-marin en plongée d'observer à la surface.







Voici un plan stylisé du Salon de l'automobile 1981. Jean doit retrouver un ami au stand de la 2 C.V. citroën, Peut-tu lui tracer son chemin?

Nos livres canadiens

ALFRED DANS LE MÉTRO
de Cécile Gagnon



Alfred, c'est un lapin blanc. Un lapin qui vit une aventure extraordinaire dans le métro de Montréal en compagnie de trois enfants délurés. L'auteur, Cécile Gagnon, sait capter notre imagination et notre intérêt en nous faisant vivre une expérience excitante et drôle tout au long de son livre.

Si tu vois ce livre à la bibliothèque n'hésite pas à le prendre.

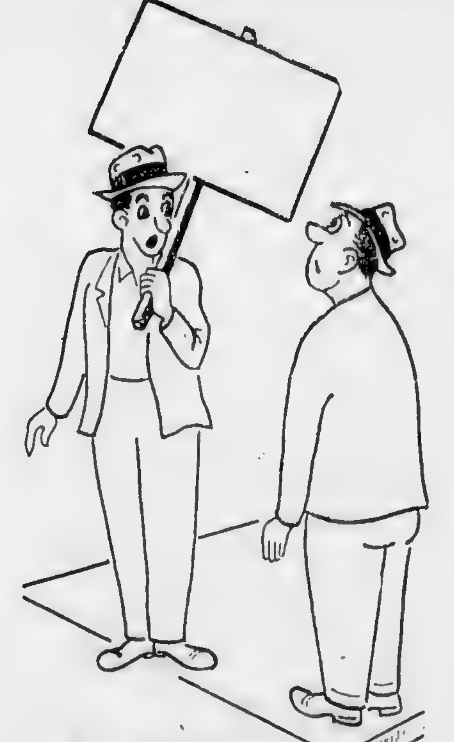
Si tu veux l'acheter pour toi ou un (e) ami (e) tu peux te le procurer à **La Boutique du Livre, 315 rue Kenny, Saint-Boniface. (environ $3.00).**

Le métro est un autre moyen de transport moderne et très rapide!

Réponses:

LE BATEAU

1—Vrai
2—Vrai
3—Vrai
4—Faux. C'est l'endroit où l'on met les marchandises
5—Faux. C'est le plancher du bateau qui ferme la coque par en haut.
6—Faux. Cela veut dire lui faire une plaisanterie.
7—Vrai
8—Vrai
9—Faux. C'est le dernier à s'en éloigner
10—Vrai



—Nous n'avons pas encore décidé ce que nous contestons.

Réponses: Les wagons

Wagon-plat...le bois.
Wagon-citerne...le pétrole.
Wagon-tombereau...le charbon.
Wagon-fourgon...les bagages.
Wagon-écurie...les chevaux.
Wagon-frigorifique...les fruits.
Wagon-poste...les lettres.
Wagon-autos...les automobiles.

Réponse: Animaux

Chameau, éléphant, mulet ou âne, chien

Membre gagnant:
No 4737
Stéphane Dorge, 7 ans
16, Seabrook Cove
Saint-Boniface, Manitoba

6266	Claude Bernier	Lorette
6267	Adam Boone	Lorette
6268	Cristen Cournoyer	Lorette
6269	Pauline Fiola	Lorette
6270	Michelle Gauthier	Lorette
6271	Suzanne Goulet	Lorette
6272	Christopher Hébert	Lorette
6273	Teresa Weir	Lorette
6274	Arlene Keeler	Lorette
6275	Krista Kolly	Lorette
6276	Carrie-Anne Labossière	Lorette
6277	Ross Martin	Lorette
6278	Pamela Moss	Lorette
6279	Andréa Pytel	Lorette
6280	Kristine Rose	Lorette

horaire de cbwft

SAMEDI

14 NOVEMBRE

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
Promenade dans les bois.
9:00 CASPER
Dessins animés.
9:30 CANDY
Dessins animés. L'Heure de vérité.
10:00 LES ENFANTS DU 47 A
Le Roman de Binny.
10:30 BOF ET COMPAGNIE
Le Brand Boudini.
11:00 LA SEMAINE PALEMENTAIRE À OTTAWA
Anim.: Jean-Marc Poliquin.
12:00 D'HIER À DEMAIN
Les Canadiennes (le bataillon Mackenzie-Papineau 1937 - 1939). Documentaire réalisé par Albert Kish, 12,000 Canadiens quitterent le pays pour se battre dans les brigades internationales en Espagne. Six cents d'entre eux y périrent. Deux cent cinquante vivent encore.
13:00 CINÉ-FAMILLE
Prune des bois. Comédie fantaisiste réalisée par Marc Lobet, avec Christian Marin, Julie Dubart, Quentin Staes.
14:30 DÉFI
Thailande. À vingt-cinq ans, Paul Turcot est préoccupé par les problèmes du Tiers monde. Il a mis de côté ses ambitions personnelles, laissé une carrière qui s'annonçait bien pour aller former des ingénieurs Thaï.
15:00 BAGATELLE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 COSMOS
Anim.: Carl Sagan. Une voix dans la fugue du Cosmos. La vie existe-t-elle ailleurs?
18:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
La Montagne ensorcelée **(1er de 2).**
19:00 SOIRÉE DU HOCKEY
Philadelphia à Toronto
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice Louis Arcand
21:55 NOUVELLES DU SPORT
22:05 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:15 LA COUPE DU MONDE DE BOXE
Reporters sportifs: Serge Arsenault et Raymond Lebrun. Réal.: Julien Dion. Réal. -coord: Guy DesOrmeaux.
23:00 CINÉMA
L'Amour en herbe. Drame psychologique réalisé par Roger Andrieux, avec Pascal Meynier, Guilhaine Dubos, Michel Galabru, Françoise Prévost et Alix Mahieux.
24:45 CINÉ-NUIT
Le Soleil rouge. Western réalisé par Terence Young, avec Charles Bronson, Toshiro Mifune, Alain Delon et Ursula Andress. Un truand a volé l'épée offerte par l'empereur du Japon au président des États-Unis.

DIMANCHE

15 NOVEMBRE

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
Les Muscles.
9:00 LE PETIT CASTOR
Un malade récalcitrant
9:30 KLIMBO
Bogdana.
9:45 MA SOEUR LA TERRE
Un appel à la découverte de la nature. Anim.: Claude Lafortune. Voix de Henri Bergeron. La Terre.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Trois-Rivières, en studio. Célébrant: le père Guy Panneton.
11:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: les lauréats de Mérite agricole. Comme.: Jean-Guy Roy.
12:00 FOOTBALL CANADIEN
Finale de l'Est. Reporter sportif: Pierre Dufault. Comm.: Pierre Dumont. Anim.: Camil Dubé.
15:00 FOOTBALL CANADIEN
Finale de l'Ouest.
18:00 CHEZ DENISE
Quiproquos. Jean-Paul revient au restaurant démoralisé. Son médecin lui interdit pour quelque temps de boire de l'alcool.
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faux voir ça: Telle est Line. Spectacle mettant en vedette Line Renaud et Annie Cordy.
LES BEAUX DIMANCHES
Apl. Dramatique de Robert Gurik, avec Benoît Girard et Sylvie Gosselin. Dans un monde robotisé où tout est programmé, on se nourrit avec des capsules, les enfants naissent en éprouvette. à travers cette histoire futuriste où les gens semblent vieillir à peine, un homme fait des recherches sur une pomme. Il fait croquer le fruit à son associée, qui après y avoir goûté se métamorphose petit à petit pour connaître l'amour. L'histoire d'Adam et Eve de l'an 3000. Réal.: Jean-Yves Laforce.
LES BEAUX DIMANCHES
Richard Wagner. Version de concert de la Chevauchée des Walkyries et la 3e scène du IIIe acte de la Walkyrie de Richard Wagner. En vedette: le soprano Klara Barlow et la basse Jerome Hines, dans les rôles de Brünnhilde et de Wotan. Chef d'orchestre: Pierre Hétu. Réal.: Peter Symcox.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Louise Arcand
21:55 SPORT-DIMANCHE
22:05 À COMMUNIQUER
22:15 SECOND REGARD
22:45 CINÉ-CLUB
Le temps s'est arrêté. Drame fiction réalisé par Ermano Olmi. Un jeune garçon va passer quelques jours à la montagne avec le gardien du barrage.

LUNDI

16 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Le corps humain et l'inactivité
9:15 LES ORALIENS
Le français oral pour les élèves de l'élémentaire 1.
9:30 ANIMAGERIE
Le Renard II **(2e de 5).**
9:45 TAPE-TAMBOUR
Canards, oies, dindons **(1re de 5)**
10:00 PASSE-PARTOUT
Le Chocolat
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Anim.: France Dauphin. Crèmes de légumes.
11:00 MON PAYS, MES AMOURS
Documentaires réalisés par Yves Hébert. La Force de l'île. Émile Asselin, forgeron de l'île d'Orléans, parle de son métier qu'il aime et qui est en train de disparaître.
11:30 CAPITAINE CAVERNE
11:55 LES PIERRAFEU
Le Cirque.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
En direct du Complexe Desjardins. Anim.: Jacques Boulanger.
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Les femmes et la santé mentale. Entr.: avec les auteurs de Va te faire soigner, t'es malade: Louise Nadeau, et deux groupes de femmes qui nous parlent de leurs réflexions sur la prise en charge de leur vie. Anim.: Rachel Verdon et Claudette Lambert.
14:30 SPLENDEURS ET MISÈRES DES COURTISANES
Esther et Lucien sont enterrés l'un près de l'autre. Vantrin assiste à la cérémonie, encadré par deux policiers. Tout semble bien fini pour lui. Et pourtant...il lui reste quelques comptes à régler **(dernière).**
15:30 LES ATELIERS
Film tourné aux Îles-de-la-Madeleine.
16:00 BOBINO
16:30 EDGAR ALLAN, DÉTECTIVE
L'Écho du saurien d'or.
17:00 GALACTICA
La Guerre des Dieux **(1re de 2).** Une patrouille de quatre appareils disparaît après la rencontre d'un appareil mystérieux. Le commandeur Adama envoie à leur recherche Apollo.
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des manchettes nationales et internationales.
18:30 TERRE HUMAINE
Martin a quelque chose de très important à dire à son pépère. Jeanne et Antoine sont allés chez le médecin, à Joliette. Quelle nouvelle en rapportent-ils? Une mouche à chevreuil pique pépère qui doit aller tout de suite chez le médecin. Réal.: Hélène Roberge.
19:00 TÉLÉ-SÉLECTION
Wade Griffin (Man on the Outside) Drame policier réalisé par Boris Sagal, avec Lorne Greene, James Olson et Lee H. Montgomery. Wade Griffin, un policier à la retraite, n'hésite pas un instant à reprendre le service pour élucider une affaire qui lui est très personnelle. Il a été le témoin du brutal assassinat de son fils. marié et père d'un enfant (É. -U 75).
21:00 VIVRE ICI MAINTENANT
Série écrit, interprétée et réalisée par Jacques Languirand. Le Toucher. "La peau est ce qu'il y a de plus profond en nous" (Paul Valéry).
21:30 NOUVELLES NATIONALES
21:55 NOUVELLES LOCALES, MÉTÉO ET SPORTS
22:10 À COMMUNIQUER
22:20 COUPE DU MONDE DE BOXE
23:00 LA COURONNE DU DIABLE
(9e de 13): Un événement imprévu. Richard part en campagne contre Philippe Auguste et reprend tour à tour la Normandie, l'Anjou et l'Aquitaine.

MARDI

17 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Du système nerveux central jusqu'aux muscles.
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
Le Renard II **(2e de 5).**
9:45 TAPE-TAMBOUR
Canards, oies, dindons **(2e de 5).**
10:00 PASSE-PARTOUT
Les Faits
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Le tricot, avec Solange Brien. Pantoufles et bottillons, Aquariophilie, L'entretien de l'aquarium, comment le garnir.
11:00 LES JOUEURS
Hasard. Les jeux de hasard et d'argent sont ceux dont les adeptes sont les plus passionnés.
11:30 HEIDI
Chez grand-mère
11:55 LA PORTEUSE DE PAIN
(10 de 13) Accouru se rassurer au chevet de sa Lucie victime d'un attentat, Clément s'empresse de communiquer les bonnes nouvelles à son patron. Ce dernier court avertir Ovide. Le filet se resserrant de jour en jour, des mesures définitives s'imposent
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Smic, Smac, Smoc. Comédie satirique réalisée par Claude Lelouch, avec Catherine Allégret, Jean Collomb, Charles Gérard et Francis Lai.
16:00 BOBINO
16:30 AU JEU
17:00 LES PIERRAFEU
Le Porte-bonheur d'Arthur
17:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse. Anim.: Jacques Lemieux et Mario Lirette
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des manchettes nationales et internationales
18:30 DU TAC AU TAC
Un rossignol en quarantaine
19:00 LES GIROUETTES
Un gros colis est livré à Amédée Gingras. Il faut une visite à la veuve Manon Paradis rencontrée au bazar et lui fait une invitation De son côté, Gilbert fait de même avec Solange. Réal.: Maurice Falardeau.
19:30 L'AGE D'ÔR
- documentaire -
20:00 ÉLECTION PROVINCIALES AU MANITOBA
Émission spéciale animée par Pierre d'Auteuil, avec la collaboration des journalistes de Radio-Canada, Winnipeg. Réalisation: Richard Simoens et François savoie.
22:00 NOUVELLES NATIONALES
22:25 NOUVELLES RÉGIONALES
22:40 RENCONTRES
Inv.: Rémy Chauvin **(dern. de 2)** Biologiste dont les idées bousculent tous les conformismes, mais la sympathie qu'il a su éveiller lui a valu de surmonter maintes persécutions sourdes. Entr.: Marcel Brisebois.
23:10 LAUTREC 82
Variétés. Promotion du disque et de ses vedettes Anim.: Donald Lautrec.
23:40 CINÉMA
La Bataille d'Allemagne: Berlin (dern. de 2). Documentaire réalisé par Daniel Costelle. Quatre millions de soldats soviétiques sur un front de 500 kilomètres donnent le dernier assaut contre l'Allemagne qui les mènera jusqu'à Berlin (Fr. -rus.).

MERCREDI

18 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Pour notre bien-être, trois séances d'une heure d'entraînement par semaine. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Micheline
9:15 L'ÉGLISE EN PAPIER
La vie de l'Église primitive racontée avec des personnages de papier. Anim.: Claude Lafortune Réal.: Gérard Chapdelaine. La Préparation de l'apôtre.
9:30 ANIMAGERIE
Le Renard II **(3e de 5).**
9:45 TAPE-TAMBOUR
Canards, oies, dindons **(3e de 5).**
10:00 PASSE-PARTOUT
Cause et effet.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Bon pied, bon oeil, bonne bouche, avec Guy Laliberté, orthophoniste. Chronique sur les fourrures. - Chronique de livres pour enfants.
11:00 DU SIMPLE AU MULTIPLE
Bilan des métiers d'art au Québec depuis les origines de la colonie jusqu'à nos jours. Bois de coupe.
11:30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
L'ours
11:55 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
Le Fantôme du marais.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Anim.: Pierre Paquette
16:00 BOBINO
16:30 D'IBERVILLE
Fresque historique réalisée par Pierre Gauvrau et Rolland Guay. La Révolte.
17:00 TÉLÉ-5
Arsène Lupin. Feuilleton policier. Le Mystère de Gesvres.
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des manchettes nationales et internationales
18:30 PILE OU FACE
Jeu questionnaire animé par Stéphane Cherpit et réalisé par François Savoie. En provenance de Vancouver.
19:00 LE TEMPS D'UNE PAIX
A la ferme, Mémère et Lionel commencent une partie de cartes pour se désennuyer. À la gare du Palais, c'est Antoinette qui accueille le curé et sa mère. Alexandrine essaie de convaince Juliette de se joindre à une délégation de femmes qui vont rencontrer le premier ministre au sujet du droit de vote.
19:30 LES PLOUFFE
(4e de 6). Denis Boucher rend visite à Ovide au monastère. Celui-ci commence à se poser des questions sur son retour à la vie civile et l'image de Rita Toulouse continue de l'obséder. Quant à Napoléon il poursuit Jeanne de son assiduité amoureuse jusqu'au sanatorium. Il lui déclare son amour et elle lui avoue des sentiments analogues. Dans les bureaux des syndicats, une grève de solidarité envers Théophile est décrétée par quelques syndicalistes
20:30 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. Anim.: Denise Bombardier.
21:30 NOUVELLES NATIONALES
21:55 NOUVELLES LOCALES, MÉTÉO ET SPORTS
22:10 REFLETS D'UN PAYS
De Rouyn, visite d'une usine d'élevage de vers de terre, Également, Monique Aubé, journalière en construction, explique son intégration dans un milieu de travail réfractaire. Anim.; Serge Cossette.
23:15 CINÉMA
Les Quatre de l'Ave Maria (Ace High). Western réalisé par Giuseppe Colizzi, avec Eli Wallach, Terence Hill, Bud Spencer et Brock Peters,

JEUDI

19 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Le Troisième Âge, Différentes façon d'évaluer sa condition physique.
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
La Renard II **(4e de 5).**
9:45 TAPE—TAMBOUR
Canards, oies, dindons **(4e de 5).**
10:00 PASSE-PARTOUT
La Fête de l'eau
MAGAZINE-EXPRESS
Mécanique automobile. Les problèmes de survoltage en hiver. Conseils pratiques par température froide.
11:00 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
C'est pu comme ça anymore. Une dernière génération de parlant français à Vieille Mine et à Ste-Geneviève, au Missouri: parmi eux, la violoneux Charles Pagé.
11:30 LES TRAVAUX D'HERCULE JONSSON
Hercule et les sucres d'orge.
11:55 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Serpents mortels d'Afrique.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Six jeunes femmes, toutes employées du ministère des Affaires extérieures du Canada, viennent nous parler de leurs expériences au cours des séjours qu'elles ont faits à l'étranger à titre de secrétaires d'ambassades.
14:30 CINÉMA
Le Tournesol du père. Drame réalisé par Frank Chmief, avec R. Inkarky et Jos Kierny. Un vieux berger, dont le fils est tué à la guerre, trouve dans les vêtements de celui-ci, qui lui ont été renvoyés, une graine de tournesol.
16:00 BOBINO
16:30 POP-CITROUILLE
17:00 FRÉDÉRIC
L'Autre Famille Yamagushi. M. Beausoleil propose à Frédéric de servir de guide à un riche couple japonais pour un week-end.
17:30 DANIEL BERTOLINO L'EXPLORATION ET VOUS
Les Pygmées. Appelés aussi papous d'Arique, les pygmees sont des nomades qui se déplacent avant d'avoir épuisé leur environnement.
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des manchettes nationales et internationales
18:30 BOOGIE WOOGIE 48
L'Âge de raison
19:00 LES GRANDS FILMS
L'espion qui m'aimait. Drame d'espionnage réalisé par Lewis Gilbert, avec Roger Moore. Barbara Bach, Curt Jurgens, Richard Kief et Caroline Munro.
21:30 NOUVELLES NATIONALES
21:55 NOUVELLES LOCALES, MÉTÉO ET SPORTS
22:10 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Recette de cuisine alsacienne. Au menu: quiche Lorraine.
22:40 JAMAIS DEUX SANS TOI
Un vrai chef
23:10 ANGOISSES
Motel tragique (Murder Motel). Drame réalisé par Malcom Taylor, avec Derek Francis et Roby Millian, un comptable compromis dans une affaire de détournement de fonds est attiré à un rendez-vous dans un motel isolé.

VENDREDI

20 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Les barbituriques influencent-ils la condition physique?
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
Le Renard II **(dern. de 5).**
9:45 TAPE-TAMBOUR
Canards, oies, dindons **(dern, de 5).**
10:00 PASSE-PARTOUT
J'écoute et je regarde.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Découvrons la nature. Pourquoi attirer les oiseaux chez soi? - Décorations. Les revêtements de sol: tuile, céramique, tapis.
11:00 PAYS ET PEUPLES
L'Espagne. Pays évocateur de soleil et de musique, l'Espagne possède un lourd passé historique.
11:30 UNE ARCHE IMMOBILE
L'Histoire de trois gorilles
11:55 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
L'Art populaire. Nos ancêtres n'ont jamais séparé le beau de l'utile. Les moments de loisirs sont utilisés pour la création et l'embellissement de l'environnement.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Entr. avec Iro Tembeck qui brosse un portrait de l'une des personnalités marquantes de l'histoire de la danse. Doris Humphrey.
14:30 CINÉMA
Une histoire d'amour. Drame psychologique réalisé par Guy Lefranc avec Louis Jouvet, Daniel Gélin et Dany Robin. Un couple est trouvé mort dans un vieil autocar.
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
Adaptation libre du célèbre roman de Cervantès.
17:00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Millionnaire avant l'âge.
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des manchettes nationales et internationales.
18:30 MANITOBA EXPRESS
Emission d'affaires publiques qui explique et approfondit l'actualité. Réal.: Donals Hétu.
19:00 LAPRADE, POP, POP ET POP
Émission de variétés animée par Serge Laprade, avec l'orchestre Montréal Pop.
19:30 HORS SÉRIE
Les Marchands de rêve. Drame réalisé par Hugh Benson. Adaptation: Harold Robbin. Avec Ray Milland, Fernando Lamas, Howard Duff, José Ferrer, Robert Goulet, Kaye Ballard, Eva Arden et Morgan Fairchild Histoire des débuts de l'industrie cinématographique, la vie des hommes et des femmes qui ont fait Hollywood **(3e de 4).**
20:30 REPÈRES
Magazine d'information animé par Gérard-Marie Boivin. Sujets qui touchent directement la vie quotidienne des gens, leurs problèmes et leurs aspirations,
21:30 NOUVELLES NATIONALES
21:55 NOUVELLES LOCALES, MÉTÉO ET SPORTS
22:10 CINÉMA
Intervention Delta (Sky Riders). Drame réalisé par Douglas Hickox avec James Coburn, Susannah York, Robert Culp et Charles Aznavour. Une femme et ses deux enfants sont enlevés par un groupe de terroristes qui exigent de son mari, riche industriel résidant en Grèce, une forte somme d'argent, puis des armes.
24:00 CINÉ-NUIT
Le Conseiller. Drame réalisé par Albertino Di Martino, avec Martin Balsam. Thomas Milian, Francisco Rabal et Dagmar Lassander. Un jeune avocat, neveu d'un chef de la mafia de San Francisco, est libéré après deux ans de prison. Il en a assez de cette vie et le fait savoir à son parrain. Celui-ci le libère mais sa générosité est mal interprétée par un de ses associés et provoque une guerre de gangs sanglante.

Pour tout renseignement, téléphonez au No 775-8351 poste 249

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
305-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba

Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C. SHARP
A.J. HOGUE
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Électriciens

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE
SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

À LOUER - 35, rue Scotia, appartement non meublé, 5 pièces dans le haut d'un duplex, avec cable, réfrigérateur, poêle, chauffage et eau inclus, faisant face à la rivière. Loyer $300.00/mois. Téléphonez au No 589-7448.
- 145 -

À VENDRE OU À LOUER - Saint-Boniface, maison d'une chambre à coucher, Prix de vente $15,500.00. Loyer $180.00/mois. Téléphonez au No 233-2534 après 17h00.
- 146 -

À VENDRE - patins grandeur 9, et tout équipement de hockey (14-16 ans) - 1 machine à coudre "Kenmore Auto Deluxe Zig Zag" $150.00 - pupitre de bureau en métal 30" x 60" $150.00 - un arbre artificiel $50.00. Pour plus d'informations téléphonez au No 589-7448 le soir.
- 147 -

À LOUER - par Windsor "Bachelor suite" au sous-sol d'un duplex, près de toutes les commodités, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse, chauffage et électricité inclus. 175.00/mois. Libre le 1er décembre. Téléphonez au No 257-9412.
- 133 -

À VENDRE - un piano "Henry Heibert" par "Mason Rische", piano antique de 60 ans. Demande $1,000 ou meilleure offre. Téléphonez au No 257-8306.
- 123 -

À LOUER - Saint-Vital, maison de quatres pièces, 2 chambres à coucher, avec chambre de jeux au sous-sol, chauffage au gaz, garage. Libre le 1er décembre. Téléphonez au No 257-0451.
- 124 -

GARDIENNE REQUISE pour bébé de 6 mois, à Saint-Boniface. Téléphonez au No 233-5694.
- 125 -

À VENDRE - boîte (shell) vitrée, en fibre de verre, pour couvrir une boîte de camion "Ford", neuf, de 2 ans. Prix à négocier. Téléphonez au No (1) 878-2374.
- 126 -

À VENDRE - balayeuse verticale, triple action de marque "Lewyt", 3 ans: $20.00, lit pliant de 30" sans matelas: $10.00. Téléphonez au No 237-0953.
- 127 -

À VENDRE - 1 camion 178 "Ford Courier", 5 vitesses, gros pneus, 75,000 km., bonne condition. $3,800.00. 1978 motor "Ski Sonic" 340, bonne condition, 1,300 milles $850.00. Téléphonez au No (1) 379-2286 après 18h00.
- 128 -

À VENDRE - 1 paire de draperie en rayonne (lavable) couleur, "off white", grandeur 104" large x 80" long, à prix raisonnable. Juste en temps pour rafraichir votre salon pour Noël. Téléphonez au No 837-7604 (excepté le jeudi).
- 129 -

À VENDRE - deux pneus d'hiver "Turnpike Winter Express", comme neufs, Téléphonez au No 257-1389.
- 135 -

J'offre mes services pour faire de la dactylographie, sur demande, à la maison. Téléphonez au No 257-1892
- 136 -

À VENDRE - maison et lot dans le village de Mariapolis, Manitoba, lot mesure 50 x 100 pieds, maison 16 x 26, véranda 4 x 8. Meilleure offre. Téléphonez au No 253-4015 après 18h00.
- 137 -

À VENDRE - 3 couples de faisans à colliers, 6 faisans forés mâles de couvée 1981, 1 couple de pintades blanches, 2 couples de pintades grises perlées, miel frais. Téléphonez au No (1) 424-5529 après 18h00.
- 138 -

À VENDRE — 1 radio/cassette pour votre auto d'une valeur de $325.00 pour seulement $200.00. Téléphonez au No 247-0186.
- 139 -

À VENDRE - 1 jaquette en vison en très bonne condition, grandeur 18. Téléphonez au No 233-0772.
- 140 -

À LOUER - appartement à Saint-Boniface, avec 1 grande chambre à coucher, réfrigérateur, poêle. Libre le 1er décembre $250.00/mois à 5 minutes du centre ville. Téléphonez au No 233-0772.
- 141 -

À VENDRE - divan gris avec "fitted cover" lavable, couleur rose $145.00, "Otterman" sur roulettes $45.00 - 1 "Vanity" couleur beige avec poignées argentés, commode avec miroir et petit banc $75.00 - 1 presse-livres beige, en bois. $15.00 - 2 miroirs $15.00 chacun - 1 table de salle à manger $40.00, 2 chaises de salle à manger (couleur rouille) $15.00 chacune - 1 chaise en cuir noir avec chrome $10.00 - radio transistor "Zenith" $9.00 - 1 gril pour sandwiches $10.00 - 1 rideau rose pour douche, tapis rose, 1 dessus rose de toilette $10.00 - 3 paires de serviettes roses, et 2 débarbouillettes $10.00 - Vaisselle, verres, marmites - tout doit être vendu. Téléphonez au No 942-3756 (en anglais s.v.p.).
- 142 -

À VENDRE- Maison à deux étages; 10 pièces; située 175, rue Masson, Saint-Boniface, près de la Cathédrale, du Collège et du centre commercial. Prix: $30,000.00 Téléphonez: 257-4525.
- 130 -

PERSONNE QUALIFIÉE désire travail de dactylographie à domicile. S.V.P. téléphonez au No 253-8613 après 18h.
- 131 -

À LOUER au parc Windsor, garçonnière au sous-sol avec facilité de cuisine, salle de bains et douche, utilité et stationnement inclus. $95,00/mois. Libre immédiatement. Téléphonez à John au No 668-6807.
- 132 -

À VENDRE - camion 1969 1/2 tonne "Dodge Fargot" couvert, en bonne condition. Demande $1,500.00 ou meilleure offre. Pour plus d'informations appelez au No 452-7415 après 17h00.
- 143 -

VOUDRAIS - faire des réparations ou installer des portes de garage à prix raisonnable, travail professionnel. Téléphonez à Alfred au No 233-0574 après 18h00.
- 144 -

AVIS RÉUNION
CONSEIL SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE
à 19h30 - 50, chemin Monterey
Mercredi le 18 novembre

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

OFFRES D'EMPLOI POUR DEUX PERSONNES IMMÉDIATEMENT

1 - **un pelliculeur pour quadrichromie.** Doit être capable de produire des maquettes parfaites.

2 - **un correcteur bilingue** - doit avoir une bonne connaissance des langues anglaise et française. (à une distance facile à faire en voiture de Saint-Jean et Letellier). La Compagnie Friesen a d'excellents avantages sociaux, Très bonnes conditions de travail.

Envoyez votre candidature à:

Peter Wolfe
D.W. Friesen & Sons Ltd.
ALTONA, Manitoba
Tél No: 324-6401 ou Winnipeg No: 452-5433

LE BUREAU NATIONAL DE LA FÉDÉRATION CULTURELLE DES CANADIENS FRANÇAIS

est à la recherche d'un(e)

secrétaire/administratif(ve)

Fonction:
- secrétaire/administratif(ve) au secteur des communications

Tâches et responsabilités:
- dactylographier tous documents relatifs aux communications tels que communiqués, compte-rendus, correspondance, abonnements aux journaux, culturOgramme, dépliant, etc.
- photocopies et envois à travers le pays
- classement
- mise à jour des dossiers en communications incluant bottin, listes d'envoi, centre de documentation, etc.
- contacts téléphoniques avec les dix associations-membres de la FCCF et organismes gouvernementaux et culturels

Exigences:
- excellente connaissance de la langue française parlée et écrite
- bonne connaissance de la langue anglaise
- esprit d'initiative et de travail d'équipe
- sens des responsabilités
- sens des relations publiques
- dactylo: 50 mots la minute

Traitement:
- 13,000$ par année

Lieu de travail:
- Saint-Boniface, Manitoba

Entrée en fonction:
- Immédiatement

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

La Fédération culturelle des
Canadiens français
Suzanne Nolette
Gérante de bureau
C.P. 26
Succursale Norwood Grove
Saint-Boniface. Manitoba
R2H 3B8

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu PETER GAGAWCHUK, du village de Sainte-Anne, au Manitoba, fermier, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 15 décembre 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de novembre 1981.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision C.R.T.C. 81-752, Can West Broadcasting Ltd., Winnipeg (Man) (801341900): à la suite d'une audience publique tenue à Winnipeg le 17 juin 1981, le C.R.T.C. annonce qu'il refuse la demande présentée par la CanWest en vue d'obtenir une licence lui permettant de fournir un service de radio MF à Winnipeg.

Après avoir étudié les propositions contenues dans la demande, le Conseil n'est pas convaincu que la requérante comprend suffisamment bien la politique en matière de radiodiffusion MF ou les catégories du contenu musical incluses dans le règlement concernant la radio MF, pour être en mesure d'offrir à la collectivité un service MF de musique de détente qui soit de bonne qualité. Le Conseil conclut plus particulièrement que les projets de programmation de premier plan, soumis par la requérante, en matière de créations orales et de musique sont trop fonction du personnel et des installations de production de CKND-TV. Il considère également que les employés à plein temps du secteur de la programmation ne sont pas assez nombreux pour assurer la production d'émissions locales et le fonctionnement global de la station. En outre, le Conseil n'est pas convaincu que le budget présenté par la requérante pour la promotion des talents musicaux locaux est suffisant pour réaliser, tel que proposé, une émission hebdomadaire d'une demi-heure présentant en direct des artistes locaux. Le Conseil prend note de l'intérêt manifesté par la collectivité au sujet d'un autre service de radio MF, y compris des 32 lettres d'intervenants soumises à l'appui de la demande. Il s'attend à recevoir d'autres demandes de licence de radio MF visant à diversifier davantage les services radiophoniques offerts aux auditeurs de la région de Winnipeg. Décision C.R.T.C. 81-753, Valley Cable Vision Ltd, Steinbach (Man) (8001-77800); John D. Klippenstein, au nom d'une société à constituer, Steinbach (Man.) (802-341800): à la suite de l'audience publique tenue à Winnipeg le 17 juin 1981, le C.R.T.C. annonce qu'il approuve la demande présentée par la Valley Cable Vision en vue d'obtenir une licence lui permettant d'exploiter une entreprise de réception de radiodiffusion à Steinbach, et qu'il lui délivre une licence expirant le 30 septembre 1984, sous réserve des conditions qui y seront stipulées. Les limites de la zone de desserte seront également décrites dans la licence. Le Conseil refuse la demande concurrente de John D. Klippenstein, représentant une société à constituer.

Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du C.R.T.C.; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à Ottawa Hull (819) 997-0313; Winnipeg (204) 949-6297.

Canada

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC

est à la recherche

d'un professeur bilingue

pour l'école d'immersion à Saint-Eustache. Le professeur est responsable pour les 18 élèves de la classe de quatrième et cinquième années avec classes séparées pour le français. Entrée en fonction le plus tôt possible.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande ainsi qu'un curriculum vitae au:

Directeur,
École Saint-Eustache,
Saint-Eustache, Manitoba
Tél.: 353-2869

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE No 4

recherche

un professeur d'arts industriels à mi-temps

Le candidat (e) devra avoir des compétences pour le travail du métal et pour le dessin industriel. Cette personne doit pouvoir fonctionner dans les deux langues officielles.

Date d'entrée en fonction: immédiatement

Prière de communiquer avec:

M. René Bosc
DIRECTEUR
Inst. Coll. Louis Riel
585, rue Saint-Jean Baptiste
Saint-Boniface (Manitoba)
R2Y 2Y2
Téléphone: 247-8927



Fonction publique Canada | Public Service Canada

Secrétaires au service extérieur

Ministère des Affaires extérieures

Si vous êtes prêts à travailler dans n'importe quel pays du monde après une affectation initiale à Ottawa, un emploi au ministère des Affaires extérieures peut vous intéresser.

Conditions de candidature

Deuxième année du secondaire terminée avec succès, selon les normes provinciales. Expérience du travail de secrétaire; capacité de sténographier à la main ou à la machine (80 mots à la minute); capacité de dactylographier (40 mots à la minute).

Fonctions

Prendre des notes en sténographie; transcrire ces notes et dactylographier avec précision à partir de machines à dicter ou de manuscrits; trier le courrier; accueillir les visiteurs; répondre aux demandes de renseignements.

Traitement

Le traitement initial, à compter du 5 janvier 1982, sera de $14,864. Une prime de $800 est accordée au bilinguisme s'il y a lieu. Les secrétaires en service à l'étranger reçoivent des indemnités non imposables et d'autres avantages.

Exigences linguistiques

Certains postes exigent la connaissance du français, d'autres de l'anglais. Pour les postes bilingues, les personnes bilingues et les personnes unilingues qui consentent à entreprendre la formation linguistique et qui peuvent démontrer qu'elles ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues sont invitées à poser leur candidature.

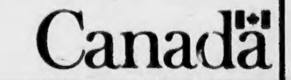
De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

Comment se porter candidat

Faire parvenir la formule de demande d'emploi ou un curriculum vitae à:
Section de dotation en personnel
Ministère des Affaires extérieures
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Date limite: le 28 novembre 1981

Numéro de référence: 81-EXT-OC-024-?3

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.





Les réservations instantanées des hôtels CN.
La meilleure façon de s'assurer un accueil chaleureux.

La chaîne CN:

Hôtel Newfoundland, St. John's
Hôtel Beauséjour, Moncton
Le Reine Elizabeth*, Montréal
Château Laurier, Ottawa
Hôtel Macdonald, Edmonton
Jasper Park Lodge, Alberta
Hôtel Vancouver*, Vancouver

hôtels CN

Autres grands hôtels:

Hôtel Nova Scotian, Halifax
Hilton International Québec, Québec
Montréal Aéroport Hilton International, Montréal
Harbour Castle Hilton, Toronto
Hôtel Plaza II, Toronto
Park Plaza, Toronto
Toronto Airport Hilton International, Toronto
Hôtel Fort Garry, Winnipeg
The International, Calgary

*Administration: Hilton Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LAURENCE MARIE DESROCHERS, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse de DOMINIQUE MEDARIQUE DESROCHERS, du même endroit.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 15 décembre 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 3 novembre 1981.
TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

BLOCK BROS.

Hôtel - sud-est du Manitoba, vendeur considérerait financement ou échange pour "hobby" ferme.

Saint-Vital - maison rénovée avec 2 chambres à coucher sur lot de 45 x 223 pieds.

Saint-Boniface - maison de 3 chambres à coucher avec foyer ouvert. $28,500.00 hypothèque 10% jusqu'en mars 1983.

Pour plus d'informations, téléphonez à **Roland** au **No 247-6050 ou 257-9692 Block Bros.**

DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE No 28
est à la recherche
de professeurs suppléants
pour les postes suivants:

Institut collégial de Saint-Claude - 1 professeur à mi-temps à partir du 4 janvier 1982 jusqu'au 26 mars 1982. Doit enseigner à plein temps tous les deux jours. Est responsable pour la musique de I-X et l'hygiène I-II, et IV-V.

Institut collégial de Somerset: 1 professeur à plein temps à partir du 4 janvier 1982 à la fin de juin 1982. Doit enseigner Language Arts VII-VIII et français 8,10, 11 et 12.

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae et numéro de téléphone au:

Directeur-Général
Division scolaire de la Montagne No 28
Notre-Dame de Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: (1) 248-2228 ou (1) 744-2083


Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES en vue du projet décrit ci-après, adressées au gérant de district, finances et administration, Travaux publics Canada, 201 -269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2, (au téléphone (204) 949-2372), seront accueillies jusqu'à l'heure et à la date de tombée indiquées. La documentation relative à ce projet peut être obtenue des bureaux du ministère à l'adresse indiquée, et sur versement du dépôt requis.

Projet No 037376

- WINNIPEG, Manitoba
Bureau central de la Poste 266, avenue Graham
"Solar Retrofit"
Système domestique à l'eau chaude

Date de tombée: **11h30 am (HCN) 25 novembre 1981**

Dépôt requis: **$50.00**

Les documents relatifs à ce projet peuvent être obtenus au 201-269, rue Main, Winnipeg, Manitoba et peuvent être examinés aux bureaux de l'Association des Constructeurs de Winnipeg.

Pour plus de renseignements, communiquer avec, N. Rohatgi, architecte de projets Tél: **(204) 949-6204**

RENSEIGNEMENT ADDITIONNEL

Le dépôt exigé pour les plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire, émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera retourné sur reception des documents, en bon état, dans le délai d'un mois de la date de prise de connaissance des soumissions.

La soumission la plus basse, ou toute autre, ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succesion de feu ZOÉ GAGNE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse de LUCIEN GAGNÉ, plombier industriel.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude du soussigné 900 - 363, avenue Broadway, Winnipeg, Manitona, R3C 3N9, avant le 4 décembre 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 30e jour d'octobre 1981
REMI C. SMITH
Procureur de la succession

Pierre Deniset

Avocat - Notaire
est à la recherche d'une

Secrétaire/réceptionniste

- expérience en "droit" serait un atout, mais n'est pas un prérequis
- sens d'organisation
- sténographie

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae:

305-400, avenue Taché
R2H 3C3

DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE SEINE No 14
demande
un professeur

pour enseigner temporairement dans une classe de 2e année française à l'école de Sainte-Anne. Le contrat se prolongera du **14 décembre 1981 au 12 février 1982.**

Faire parvenir votre curriculum vitae et références à:

Le directeur
École Sainte-Anne
Sainte-Anne-des-Chênes
Manitoba, R0A 1R0
Téléphone: 422-5505 ou 422-5417


Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL DE PROPOSITIONS

DES PROPOSITIONS CACHETÉES, soumises par écrit, pour la location à bail d'espace décrit ci-après, adressées au gérant régional, finances et administration, Région de l'Ouest, Travaux publics Canada, pièce 200, deuxième étage, 9925 -109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 2K1, au téléphone (403) 420-3213, seront accueillies jusqu'à la date de tombée mentionnée.

LOCATION
Projet No 25-81
Location d'espace à entreposage
Winnipeg, Manitoba

Espace d'entreposage d'une superficie d'environ 1,000 mètres carrés. Seuls les immeubles adjacents à la voie périphérique de Winnipeg seront pris en considération. L'espace requis devra pouvoir être pris à bail pas plus tard que le 1er juin 1982, pour une période de cinq (5) ans avec deux (2) options de renouvellement d'une (1) année chacune. Le propriétaire sera responsable du maintien de tous les services et des coûts des services publics, la Couronne se tenant responsable du paiement du loyer et de l'accroissement possible des taxes foncières et des coûts d'opération sur la base d'une année.

Date de tombée: **3h00 p.m. (HNM) vendredi, 27 novembre 1981**

Pour plus de renseignements, communiquer avec:
D. Young
Chef des services de logements
Au téléphone: **(403) 420-3268**

Des trousses de renseignements peuvent être obtenues de Travaux Publics Canada, 201, édifice fédéral, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba.

La plus basse soumission, ou toute autre, ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada


Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES en vue du projet décrit ci-après, adressées au gérant de district, finances et administration, Travaux publics Canada, 201 -269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2 (au téléphone: (204) 949-2372), seront accueillies jusqu'à l'heure et à la date de tombée indiquées.

Projet No 038129

Winnipeg, Manitoba 344, rue Edmonton, Edifice MacDonald - Rechange de tapis - 3e étage.

Date de tombée: **11:30 a.m. (HCN) 24 novembre 1981**

Aucun dépôt requis

La documentation relative à ce projet peut être obtenue au 201 -269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, et peut être examinée aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Pour plus de renseignements, communiquer avec Z. Ikotin, administrateur de projets - au téléphone: **(204) 949-4910**

La soumission la plus basse, ou toute autre, ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES en vue du projet décrit ci-après, adressées au Chef des contrats et de l'administration, ministère des Travaux publics du Canada, 5103 -51e rue (C.P. 518), Yellowknife, T.N.O., X0E 1H0, seront accueillies jusqu'à l'heure et la date limite indiquées. La documentation relative à ces soumissions peut être obtenue des bureaux du ministère indiqués ci-après, sur versement du dépôt requis.

Projet No 085837

Dégagement, régularisation, et écoulement des eaux
Km 190.34 jusqu'au Km 207.82
Chemin de grande communication Liard, T.N.O

Date de tombée: **11:30 a.m. (HNM) le 22 décembre 1981**

Dépôt requis: **$250.00**

Les documents relatifs à ce projet peuvent être obtenus des bureaux suivants: Pièce 200, 2e étage, 9925 -109e rue, Edmonton, Alberta; pièce 632, 220 - 4e avenue, s.-e., Calgary, Alberta; Yellowknife. T.N-O., Hay River, T.N-O., Inuvik, T.N-O., Fort Smith, T.N-O., Fort Simpson, T.N-O; 1166, rue Alberni, Vancouver, C.-B.; 1100 édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, Régina, Saskatchewan; 2221, Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 269, rue Main. 201, édifice fédéral, Winnipeg, Manitoba; 201, Range Road, Whitehorse, Territoire du Yukon; et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de routes situés à Edmonton, Alberta; Vancouver, C.-B., Régina, Saskatchewan, et Winnipeg, Manitoba. Les documents relatifs au projet peuvent de même être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs, T.N-O., situés à Yellowknife, Hay River, Inuvik, T.N-O., et Whitehorse, Territoire du Yukon.

Renseignements sur le sujet: au téléphone, **(403) 420-3213**

Renseignements techniques: communiquer avec C. Yurchak, administrateur de projets
Routes et chemins des T.N-O.
Téléphone: **(403)420-3229**

RENSEIGNEMENT ADDITIONNEL

Le dépôt exigé pour les plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire, émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera retourné sur remise des documents, en bon état, dans le délai d'un mois de la date de prise de connaissance des soumissions.

La soumission la plus basse, ou toute autre, ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada



Guy Savoie

a bien représenté Saint-Boniface au Conseil municipal et il en fera autant comme député à l'échelle provinciale.



Qualifications

- Élevé à Saint-Boniface.
- Instruction primaire, élémentaire et secondaire à l'école Provencher et au Collège de Saint-Boniface.
- Degré en Marketing, 1966, A.M.F. School of Marketing, Fort Worth, Texas.
- Certificat en gestion, 1975, Université du Manitoba

Expérience

- De 1954 à 1962, membre de la Gendarmerie Royale Canadienne; il fut posté à divers endoits, de Vancouver à Montréal.
- De 1962 à 1973, il fut propriétaire d'un centre de quilles et restaurant à Brandon.
- Depuis 1973, il est propriétaire de salons de coiffure.
- En juin 1978, il a été élu conseiller du quartier Taché.
- Membre du Comité des Travaux Publiques de la ville de Winnipeg.
- Membre de la Commission de police.
- Membre du Conseil d'administration du Centre des Congrès de Winnipeg.
- Membre du Conseil consultatif de l'Hôpital de Saint-Boniface.

Activités communautaires

- Président du Festival du Voyageur de 1975 à 1978.
- Trésorier du Club LaVérendrye en 1975.
- Membre du Club des Hommes d'affaires Franco-manitobains.
- Président du conseil paroissial de la paroisse Saint-Augustin, à Brandon, de 1966 à 1973.
- Membre des Chevaliers de Colomb depuis 27 ans.
- Pilote de l'équipe de football de l'université de Brandon de 1963 à 1969.
- Membre du Club Belge et de la Légion Norwood — Saint-Boniface.
- Bourgeois de la Brigade de la Rivière Rouge depuis 1978.

Notes personnelles

- Guy épousa Léa Jamault, de Notre-Dame-de-Lourdes; ils ont six enfants.
- La famille Savoie demeure à Saint-Boniface au 178, rue Kitson.
- Guy et sa famille sont membres de la paroisse du Précieux-Sang, au Norwood.

Pour aider Guy dans sa campagne électorale, nous vous demandons de visiter le quartier général ou de signaler le numéro suivant:

233-0430

575, rue DesMeurons

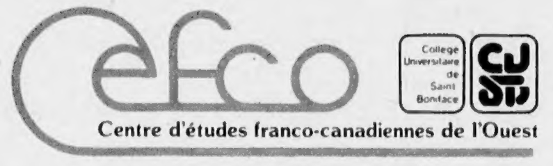


Libéral

Autorisé par Paul Marion, agent-électoral officiel
Préparé par le comité électoral pour Guy Savoie

Colloque sur les études canadiennes

avec l'aide du Secrétariat d'État du Canada
et la collaboration du
Collège universitaire de Saint-Boniface



200, av. de la Cathédrale,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7
Tél.: (204) 233-0210

le vendredi 20 novembre

18h00: Cocktail dans le hall Provencher

19h00: Banquet dans la salle S132
Invité d'honneur: René Dionne de l'Université d'Ottawa
C'est le temps de la littérature régionale

le samedi 21 novembre 1981 SALLE 2127

9h00: Mot de bienvenue (Annette Saint-Pierre)

9h10: Myo Kapetenovic, (Faculté Saint-Jean, Edmonton)
L'enfance dans les derniers textes de Gabrielle Roy

9h40: Alain Nabarra, (Université de Lakehead, Thunder Bay)
Le Nord-Ouest de l'Ontario: premiers jalons

10h10: Glen Campbell, (Université de Calgary, Calgary)
Le nationalisme politique de Louis Riel

10h40: Antoine Lussier, (Université de Brandon, Brandon)
Les Métis et les Franco-Manitobains: une culture divisée

11h10: Eloi de Grâce, Gilles Cadrin, (Université d'Edmonton, Edmonton; Faculté Saint-Jean, Edmonton)
Ressources franco-albertaines

Lunch - buffet

13h30: Jean-Guy Quenneville, "St-Thomas More College", Saskatoon)
Trois personnalités francophones de l'Ouest

14h30: Roger Motut, (Université d'Alberta, Edmonton)
Maurice Constantin-Weyer: quelques mises au point

15h10: André Lalonde (Université de la Saskatchewan, Saskatoon)
Les Canadiens-Français de l'Ouest 1870-1970: espoir, incertitude, tragédie

15h50: Marcien Ferland, (Musicien, Saint-Boniface, Manitoba)
Le folklore au Manitoba

16h20: Alexandre L. Amprimoz, Antoine Gaborieau, (Université du Manitoba, Winnipeg; Collège de Saint-Boniface, Saint-Boniface)
Les parlers franco-manitobains

17h00; Vin d'honneur

Inscription avant le 15 novembre

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Banquet **$15.00**
Colloque **10.00**
Étudiants: **5.00**